



MAGAZINE  
JOSH O'CONNOR SOUS  
L'ŒIL DE SPIELBERG

idées



“ L'IA, héritière des angles morts et des biais du Web ”

# Le Monde WEEK-END

SAMEDI 30 MAI 2026 - 82<sup>e</sup> ANNÉE - N° 25322 - 5,70 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOLOGO

## Présidentielle 2027 : la bataille pour le centre

► Dans un paysage politique marqué par le poids du RN et de LFI, plusieurs candidats sont convaincus de la nécessité de conquérir le centre

► Edouard Philippe espère rassembler la droite et le centre, quand Gabriel Attal est persuadé que le dépassement du clivage gauche-droite reste opérant

► A gauche également, plusieurs personnalités estiment qu'un large rassemblement sera nécessaire pour battre l'extrême droite en 2027

► Emmanuel Macron est un spectateur attentif des stratégies mises en place pour conquérir l'espace politique qui lui a permis d'accéder à l'Élysée en 2017

► Mais, ne pouvant se représenter et ne contrôlant aucun parti, le chef de l'Etat n'a pas pris sur cette équation politique

PAGES 10-11

## FUIR OU RESTER, LE DILEMME DES HABITANTS DU LIBAN SUD

► Les frappes de l'armée israélienne s'intensifient après qu'elle a ordonné, mercredi, l'évacuation d'une partie du sud du Liban

► De nombreux habitants de la « zone de défense avancée » sont contraints de fuir

► A Bint Jbeil, la destruction du cadastre va complexifier une éventuelle reconstruction

PAGES 2-3



Une femme récupère des objets provenant de sa boutique, touchée par une frappe israélienne, à Tyr (Liban), le 28 mai. AP

## Canicule Dans les salles de classe, des températures intenable

L'ÉPISODE de canicule précoce qui touche l'Hexagone depuis plusieurs jours a pour effet de surchauffer de nombreuses classes des écoles, collèges et lycées. Les acteurs du secteur dénoncent le manque de réponse, ces dernières années, des collectivités locales, responsables du bâti scolaire, et de l'éducation nationale, chargée de la sécurité des élèves et des agents. Dans l'ensemble du pays, les maires se retrouvent aux avant-postes, avec pour mission

de venir en aide aux publics les plus vulnérables aux fortes chaleurs : les personnes âgées, les enfants et les sans-abri.

PAGES 6-7 ET IDÉES P. 25

### ÉDITORIAL

UN RÉVÉLATEUR DE NOTRE INADAPTION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PAGE 29

**Economie**  
Le déficit public français repart à la hausse

PAGE 11

**Entreprises**  
Patrick Pouyanné, un PDG au centre du débat public

PAGE 14

## Moyen-Orient En Iran, le retour partiel d'Internet

Déconnectés pendant près de trois mois, les Iraniens retrouvent progressivement l'accès au Web

PAGE 4

## Détroit d'Ormuz Donald Trump menace le sultanat d'Oman

Le président des Etats-Unis a fustigé, mercredi, la position d'Oman dans les négociations pour une réouverture d'Ormuz

PAGE 4

## Ligue des champions Au PSG, Luis Enrique a fait sa révolution



Luis Enrique, à Paris, le 2 mai. BENOIT TESSIER/REUTERS

LE PARIS SAINT-GERMAIN doit affronter Arsenal, samedi, à Budapest, en finale de la Ligue des champions. Pour tenter de conserver le titre européen remporté en 2025, Luis Enrique a fait évoluer son approche tactique. L'entraîneur espagnol du PSG, ancien apôtre du jeu de possession, accepte désormais de laisser la maîtrise du ballon à ses adversaires

pour que ses attaquants, dont les redoutables Khvicha Kvaratskhelia et Ousmane Dembélé, puissent opérer en contre-attaque. Dans la capitale hongroise, les Parisiens feront face aux Gunners, qui, malgré le titre de champion d'Angleterre récemment acquis, sont critiqués pour le jeu peu esthétique qu'ils produisent.

PAGES 20-21

## Exposition Hilma af Klint, pionnière de l'abstraction

Hilma af Klint, pionnière de l'abstraction

Le Grand Palais montre les toiles époustouflantes de l'artiste suédoise, peintes au début du XX<sup>e</sup> siècle

PAGE 22

## Médias Radio Nova, une station engagée qui fait recette

La radio s'est relancée grâce à « La Dernière », émission à l'humour se revendiquant de gauche – non sans critiques

PAGE 17

## Le Monde

HORS-SÉRIE

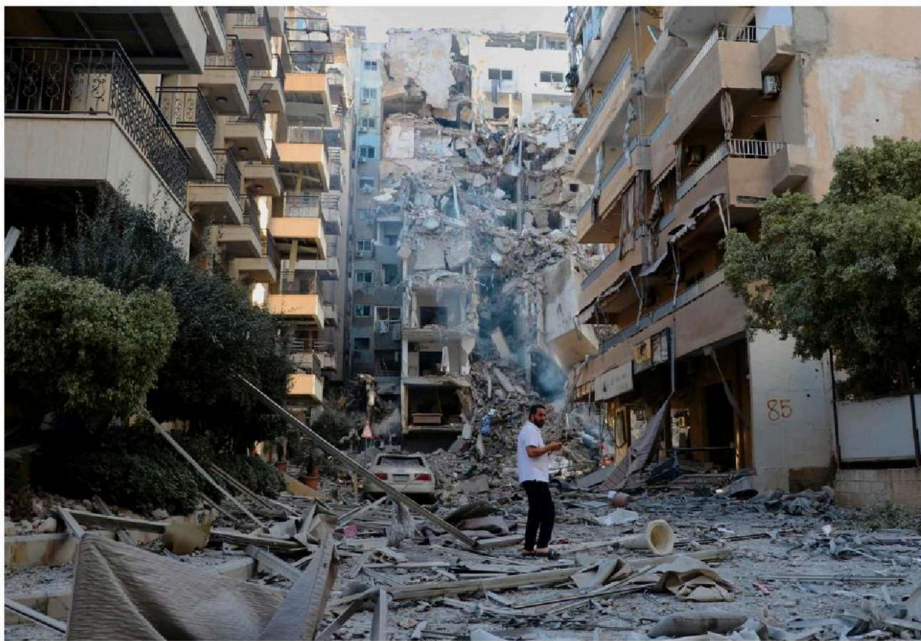
### MÉTAMORPHOSE DE LA GUERRE

ARMEMENT  
RESSOURCES  
HISTOIRE

LES DERNIÈRES INNOVATIONS

Un hors-série « Le Monde »  
100 pages, 13,50 euros  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)

## GUERRE AU LIBAN



Après une frappe israélienne, à Saïda (Liban), le 28 mai.  
AZIZ TAHER/REUTERS

# Le dilemme des Libanais de la « zone active de combat »

L'armée israélienne a ordonné, mercredi soir, l'évacuation d'un territoire allant jusqu'au fleuve Zahrani, situé à 40 kilomètres de la frontière, dans le sud du pays

## REPORTAGE

SAÏDA ET TYR (LIBAN) - envoyée spéciale

Ils sont venus de tout le sud du Liban. Des securistes de Sfrîa, Amoun et Cana étaient réunis, jeudi 28 mai, au matin, au cimetière de Haret Saïda, pour rendre un dernier hommage à l'un des leurs. Ali Najdi, 25 ans, volontaire au sein des scouts de la mission islamique Rissala, affiliés au parti chiïte Amal, a été tué, mardi, dans un bombardement israélien. Ils s'appretaient à quitter, en ambulance, le centre Rissala de Sfrîa, situé à 10 kilomètres de la frontière avec Israël, pour aller secourir un couple dont la maison venait d'être ciblée. Il est le 116<sup>e</sup> membre du personnel de santé libanais à être tué depuis le début de la guerre entre Israël et le Hezbollah, le 2 mars. Deux de ses collègues ont été blessés.

Dernier village avant la « ligne jaune » et la « zone de défense avancée » que l'armée israélienne occupe dans le sud du pays, soit 6 % du territoire libanais, Sfrîa est totalement vide. « Nous avons évacué mercredi, vers Abbasiyeh, près de Tyr. Il ne reste qu'une base de l'armée. C'est une zone morte comme tous les villages alentour, qui sont détruits », déplore Ali, un secouriste du centre Rissala de Sfrîa, qui refuse de donner son nom de famille. Dans les dix villages sous leur responsabilité, 25 civils ont été tués au cours de la semaine écoulée. « Si nous devons intervenir, nous demandons à la Force intermédiaire des Nations unies au Liban [Finul] de coordonner nos mouvements avec les Israéliens. »

Ce cessez-le-feu, entré en vigueur le 17 avril, et constamment violé depuis par l'armée israélienne et le Hezbollah, s'est effondré. Après trois jours d'intensification des bombardements sur le sud du Liban et sur la plaine de la Bekaa (Est), l'armée israélienne a ordonné, mercredi soir, l'évacuation de la zone allant jusqu'au fleuve Zahrani, à 40 kilomètres de la frontière, désignée comme « zone active de combat ». Le

premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, avait justifié cette escalade par la menace posée par les attaques au drone du Hezbollah. Ils sont responsables de la plupart des 24 morts israéliennes – 23 soldats et un contractuel civil – depuis mars.

Mercredi, environ 670 projectiles ont été tirés, le niveau le plus élevé depuis le 17 avril, a déploré la Finul. Jeudi, ce sont plus de 135 cibles du Hezbollah que l'armée israélienne dit avoir frappées à Tyr, dans la Bekaa et dans le Sud. Le parti chiïte, lui, revendique une vingtaine d'attaques contre des positions israéliennes dans le sud du Liban. Le ministère de la santé libanais a enregistré 55 décès entre mercredi soir et jeudi soir, portant à 3324 le nombre de morts depuis mars. Les Israéliens « veulent détruire les hommes et les patriens. Ce sont des criminels, accuse Ali. L'armée et le gouvernement libanais ne nous soutiennent pas. Je ne suis pas contre qu'ils négocient avec Israël, mais pas selon ses termes ni ceux des États-Unis ».

### AVANCÉE DES TROUPES ISRAËLIENNES

L'ordre d'évacuation hors de la « zone active de combat » a entraîné le déplacement forcé de la plupart des habitants qui vivaient encore sous le fleuve Litani. Les villages situés entre ce fleuve et Nabatiyé, la grande ville chiïte, à 6 kilomètres plus au nord, ont également été abandonnés face à l'envahissement des troupes israéliennes, désormais positionnées dans le village de Zawta El-Charikîyé. Les securistes de Rissala ont annoncé, jeudi, être contraints d'arrêter leurs interventions à Nabatiyé Al-Faouqa face à leur progression.

À cimetière de Haret Saïda, situé au nord du fleuve Zahrani, les cortèges funéraires se croisent. Le Coré temporaire, où sont enterrés les morts originaires des villages rendus inaccessibles par les bombardements israéliens, a renoué avec l'affluence des jours de guerre. Au milieu des tombes décorées des photos des « martyrs », pour certaines flanquées

« MA FEMME ET DEUX DE MES ENFANTS SONT PARTIS À SAÏDA. CEUX QUI ONT PEUR DOIVENT PARTIR, CEUX QUI ONT LES NERFS SOLIDES RESTENT »

MOUSTAFA NASSAR  
employé municipal à Tyr

de drapeaux d'Amal ou du Hezbollah, les securistes laissent la place aux proches d'Ahmed Berrî. Ce chiïte de 60 ans, retiré des forces internes de sécurité et affilié au parti Amal, a été tué, mercredi soir, dans le camp palestinien d'Al-Bass, à l'entrée de Tyr. « Deux missiles israéliens ont visé sa maison. On veut l'enterrer plus tard dans son village natal, Al-Qoumeira », dit son cousin Moussa Berrî. Deux autres personnes ont été tuées et 37 blessées, dont huit enfants et 13 femmes.

« On a été surpris. Le camp n'avait pas été bombardé durant cette guerre. Ça a été un massacre. A 19 heures, il y a eu une frappe puis une seconde alors que des habitants s'étaient hâtés d'aller porter secours aux victimes. La moitié du camp a fui comme un seul homme », raconte Ahmed Chaal, un Palestinien de 19 ans et voisin. « Il n'y a pas le Hezbollah dans le camp. Il est contrôlé par le Fatah [le parti du président palestinien, Mahmoud Abbas]. Or Israël ne frappe pas le Fatah », assure son père, Zakaria, un chauffeur de 57 ans. Il lui a fallu plusieurs heures, avec son épouse et son fils, pour rejoindre Saïda, à cause des embouteillages. La ville n'est pourtant pas épargnée. Dans la nuit, deux frappes israéliennes ont fait 11 morts, dont quatre femmes et deux enfants, au centre de Saïda et dans la banlieue d'Adloun.

Sur le chemin, ils ont rencontré Nawal Eissa et cinq membres de sa famille. Tous ont dormi à l'arrière de sa fourgonnette, garée sur la corniche de Saïda, balayée par le vent. « Peut-être qu'on rentrera aujourd'hui, si c'est calme. On ne peut pas rester ici. On n'a pas d'argent et on n'a rien par où aller », dit Ahmed Chaal, tiraillé par la faim. Six familles de leur connaissance sont rentrées à Al-Bass au petit matin.

Depuis mardi, la région de Saïda a accueilli 2000 nouveaux déplacés dans ses 78 centres d'hébergement, recense Salam Badr Eddine, le responsable de l'unité de crise du gouvernement. Ces centres, qui accueillent déjà 27 000 personnes,

affichent complet. « Nous sommes en train d'évaluer le nombre de nouveaux déplacés hors de ces centres pour leur amener des matelas, des couvertures, des colts d'aide », ajoute-t-il.

La guerre n'avait jamais été aussi palpable dans la grande cité portuaire de Tyr, à 40 kilomètres plus au sud. Après l'ordre d'évacuation de l'armée israélienne mercredi soir, cinq frappes israéliennes se sont abattues au cœur de la cité classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. Une dizaine d'autres ont été recensées depuis l'aube jeudi, qui ont fait cinq morts – un père et deux enfants de la famille Kassab, et deux Syriens circulant sur un scooter. L'un des immeubles visés, près du site archéologique de Tyr, abritait l'appartement de la veuve de Nabil Qaouk, l'ancien numéro trois du Hezbollah, tué dans une frappe israélienne à Beyrouth, le 28 septembre 2024.

« Les responsables du Hezbollah se cachent parmi nous. C'est pour cela qu'Israël cible la ville », accuse Moustafa Nassar, un employé municipal de 61 ans. Ce chiïte, affilié au parti Amal, ne voue pas un grand respect au parti de Dieu. Son chef, Naim Qassem, « obéit au doigt et à l'œil aux Iraniens. Ils le paient pour qu'il envoie nos adolescents se battre pour eux contre Israël », accuse-t-il. L'homme a choisi de rester à Tyr malgré les menaces israéliennes. Il profite de ce que le quartier chrétien autour du vieux port soit exclu de l'ordre d'évacuation. « Ma femme et deux de mes enfants sont partis à Saïda. Ceux qui ont peur doivent partir, ceux qui ont les nerfs solides restent », dit-il, avant de grandes rasades de whisky dans une verre en plastique.

### TRIOSIÈME EXIL

Seuls 10 % des 18 000 habitants qui vivaient encore à Tyr sont partis mercredi, selon un responsable municipal qui a reçu l'anonymat. « D'autres se sont réfugiés dans la vieille ville. Ils ont été rejoints par les déplacés des villages du sud du Liban. Il ne reste plus dans ces villages que les jeunes hommes et des vieillards », poursuit-il. Avec 8 000 déplacés, les cinq centres d'accueil de Tyr sont pleins. Les nouveaux venus ont passé la nuit dans les rues du centre historique ou sur la corniche. Amira Amadé est arrivée mercredi après-midi avec son mari handicapé et dix membres de sa famille après qu'un immeuble mitoyen du sien, à Tyr, a été bombardé.

« On n'a pas pu profiter de la fête de Qaid. On a fui en laissant tout derrière nous. Quelqu'un nous a donné des matelas et des couvertures », raconte cette infirmière de 62 ans. La famille en est à son troisième exil. En mars 2025, elle a fui Tartous (Syrie), d'où est originaire son mari, un Syrien alouaite, après les massacres de la côte syrienne. Elle a quitté Yarine, son village natal, frontalier d'Israël, au début de la guerre. Il n'y reste plus une maison debout. « Nous ne sommes pas concernés par ce que fait le Hezbollah pour défendre sa terre, mais nous en payons le prix. On ne rentrera que s'il y a un cessez-le-feu », dit Amira Amadé.

« La situation est dangereuse, mais on ne comprend pas encore bien ce que cela signifie d'être dans une zone active de combat. On espère que les négociations mèneront à un cessez-le-feu permanent », dit le responsable municipal qui a requis l'anonymat. L'Iran le réclame dans le cadre des négociations avec les États-Unis. Le gouvernement libanais exigera à nouveau lors des pourparlers directs avec Israël, qui devient reprendre à Washington, vendredi.

Dans l'interval, l'armée israélienne étend son champ d'action, jeudi après-midi, elle a ciblé un commandant du Hezbollah dans un immeuble de la banlieue de Choueifat, au sud de Beyrouth. L'opération a échoué, selon les médias israéliens. Une femme, Fatima Wehbé, et sa fille, ainsi qu'un enfant syrien, ont eu, été tués. ■

HÉLÈNE SALLON

# Bint Jbeil, une localité ravagée et un cadastre détruit

## Dans cette ville du Liban sud dévastée à 75 %, la perte d'actes fonciers va complexifier une éventuelle reconstruction

BEYROUTH - correspondance

Plusieurs fois par semaine, Imad Bazzi et ses collègues du conseil municipal reçoivent des images satellites de leur ville, Bint Jbeil, achetées et envoyées par des familles originaires des lieux et installées aux États-Unis. Ces clichés permettent à l'architecte et élu de cerner l'emplacement et l'étendue des destructions infligées à la localité par l'armée israélienne. Bint Jbeil, située à environ 6 kilomètres de la frontière avec Israël, a été détruite à plus de 75 % et est désormais comparée à la bande de Gaza en raison de l'ampleur des ruines. La ville se trouve dans le périmètre que l'État hébreu occupe, dans le sud du pays,

et qui représente près de 6 % du territoire libanais. Israël y a unilatéralement déclaré une « zone de sécurité » et en interdit l'accès.

Dans le dynamitage ou l'écrasement par bulldozer des maisons, des titres de propriété et autres documents fonciers ont disparu, promettant de compliquer l'après-conflit. Les habitants sont partis à la hâte, lorsque la guerre a repris à haute intensité entre Israël et le Hezbollah, aux premières heures du 2 mars. Imad Bazzi, le conseiller municipal, s'inquiète aussi de la démolition des routes et de l'éradication d'arbres, dont des oliviers pluricentennaires. « Les Israéliens sont en train d'effacer la mémoire des lieux, de transformer l'aspect et la géographie de

*Bint Jbeil, de sorte que nous, habitants, n'aurons plus l'impression d'être chez nous quand nous reviendrons. Ils veulent briser le lien des gens du Sud avec leur terre », dénonce cet homme de gauche.*

### Stratégie d'effacement

C'est comme si cette ville chiïte de 30 000 habitants était l'objet d'une stratégie d'effacement. Dans la bande frontalière occupée, Israël affirme détruire des infrastructures du Hezbollah. Mais l'argument de la nécessité militaire est contesté par les experts en droit international, qui pointent le caractère systématique et à échelle industrielle des destructions des biens civils. Le plus gros de l'anéantissement se produit depuis la trêve du 17 avril, restée lettre morte dans le sud du Liban. Israël a annoncé étendre ses opérations terrestres au Liban, disant viser le Hezbollah, qui poursuit lui aussi ses attaques. « Nous renforçons la zone de sécurité afin de protéger les localités du nord [Israël] », a affirmé le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, mardi 26 mai.

Le démantèlement de bâti s'accompagne de la « destruction de tous les repères topographiques, dans la ville et ses environs », souligne Chadi Abdallah, directeur du CNRS Liban. Selon lui, même les marqueurs géodésiques à partir desquels est organisé le plan de Bint Jbeil ont été délibérément démolis. Leur effacement et celui des routes présage de grandes difficultés pour rétablir le tracé des propriétés, lorsque l'occupation prendra fin. « Les Israéliens rendent les villages qu'ils occupent invivables et

### « LES ISRAËLIENS RENDENT LES VILLAGES QU'ILS OCCUPENT INVIVABLES ET VEULENT DÉRACINER LES HABITANTS »

CHADI ABDALLAH  
directeur du CNRS Liban

*veulent déraciner les habitants »,* affirme M. Abdallah.

Historiquement, le Sud, à l'exception des centres urbains, a été tardivement cadastré. La région, longtemps considérée comme désertifiée, ne fut pas une priorité du temps du mandat français (1920-1943), lorsque fut instauré le système de cadastre pour réformer le régime foncier ottoman, ni plus tard pour l'État libanais.

Une partie de cette région a ensuite été sous occupation israélienne, de 1978 à 2000. Après cette période, des litiges frontaliers entre le Liban et Israël ont persisté. Mais les retards de cadastrage ont été rattrapés, notamment au cours de la décennie 2010. L'arpentage ne serait toutefois pas finalisé pour certains villages proches de la frontière situés dans le district de Bint Jbeil.

La ville éponyme, qui était considérée comme un fief du Hezbollah, dispose bien, elle, d'un plan cadastral. Mais le sérial, le bâtiment rassemblant plusieurs services administratifs comme l'état civil et le bureau du cadastre, a été endommagé et brûlé, selon les images auxquelles ont

eu accès les responsables locaux. S'y trouvaient des documents concernant Bint Jbeil ainsi que les villages de ce district. Les bureaux avaient dû fermer avec la reprise de la guerre.

Deux hypothèses – invérifiables faute d'accès – circulent : des archives (titres de propriété et plans) auraient été emportées par les soldats en Israël ou auraient été brûlées. « Nous redoutons des pertes », dit Imad Bazzi, qui rappelle que « le quartier du sérial a été dynamité pendant la trêve ». Dans la bande de Gaza, réduite à l'état de ruine par les bombardements israéliens, les archives foncières ont été détruites, compromettant les preuves de propriété.

### Photos aériennes anciennes

Dans le cas de Bint Jbeil, la majeure partie des actes fonciers concernant des terrains construits avant d'être transférée à Nabatieh. Au cours des dernières semaines, l'armée libanaise a évacué de cette ville, particulièrement visitée, des documents administratifs, sans qu'il soit possible de mesurer l'ampleur des opérations. Le ministère des finances à Beyrouth, dont dépendent les services du cadastre, a également des copies : selon une source interne, les titres de propriété ont été numérisés jusqu'aux alentours de l'année 2023. Mais l'incertitude demeure sur le caractère récent des plans cadastraux en possession du ministère.

Parmi les autres lieux contenant des documents importants, les bureaux de notaires de Bint Jbeil et des environs ont été détruits, affirme M. Abdallah, le directeur du CNRS Liban. Or, des

actes de vente y sont souvent consignés, parfois pendant plusieurs années, avant d'être enregistrés auprès de l'État. Enfin, selon M. Abdallah, les dossiers d'aménagement urbain de Nabatieh ont été détruits, lorsque le sérial de la ville a été bombardé, en avril.

Tous les ingrédients apparaissent réunis pour transformer en cauchemar la réappropriation des lieux, le jour du retour, auquel veulent croire les habitants. « La destruction de titres de propriété et de plans risque d'ouvrir la porte à des contestations sans fin », prévient Jad Tabet, architecte et urbaniste. Selon lui, une « reconstitution du puzzle » pourra être appuyée par l'utilisation de photos aériennes anciennes, d'images satellites et de plans disponibles, partiels ou complets. Imad Bazzi veut croire qu'outre le recours aux coordonnées GPS la connaissance du terrain et des familles que possède-ent les *mohatars* (maires de quartier) facilitera la réorganisation. Mais il reconnaît que cela prendra du temps. « Les plus grandes difficultés concerneront les transactions qui n'ont pas été numérisées, et les villages qui n'ont pas de cadastre », alerte-t-il.

Les frappes israéliennes sur d'autres localités du district ont continué pendant la trêve et promettent de s'intensifier. « J'ai peur que nous connaissions le même sort que Bint Jbeil et que je perde tous mes souvenirs à jamais », dit Amal (qui n'a pas donné son nom), originaire de Tibnine, un village situé en dehors de la « zone de sécurité ». ■

LAURE STEPHAN

# Supériorité



TV connectée Samsung  
QLED 4K 140 cm

**49€**  
Prix constaté sur internet : 449€<sup>(1)</sup>  
avec la Fibre Orange.

**+ L'ÉQUIPE**

inclus pendant 2 mois<sup>(2)</sup>  
puls 9,99 €/mois. Sans engagement.

# numérique

Pour les nouveaux clients Fibre avec les offres Livebox Fibre + Smart TV à partir de 37,99 €/mois (engagement 24 mois).

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine jusqu'au 19/07/26 et dans la limite de 5000 TV de référence TQ55Q7FA, sous réserve d'éligibilité. En cas d'atteinte du volume, la référence TQ55M70H sera proposée. Livraison de la TV après mise en service de la Fibre. Frais de mise en service : 49 €, et de réinstallation : 60 €.

(1) Prix constaté au 15/04/26 sur le site du fournisseur, hors promotion.

(2) Soit 2 mois d'abonnement à L'Équipe Classique offerts, puis 9,99 €/mois. Option sans engagement réservée aux clients non abonnés n'ayant pas résilié L'Équipe au cours des 12 derniers mois.

orange™

est là

# En Iran, le retour progressif et limité d'Internet

Après trois mois de coupure, Téhéran a amorcé, mardi 26 mai, une reconnexion partielle au réseau mondial

Petit à petit, après trois mois de coupure d'Internet, des Iraniens jusque-là privés d'accès à celui-ci parviennent à se reconnecter depuis mardi 26 mai, notamment par l'Internet fixe et certains opérateurs de téléphonie mobile. Le 28 février, au début de la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, les autorités de Téhéran avaient coupé l'accès à l'Internet mondial, invoquant des raisons de sécurité nationale. Pendant près de trois mois, la grande majorité de la population n'a eu accès qu'à un réseau national fermé (intranet), contrôlé par le régime et limité à des contenus approuvés par le pouvoir.

Seule une minorité d'Iraniens (des responsables politiques, certains journalistes et des personnalités proches du régime) disposait encore d'un accès sans restriction grâce à ce que l'on appelle des « cartes SIM blanches ». Ces utilisateurs ont largement relayé la propagande officielle de la République islamique. Seul un tout petit nombre d'Iraniens favorisés a pu rester connecté grâce aux paraboles Starlink, interdites en Iran et dont les détenteurs peuvent être accusés d'espionnage.

À partir du cessez-le-feu entre Washington et Téhéran, entré en vigueur le 8 avril, certaines catégories professionnelles – enseignants, avocats, médecins ou entrepreneurs – ont pu demander un accès partiel à Internet dans le cadre d'un dispositif baptisé « Internet pro », soumis à l'approba-

tion préalable des services de renseignement. La grande majorité des Iraniens – les classes populaires et une classe moyenne appauvrie – est restée isolée et déconnectée du réseau mondial.

Les données de l'entreprise Kentik, spécialisée dans l'analyse du trafic Internet mondial, montrent qu'à partir du 26 mai le volume du trafic international en Iran a fortement augmenté après plusieurs semaines de restrictions sévères. Toutefois, ce niveau reste très éloigné de celui observé avant la coupure imposée lors des manifestations de janvier.

## Blocage de WhatsApp

Les 8 et 9 janvier, des manifestations massives avaient éclaté à travers le pays. Des Iraniens étaient descendus dans les rues pour conspuer la République islamique et appeler à sa chute. La répression avait été extrêmement violente : des milliers, voire une dizaine de milliers de personnes auraient été tuées par les forces de sécurité. Internet avait ensuite été rétabli de manière partielle. Aujourd'hui, selon les analyses de Kentik, le trafic Internet en Iran représente environ 40 % du volume enregistré avant les manifestations de janvier.

Le blocage de WhatsApp – une nouvelle mesure – est un autre problème majeur pour les Iraniens après ces trois mois d'isolement numérique. Avant la coupure du réseau décidée sous prétexte de guerre, WhatsApp était le dernier grand service internatio-

## Le blocage de WhatsApp – une nouvelle mesure – est un autre problème majeur pour les Iraniens

nal de messagerie accessible sans filtrage.

Il est encore impossible de savoir si l'accès à Internet reviendra au niveau observé avant les manifestations de janvier. Jeudi 28 mai, soit deux jours après l'annonce officielle de la réouverture du réseau, de nombreuses perturbations persistaient. Sur les réseaux mobiles avait retrouvé l'accès à Internet mondial, les débits restent extrêmement faibles.

Même en dehors des coupures répétées lors des crises politiques, l'accès à Internet en Iran était déjà restreint. Depuis des années, les utilisateurs doivent recourir à des VPN (Virtual Private Network, « réseau privé virtuel »), utilisés pour contourner les blocages en se connectant par un intermédiaire d'autres pays. Ils les achètent au marché noir, à des prix élevés et avec le risque d'une surveillance accrue. Certains Iraniens surmontent d'ailleurs leur expérience sur la Toile « Filternet », contraction des mots anglais *filter* (« filtre ») et *net* (« réseau »).

Mardi 27 mai, le ministère iranien du renseignement a publié un communiqué affirmant que « l'ennemi, après l'arrêt de la guerre militaire directe, se concentre désormais sur sept axes principaux de guerre hybride ». Le texte met notamment en garde contre la « guerre médiatique » et les « cyberattaques ». Le ministère accuse également les médias persophones basés à l'étranger de « recruter des espions sous le couvert de journalisme citoyen », de « collecter des informations géographiques destinées aux bombardements et aux actes terroristes » et de « provoquer des tensions politiques, sociales, professionnelles, ethniques et religieuses ». Le communiqué met en garde enfin contre « toute tentative de briser l'unité nationale et de créer des divisions sociales », et contre la « contrebandede d'armes et d'outils de communication illégaux comme Starlink », ajoutant que les autorités traiteraient désormais ces questions « avec encore plus de vigueur et de fermeté ».

Depuis la réouverture partielle d'Internet, les experts recommandent fortement aux citoyens de mettre à jour leurs systèmes d'exploitation et leurs logiciels afin de corriger d'éventuelles failles de sécurité accumulées pendant la coupure. Cependant, de nombreux Iraniens signalent encore des difficultés d'accès au Google Play Store ainsi que l'impossibilité de télécharger ou d'installer certaines mises à jour d'applications. ■

GHAZAL GOLSHIRI

# Détroit d'Ormuz : la colère de Washington contre Oman

La Maison Blanche craint que le sultanat ne légitime la prise de contrôle de ces eaux internationales par Téhéran

Analystes et diplomates étrangers ont, un temps, pensé à une confusion. A une méprise du président américain qui, par le passé, a déjà trahi ses approximations géographiques en prenant un pays pour un autre. Nulle erreur, pourtant. Depuis la Maison Blanche, mercredi 27 mai, la colère de Donald Trump vient bien Oman, partenaire des États-Unis que le milliardaire menaçait de « faire exploser ». Un élan menaçant, habituellement réservé à l'Iran, voisin de ce petit sultanat niché sur la rive occidentale du détroit d'Ormuz. « Le détroit sera ouvert à tous. Personne ne va le contrôler (...) et Oman se comportera comme tout le monde », a lancé le chef de la Maison Blanche devant les journalistes, ajoutant : « [S']ils comprennent cela, tout ira bien pour eux ».

Le lendemain, le secrétaire au Trésor des États-Unis, Scott Bessent, le confirmait : Washington s'inquiète des pourparlers discrets qu'Oman mène avec l'Iran sur l'avenir du détroit, craignant que la petite monarchie ne légitime la fraude de contrôle de ces eaux internationales par Téhéran. « Le gouvernement des États-Unis ne tolérera aucune tentative visant à instaurer un système de péage dans le détroit d'Ormuz. Oman, en particulier, doit savoir que le Trésor américain s'attaquera de façon agressive à tout accord impliquant (...) et que tout partenariat complexe sera sanctionné », a-t-il mis en garde.

Le sultan n'avait pas officiellement réagi jeudi, jour de la fête musulmane de l'Aïd-el-Adha (Aïd-el-Kébir). Mais Scott Bessent précisait que l'ambassadeur d'Oman à Washington lui avait assuré n'avoir aucun plan pour imposer un quelconque péage à Ormuz. « Menacer Oman – un partenaire pacifique, neutre et de longue date des États-Unis – constitue une grave erreur stratégique », juge Abdullah Baabod, politicien omanais. Ormuz est un levier pour eux, qui n'ont pas, comme les autres monarchies du Golfe, de base militaire américaine de plein exercice sur leur sol, et qui ont peine à se faire entendre de Washington. Leur influence sur les voies de commerce maritime est une garantie de sécurité. Oman, qui a toujours revendiqué une position de neutralité, jouait jusqu'au déclenchement de l'opération « Foudre émirienne » un rôle de médiateur dans les pourparlers sur le nucléaire iranien avec les États-Unis. Les relations avec Washington se sont tendues après que le chef de la diplomatie omanaise eut critiqué, en mars, les errances de la politique étrangère de Donald Trump.

## Éviter le fiasco

L'exaspération de Donald Trump surprend, alors que la rumeur d'une signature imminente d'un protocole d'accord avec le régime de Téhéran, censé régler le conflit qui a débuté le 28 février, enfle. Mais elle rappelle un impératif pour les États-Unis : la situation dans ce couloir maritime doit revenir à ce qu'elle était avant la guerre, sous peine de donner à l'offensive militaire américaine en Iran les allures d'un fiasco.

Cette hypothèse, désastreuse pour les États-Unis, existe. Le secrétaire d'État, Marco Rubio, l'a admis en marge d'une réunion des membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en Suède, le 22 mai. « Nous aimerions tous voir aboutir un accord avec l'Iran qui garantisse l'ouverture des détroits et l'abandon de ses ambitions nucléaires. Mais nous devons également prévoir un plan B. Et ce plan B, c'est : que se passerait-il si l'Iran décidait de refuser d'ouvrir les détroits, de reprendre le contrôle et d'imposer

**Mascate à poursuivre des discussions avec l'Iran afin de définir la « nouvelle organisation du détroit »**

des droits de passage ? », avait-il lâché, enjoignant à l'Europe, si réfractaire au risque, de contribuer à débloquent le détroit par la force.

Cette admonition était apparue aux Européens comme une manière de rejeter par avance la faute d'un blocage durable d'Ormuz sur ces allées. La France et le Royaume-Uni ont lancé, en avril, une mission internationale pour sécuriser le trafic à Ormuz, tout en refusant de prendre part à la guerre. Ils ont promis de s'engager « lorsque les conditions seront réunies », sans détailler ce que ce terme signifiait. En coulisse, une réflexion s'amorçait néanmoins sur le degré de risque que seraient prêts à assumer les membres de cette coalition dans un après-guerre mal défini. Washington craint que le sultanat d'Oman ne contribue à maintenir une situation de « ni guerre ni paix » en s'alignant sur Téhéran. Mascate fut le seul de son voisinage à saluer l'intromission du nouveau Gulf Supremé iranien, Mojtaba Khamenei, après la mort de son père, le 18 février, par une frappe israélienne. Ces dernières semaines, le sultanat a poursuivi des discussions avec l'Iran afin de définir la « nouvelle organisation du détroit », aux dires de Téhéran.

## Neutralité positive

Oman se dit attaché au droit maritime international. Mais les analystes ont noté que le terme de péage avait récemment été troqué pour celui de « redevance », désignant, par exemple, la finance ou la pollution ou la sécurité. Un principe sans doute plus acceptable au regard du droit maritime, au point que soit évoquée une « forme de mécanisme administratif partagé » du détroit entre Oman et l'Iran, selon un proche du sultanat. « Les Omanais sont ravis aujourd'hui », constate Farea Al-Muslimi, analyste au groupe de réflexion britannique Chatham House. Ormuz est un levier pour eux, qui n'ont pas, comme les autres monarchies du Golfe, de base militaire américaine de plein exercice sur leur sol, et qui ont peine à se faire entendre de Washington. Leur influence sur les voies de commerce maritime est une garantie de sécurité. Oman, qui a toujours revendiqué une position de neutralité, jouait jusqu'au déclenchement de l'opération « Foudre émirienne » un rôle de médiateur dans les pourparlers sur le nucléaire iranien avec les États-Unis. Les relations avec Washington se sont tendues après que le chef de la diplomatie omanaise eut critiqué, en mars, les errances de la politique étrangère de Donald Trump.

Mascate peut cependant se targuer d'avoir largement contribué à préserver la paix en mer Rouge, de l'autre côté de la péninsule Arabique, en dissuadant les rebelles houthis du Yémen, alliés de l'Iran, de se joindre à cette guerre. Selon M. Al-Muslimi, « les rebelles houthis considèrent comme impératif de respecter la parole donnée à Oman », qui partage une frontière poreuse avec le Yémen.

« Les Omanais sont ambigus dans leur communication », observe Andreas Krieg, maître de conférences à la School of Security Studies du King's College de Londres, pensant que le sultanat cherche à préserver sa position de « neutralité positive ». Mais « si les Omanais devaient imposer une redevance ou quelque chose de genre, ce serait une ligne rouge pour tous les autres États du Golfe », affirme le même expert. ■

CLAIRE GATINOT  
ET LOUIS LIMBERT

# Le réquisitoire impitoyable de Bruce Springsteen contre Donald Trump

Lors d'un concert à Washington, l'artiste de 76 ans a accusé le président républicain de « détruire l'idée américaine » et la réputation de son peuple dans le monde

WASHINGTON - correspondant

À la colère rendue jeune. A 76 ans, Bruce Springsteen a livré une performance impressionnante, mercredi 27 mai, dans le stade de baseball des Nationals, à Washington. Sur le point de parachever sa tournée américaine *Land of Hope and Dreams* (« terre d'espoir et de rêves »), la légende du rock, accompagnée par les musiciens du E Street Band, n'a pas seulement enchaîné les succès et les chansons moins connues de son répertoire, pendant près de trois heures, sous une pluie régulière. Il a livré aussi un réquisitoire impitoyable contre Donald Trump, dans cette capitale américaine que le président prétend remodeler à son goût.

« Notre démocratie, notre Constitution et notre État de droit sont aujourd'hui remis en cause comme jamais par un président dangereux, raciste, incompetent et traître, et par l'administration de cet imbécile », a lancé Bruce Springsteen. Au cours de ses termes politiques, celui qui surnomme « The Boss » a énuméré les maux de l'Amérique sous le second mandat de Donald Trump : un département de la justice politisé et aux ordres, la création d'un fonds de dédommagement pour les émetteurs du 6 janvier 2021 au Capitole, le démantèlement de l'agence d'aide au développement Usaid et ses

conséquences dans le monde, l'affaiblissement organisé de l'Otan. Le public était évidemment tout aussi à celui qui souvient, de longue date, les candidats démocrates à l'élection présidentielle. Un mois avant le scrutin de 2025, accusé au comptoir d'un *diner* américain typique, dans le New Jersey, il avait enregistré une vidéo pour appeler à voter en faveur de Kamala Harris.

## « Une nation vouée »

Bien qu'étant l'une des plus importantes vedettes américaines, Bruce Springsteen a toujours projeté une image d'authenticité et de déconco, sans pose. Depuis des décennies, bon nombre de ses chansons sont des odes aux sangs, aux travailleurs, à ceux qui suent à la conquête du rêve américain. Ceux-là mêmes avec lesquels le Parti démocrate peine tant à renouer un lien. « Personne ne viendra nous sauver. Nous devons le faire nous-mêmes », a clamé le chanteur mercredi. « L'honnêteté, l'honeur, l'humilité, le caractère, l'intégrité, la vérité, la compassion, l'humanité, la réflexion, la morale, la véritable force et la décence : ne laissez personne vous dire que ces choses n'ont plus d'importance aujourd'hui. Elles en ont un ! », a-t-il poursuivi, tel un prêcher.

Citant John Lewis, l'un des figures tutélaires du mouvement des droits civiques aux États-Unis, le chanteur a appelé chacun à ne pas succomber à la frustration et au

désespoir, mais à se mobiliser, de façon pacifique, en faveur d'un changement. Il a rendu hommage à plusieurs reprises à Renee Good et Alex Pretti, les deux habitants de Minneapolis (Minnesota) abattus par des agents du département de la sécurité intérieure en janvier, lors d'un vaste déploiement fédéral pour traquer les clandestins. Leurs photos ont été projetées sur les écrans géants, sous les acclamations du public, qui a salué la chanson composée en réaction par Bruce Springsteen, *Streets of Minneapolis*.

« Cette Maison Blanche est en train de détruire l'idée américaine et notre réputation dans le monde », a lancé le musicien au micro, lors d'une longue tirade prononcée sans la moindre hésitation. *Nous représentons un phare d'espoir, de liberté et d'émancipation à travers le monde, un défenseur imparfait mais solide de la démocratie, œuvrant pour le bien commun. Désormais, pour beaucoup, nous sommes devenus l'Amérique, une nation vouée, imprudente, imprévisible, prédatrice et indigne de confiance. Voilà l'héritage de cette administration et de ce président, et ça se passe en ce moment même ». Lorsque le chanteur a lancé *House of a Thousand Guitars*, la foule a rugi au deuxième couplet : « The criminal clown has stolen the throne. He steals what he can never own » (« le clown criminel a volé le trône, il vole ce qu'il ne pourra jamais posséder »).*

Le ressentiment de Bruce Springsteen contre Donald Trump est une route à double sens. Début avril, dans l'une de ses sévères messages nocturnes sur Truth Social suscitant une indifférence de plus en plus prononcée, le magnat avait qualifié le chanteur de « vieux croûton desséché » et de « loser complet ». Le 25 mai, sur son réseau X, Elon Musk parlait pour sa part d'un « idiot haïssant l'Amérique » et d'un « hypocrite milliardaire ».

Le monde MAGA (Make America Great Again) à toujours peine pour attirer des vedettes de la culture populaire. Coïncidence, en ce mercredi, l'organisation Freedom 250, chargée des festivités prévues fin juin à Washington pour le 250<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de l'indépendance, a publié la liste des musiciens qui succéderaient pendant quinze jours. Parmi les attractions supposées, on trouve Milli Vanilli, duo allemand qui chantait en play-back et dont l'un des membres est mort en 1998. Ou encore Vanilla Ice, rappeur blanc de 58 ans. L'auteur de l'inoubliable *Ice Ice Baby* a joué devant Donald Trump à Mar-a-Lago lors de la dernière fête du Nouvel An. En revanche, bien qu'annoncés dans le programme officiel, Young MC, Morris Day et The Time et le groupe C + C Music Factory ont déjà fait savoir qu'il était hors de question de se produire dans le cadre d'un tel événement partisan. ■

PIOTR SMOLAR

# Le monorail, symbole de la transformation du Caire

## Le réseau de transport en commun, automatisé, relie la périphérie est de la mégalopole à la nouvelle capitale administrative

LE CAIRE - correspondance

Il va vite, très vite à travers une mégalopole qu'on voit rarement ainsi. Le monorail du Caire, dont les voies sont situées à une dizaine de mètres du sol, vogue au-dessus d'une cité de 25 millions d'habitants, saturée d'embouteillages, qui semble s'étendre à l'infini. Inaugurée fin mars, la ligne baptisée « Est du Nil » relie le quartier de Nasr City, dans la périphérie orientale du Caire, à la nouvelle capitale administrative, surgie ces dernières années des sables du désert. 57 kilomètres sont à l'honneur. Sur les 22 stations, 16 ont été mises en service le 6 mai. Le reste devrait être opérationnel d'ici à l'été. Un second tronçon de 43 kilomètres, nommé « Ouest du Nil », reliant le quartier de Gizeh à la cité-dortoir du 6-October, est censé être ouvert l'année prochaine.

À bord des rames flottant neuves, œuvre de l'entreprise française Alstom, des familles, tout étonnées du spectacle, prennent des photos et s'accrochent aux barres. Dans les sections les plus rapides, ça secoue. Islam Mahmoud, un Cairete qui travaille dans la télécommunication, montre la ville à un ami, qui vit à New York (Etats-Unis) : « Ici, c'est le District 5, l'un des quartiers les plus huppés de la ville, et là, de l'autre côté, on s'approche du Lake View Compound, encore plus huppé... » Son ami, qui cherche à investir dans l'immobilier, observe atten-

tivement ces communautés fermées, aux maisons immenses avec jardin et piscine, symboles du Nouveau Caire construit dans les années 2000 et qui devait désempaler l'agglomération la plus peuplée du continent africain. Mais cette ville-satellite accueillie aujourd'hui à peine la moitié des 4 millions d'habitants prévus, dans un pays qui gagne 15 millions d'habitants par an, et dont le taux de pauvreté a doublé en vingt ans. A l'intérieur du monorail, système de transport entièrement automatisé – une première en Afrique – et desservant des stations immaculées, cette réalité semble bien lointaine. Islam Mahmoud, barbe claisemée, en surêtement, ne voit au projet que des avantages : « La Caire est trop encombré et trop pollué. N'impor-telle quelle initiative de transport publique est bienvenue. Il faudrait juste que le monorail soit mieux connecté au reste de la ville... »

La rame arrive au bout du Nouveau Caire. Au loin se dessinent les arches de 30 mètres de hau-

**A terme, en ajoutant rames et voitures, la ligne pourra accueillir jusqu'à 45 000 passagers par heure**



Le monorail passe devant la grande mosquée de la nouvelle capitale administrative, aux portes du Caire, le 18 mai. HALED ELFIKIP

teur qui marquent l'entrée dans la nouvelle capitale administrative. Annoncé en 2015, ce projet pharaonique voulu par le président, Abdel Fattah Al-Sissi, s'étale sur 700 kilomètres carrés – soit sept fois la surface de Paris.

### « Moins cher qu'un métro »

Le monorail en dessert tous les centres nerveux : les quartiers résidentiels R1 et R2, le district des affaires et ses tours tout juste terminées, la Cité de la culture et des arts, le quartier gouvernemental, ou encore la gigantesque mosquée Mir, la plus grande du continent africain, scintillant sous le soleil. Tous ces projets, plus ou moins aboutis, sont encore largement désertés – à part le district gouvernemental où ont commencé à travailler les fonctionnaires.

Le monorail vient combler un manque. « Il y a d'importants besoins de mobilité, liés à la croissance de la population. L'avantage du monorail, c'est qu'il peut transporter plus de passagers, plus vite et plus loin qu'un tramway et qu'il reste beaucoup moins cher qu'un

métro. Il s'intègre facilement dans la ville et aux autres moyens de transport existants », explique Laurent Vos, directeur du projet chez Alstom. Avec quatre voitures par rame, la ligne peut transporter 10 000 personnes par heure, dans chaque direction. A terme, en ajoutant rames et voitures, elle pourra accueillir jusqu'à 45 000 passagers par heure. Elle sera connectée notamment à un service de train périphérique ainsi qu'au réseau du métro.

La compagnie française est à la tête d'un consortium comprenant les entreprises égyptiennes Orascom Construction et Arab Contractors. Alstom est responsable de la partie technologique : fourniture du matériel roulant, des systèmes de signalisation, des centres de contrôle et des systèmes de billetterie. Elle sera chargée de l'exploitation et de la maintenance pendant trente ans. Les entreprises égyptiennes ont assuré la construction de l'infrastructure : les voies, les piliers et les gares. Avec la ligne « Ouest du Nil », le réseau totalisera 100 kilomètres, soit le plus long monorail

au monde, mais les deux tronçons ne seront pas reliés. La ligne de métro 3, qui traverse le Nil, assurera l'interconnexion.

### Alstom, familier des Egyptiens

Le contrat avait été à l'origine remporté par la compagnie Bombardier en 2019, dont l'usine de production de monorail se situe à Derby, en Angleterre. Alstom en a hérité lors du rachat de l'entreprise canadienne en 2021. Le constructeur français était familier des Egyptiens, étant en particulier intervenu sur les lignes de métro du Caire. Le coût total du projet dépasse les 5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros), en partie obtenus par des prêts bancaires garantis par UK Export Finance, l'agence de crédit à l'exportation britannique.

La construction du monorail s'inscrit officiellement dans une stratégie gouvernementale de création de transports « collectifs, verts, durables et respectueux de l'environnement », a déclaré le ministre des transports, Kamel Al-Wazir, lors du trajet inaugural effectué par le président Al-Sissi.

Mais, au moins dans sa partie est, où il tient lieu de voie d'accès privilégié à la nouvelle capitale et de belvédère sur ce chantier monumental, ce dispositif semble davantage répondre aux intérêts du régime qu'aux besoins de la population.

Les tarifs des tickets, de 20 à 80 livres égyptiennes en fonction de la distance parcourue – soit de 30 centimes à 1,30 euro – paraissent élevés, « surtout si on le compare au revenu moyen de la grande majorité des usagers des transports en commun au Caire », estime Amr Essam Abdelmoneim, expert en planification urbaine et chercheur à l'université de Houston (Etats-Unis). « Il s'agit de créer une mise en scène urbaine moderne, en reproduisant un modèle de transport dernier cri, sans se soucier de savoir si la ville comme la Caire est réellement adaptée à de tels projets », ajoute le chercheur, qui prévoit à moyen terme des difficultés liées aux coûts et à la tarification. Mais rien n'est assez beau pour la nouvelle capitale. ■

SAMUEL FOREY

# Colombie : la lutte contre la criminalité au cœur de la présidentielle

## Le premier tour de l'élection se tiendra dimanche sur fond de dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays

BOGOTA - correspondance

Chroniques de la violence quotidienne en Colombie. Mardi 26 mai, sur la route qui conduit de Cucuta à Pamplona, dans le nord-est du pays, une voiture de police est victime d'un attentat à l'explosif. Trois agents, dont une femme, sont blessés. Le lendemain à l'aube, 12 soldats sont touchés lors d'une attaque contre une brigade militaire dans la ville de Riohacha, sur la côte carabé. Quelques heures plus tard, Alfredo Guzman, 33 ans, est enlevé par des hommes armés dans le département d'Arauca. Il coordonnait la campagne présidentielle de la candidate de l'opposition Paloma Valencia (droite). Dimanche 31 mai, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, les Colombiens iront voter sur fond de dégradation de la situation sécuritaire. « La politique de paix totale du président Gustavo Petro est une défaite totale », dit et répète M<sup>me</sup> Valencia, qui promet « une sécurité totale » aux 41 millions d'électeurs.

Arrivé au pouvoir en 2022, le premier président de gauche de l'histoire du pays s'est proposé d'engager des négociations de paix avec tous les groupes armés

et les bandes criminelles qui sévissent dans les régions retirées de Colombie. Ses émissaires ont signé des cessez-le-feu, sans conditions ni lignes rouges. Plusieurs organisations criminelles ont mis à profit ces trêves pour recruter, consolider leurs structures et renforcer leur contrôle territorial.

A en croire l'opposition de droite, la politique de paix totale de Gustavo Petro est seule responsable de la reprise de la violence. L'outsider, d'ultradroite Abelardo de la Esparilla va plus loin. « Ce gouvernement est une bande criminelle et le président Gustavo Petro est le chef de la mafia. Nous le punirons pour ce qu'il a fait », déclarait-il mercredi, interrogé par la revue *Semana*.

### « Vision simpliste »

« Accuser la politique de paix totale de tous les maux du pays résulte d'une vision simpliste », note l'analyste Kyle Johnson. Les dynamiques de la violence sont complexes. « Après la brève embellie qui a suivi la signature de l'accord de paix historique avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), en 2016, sous la présidence de Juan Manuel Santos, la dégradation de la situation sécuritaire a commencé

avant que M. Petro ne prenne ses fonctions, en août 2022.

Selon un récent rapport de la Fondation pour la paix, les groupes armés comptent quelque 27 000 membres. Ils sont présents dans près de la moitié des 1 100 municipalités d'un pays grand comme deux fois la France. Quatorze régions sont le théâtre d'affrontements entre eux. Les cultures de coca, le trafic illégal d'or, les extorsions et autres activités illicites sont en pleine expansion. La situation humanitaire aussi se dégrade : déplacements de population, ordres de confinement, enlèvements, tous les indicateurs sont au rouge.

La campagne électorale avait commencé. Le 7 juin 2025, le candidat potentiel Miguel Uribe, 39 ans, était victime d'un attentat, alors qu'il faisait campagne à Bogota. Deux mois plus tard, il succomba à ses blessures. Le tueur âgé de 15 ans a été arrêté mais pas les commanditaires. Le 21 avril, dans le département du Cauca (Sud-Ouest), un attentat au mortier sur la voie panaméricaine a causé la mort de 21 civils. « Mais la Colombie n'est pas revenue dix ans en arrière », précise Nary Vargas, chercheuse de l'International Center for Transitional Justice

(ICTJ). Les acteurs de la violence, leurs objectifs et leurs moyens ont changé. « La grande guérilla des FARC a cédé la place à plus d'une douzaine de groupes armés, mal coordonnés, qui se disputent localement le contrôle des territoires et de leurs économies illicites. Il y a la grande mafia dite « du Clan du Nil » et la vieille guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN). Il y a les dissidents, ces groupes armés qui se réclament des FARC. On trouve aussi les milices au service des narcotraffiquants et des groupes d'auto-défense territoriale. Aucune de ces organisations ne prétend prendre le pouvoir, pas même l'ELN, qui pense son action en termes de résistance.

Que faire pour venir à bout de cette myriade de groupes crimi-

nels ? Comme M. Petro, Ivan Cepeda est convaincu que la paix du pays ne se fera pas sans justice sociale et que le concept de sécurité humaine doit guider l'action de l'Etat. Il veut s'attaquer aux causes de la violence, à savoir les inégalités, la pauvreté et l'exclusion – en quatre ans, M. Petro a fait baisser le chômage à 8,9 %, son taux le plus bas depuis le début du siècle. L'héritier politique du président sortant veut poursuivre la politique de négociations engagée avec les groupes armés, en lui apportant des correctifs. Il propose, par exemple, de réorganiser les renseignements pour donner la priorité à la protection de la population civile, de renforcer la lutte contre la « macrocorruption » et le blanchiment d'argent, ou encore d'associer les organisations sociales de terrain aux conseils de sécurité du gouvernement. Les experts jugent ces ajustements largement insuffisants.

Les deux candidats de droite promettent, eux, de mettre fin aux négociations de paix et de venir à bout des organisations armées par la force. Augmentation du budget de la défense, renforcement des effectifs militaires, construction de prisons de haute sécurité, éradication forcée des

cultures de coca, bombardement des groupes armés : la recette n'a rien de nouveau. L'expérience montre qu'elle n'a pas été plus efficace que les négociations pour en finir avec la criminalité.

« Le problème de fond est que la violence a changé de nature mais pas la réponse de l'Etat, poursuit Nary Vargas. L'armée colombienne a été formée pour lutter contre une organisation armée, centralisée et hiérarchique qui ne présentait une menace à la sécurité nationale. L'Etat n'a pas de cadre stratégique et opérationnel pour affronter la nouvelle réalité sécuritaire et reprendre le contrôle du territoire. » Autrice d'un rapport intitulé « Du combat au contrôle du territoire : adapter la politique de sécurité à la violence contemporaine » publié en avril, M<sup>me</sup> Vargas interroge : « Comment l'armée peut-elle lutter contre deux organisations criminelles qui se disputent un territoire, sachant que, si elle s'en prend l'une, elle risque de faire le jeu de l'autre ? » Et de conclure : « A chaque élection, la question de savoir s'il faut faire la guerre ou négocier la paix resurgit. Elle devient une question idéologique, alors qu'elle devrait faire l'objet d'une approche technique. » ■

MARIE DELCAS

**Les cultures de coca, le trafic illégal d'or, les extorsions et autres activités illicites sont en pleine expansion**

CANICULE

# « Dans ces conditions, ça ne s'appelle plus faire cours »

Sur tout le territoire, écoles, collèges et lycées ont signalé la gravité de la situation dans leurs classes surchauffées. Les acteurs du secteur dénoncent le manque de réponse, ces dernières années, des collectivités locales et de l'éducation nationale

**D**ans le collège d'Amélie Pacaud, en banlieue parisienne, chaque journée caniculaire est un calvaire. Aucun volet extérieur ne protège les fenêtres du soleil qui écrase la vaste façade sud plus de dix heures par jour. « On culte à l'étouffée », résume l'enseignante de français, qui fait face à des classes de 29 élèves. Les adolescents ont défilé aux toilettes pour boire toute la journée, et des ventilateurs ont été mis à disposition dans les salles de classe les plus exposées, mais « cela ne sert qu'à brasser de l'air brûlant ». Jeudi 28 mai, des élèves se sont plaints de maux de tête, certains ont été pris de malaise ou de vomissement, presque tous étaient « amorphes ». « Dans ces conditions, ça ne s'appelle même plus faire cours, nous subissons tous », déplore Amélie Pacaud.

Sur tout le territoire, l'épisode de forte chaleur qui a conduit Météo-France à placer 17 départements de l'Ouest et de l'Île-de-France en vigilance orange canicule, jeudi, met les établissements scolaires en surchauffe. Inédite par sa précocité, cette vague touche le pays pour la première fois alors que tous les élèves de la maternelle au lycée général sont encore en classe, et que près de 200 000 candidats au baccalauréat professionnel passent des épreuves jeudi et vendredi. Des consignes ont été diffusées aux établissements par le ministère de l'Éducation nationale, mais aucune fermeture d'établissements à grande échelle n'a été décidée, pas plus que le report des examens.

Tandis que les températures annoncées dépassaient les 30 °C sur une large partie du territoire jeudi, avoisinant même les 38 °C dans le Sud, de nombreux établissements ont pourtant signalé des situations intenable dans les salles de classe. Des alertes qui mettent en lumière le manque de réponse de l'éducation nationale aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents et intenses.

## BOUILLIÈRES THERMIQUES

Dans la classe de Florence (elle n'a pas souhaité donner son nom), professeure des écoles dans une maternelle à Bordeaux, il faisait 28 °C dès 8 heures ; 34 °C à 16 h 30. Vingt-six élèves vivent toute la journée dans cette pièce aux larges baies vitrées qui ne s'ouvrent pas, dépourvus de volets extérieurs, et dont les rideaux occultant laissent passer le soleil aux extrémités. « On ne fait rien de particulier avec les enfants, ils ne peuvent pas se concentrer, rapporte l'enseignante, qui souffre elle-même beaucoup de la chaleur. On les arrose, on lit des histoires, et certains parents ne les laissent même plus l'après-midi. »

Combien sont-ils, ces établissements transformés en bouillottes thermiques par le soleil et la chaleur ? L'éducation nationale, l'ignore. La France compte 45 000 écoles, 5 300 collèges et 2 300 lycées publics dont les bâtiments sont à la charge respectivement de 21 600 communes, 101 départements et 15 régions. La gestion des

9 200 établissements scolaires privés est indépendante. L'État, qui n'a aucune compétence sur les locaux, est aveugle sur l'état du bâti scolaire qui accueille chaque jour près de 12 millions d'élèves et 1 million de membres du personnel. Cet angle mort a beau être connu et déploré depuis plusieurs années, il n'existe toujours aucun panorama national.

Une chose est sûre et désormais documentée par plusieurs rapports parus ces dernières années : l'immense majorité des bâtiments scolaires ne sont pas adaptés pour faire face à la chaleur.

Le SNES-FSU, premier syndicat du secondaire, a mené un sondage auprès de 623 collèges et lycées sur les trois derniers jours (mardi, mercredi et jeudi) afin de donner un aperçu de l'ampleur du problème. Près de 78 % des établissements interrogés ont relevé plus de 30 °C en classe. Dans un établissement sur cinq, le mercure excède même les 33 °C, dans des pièces où sont réunis en moyenne 26 élèves en collège, et plus de 30 en lycée, où 20 % des classes comptent plus de 35 élèves. « On peut affirmer sans trop se tromper que la majorité des collèges et lycées sont soumis à de très fortes températures dans les salles », conclut Sophie Vénétiat, à la tête du syndicat.

Ces conditions thermiques, que le ministre de l'éducation nationale, Edouard Gaffray, a qualifiées mercredi de « pas optimales », mettent à mal les conditions de travail et d'apprentissage, mais aussi la santé des adultes et des enfants, plus vulnérables aux effets de la chaleur, notamment parce que moins à même de la réguler. Des études établissent en outre une corrélation entre les fortes chaleurs et une diminution des performances cognitives, qui interroge l'organisation des examens en période caniculaire dans des établissements qui ne peuvent pas tous garantir des espaces frais.

Sept ans après la canicule de juin 2019, qui avait conduit à la décision sans précédent de reporter le brevet des collèges, ce nouvel épisode interroge l'action des pouvoirs publics alors que les vagues de chaleur en période scolaire deviennent annuelles.

Didier Georges dirige un lycée hôtelier parisien qui accueille, jeudi, les épreuves de français et d'histoire-géographie du bac professionnel. Mercredi, il a dû déplacer toutes les salles d'examen qui se trouvaient à l'étage, dont les fenêtres sont sans

## Une pollution à l'ozone très précoce

Corollaire de l'épisode de chaleur inédit pour un mois de mai, la France est également confrontée à un pic de pollution à l'ozone, tout aussi exceptionnel par sa précocité. Depuis quelques jours, la qualité de l'air est mauvaise sur une bonne partie du territoire en raison de l'augmentation des concentrations de ce gaz. Dès mardi 26 mai, le seuil réglementaire français a été dépassé en Ile-de-France, et le sud dit « très mauvais » (160 microgrammes par mètre cube) de l'indice de l'Agence européenne pour l'environnement a également été franchi en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-France, le Grand-Est, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Normandie. Jusqu'ici, selon les données de Pre'air, l'épisode de pollution à l'ozone d'envergure nationale le plus précoce s'était produit un 15 juin, en 2023 et en 2021.



**AUCUNE FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT À GRANDE ÉCHELLE N'A ÉTÉ DÉCIDÉE, PAS PLUS QUE LE REPORT DES EXAMENS QUI SE TENAIENT JEUDI ET VENDREDI**

rideaux : le thermomètre y affichait 38 °C à 11 heures. Les élèves ont composé, jeudi, dans des pièces autour de 30 °C, avec des ventilateurs, dont certains rapportés de chez lui par le proviseur. « Ce ne sont pas de bonnes conditions d'examen, mais avec les ventilateurs on s'en sort », se résout M. Georges, également secrétaire national du SNPDE-UNSA. La situation était plus favorable dans d'autres établissements, moins exposés au soleil, mieux isolés ou équipés pour refroidir l'air. Des disparités qui posent la question de l'égalité des élèves face aux conditions d'examen.

## CHANTIER TITANESQUE

C'est aux collectivités que revient la charge de la rénovation des bâtiments et de leur protection contre la chaleur. Or, si de nombreuses actions ont été menées ou sont en cours, des milliers d'établissements restent encore dépourvus d'équipements élémentaires comme les volets aux fenêtres – qu'il n'est, par ailleurs, pas toujours possible d'ouvrir – ou les brasseurs d'air. Quant à la rénovation énergétique globale, le chantier est titanesque, et son coût est estimé entre 40 milliards et 50 milliards d'euros.

Le ministre de l'éducation nationale est, lui, responsable de la sécurité de ses agents et des élèves. Il a publié, pour la première fois, jeudi 28 mai, un plan de gestion des vagues de chaleur pour que « chacun sache exactement ce qu'il a à faire » face à ces situations, selon les mots d'Edouard Gaffray. Ce document détaille les mesures de protection ou d'adaptation à prendre pour prévenir les effets de la chaleur, comme la

protection des locaux contre le soleil, l'aération ou l'aménagement « dans la mesure du possible » de l'organisation du travail. Il précise que la fermeture d'établissements scolaires est une décision locale qui doit rester « exceptionnelle et proportionnée, pour préserver la continuité du service et la continuité pédagogique ». La loi ne fixe aucun seuil maximal – ou minimal – de température pour les salles de classe.

Pour les représentants des personnels et des parents d'élèves, ces réponses restent insuffisantes et trop lentes. « Établir un protocole sur le papier avec des mesures qui ne sont pas applicables dans beaucoup de cas n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation, ce n'est plus possible de tolérer chaque année que les établissements scolaires restent dans cet état », s'emporte Sophie Vénétiat.

La FCPE exprime aussi sa « colère » et son « incompréhension ». « Ces chaleurs sont prévisibles et, chaque année, on fait face à la même inertie de l'éducation nationale, on oblige les établissements à tenir jusqu'à la rupture ! », dénonce son porte-parole, Grégoire Ensel, qui demande aux autorités des mesures urgentes, mais s'adresse également aux candidats à la présidentielle pour un plan pluriannuel concernant le bâti scolaire.

Dans l'immédiat, dans les établissements, chacun se prépare d'ores et déjà à subir de nouveaux les effets d'une chaleur caniculaire durant le mois qui sépare encore élèves et membres du personnel éducatif de la fin de l'année scolaire. ■

ÉLÉA POMMIERS

# Les maires aux avant-postes

## Distribution de bouteilles d'eau, maraudes auprès des personnes sans abri, ouverture des parcs la nuit... Les édiles sont en première ligne pour gérer la situation



Dans une salle d'examen du lycée Déodat-de-Séverac, à Toulouse, jeudi 28 mai.

A gauche : dans la cour du lycée.

### RÉCIT

Nathalie Appéré est bien obligée de se rendre à l'évidence : « On pensait que l'on aurait le climat toulousain à l'horizon 2030-2035, explique le maire (Parti socialiste, PS) de Rennes. Or, nous y sommes déjà. Et dans cinq à dix ans, c'est plutôt celui du centre du Portugal que nous aurons... » Depuis le début de la semaine, une canicule précoce frappe l'ouest du pays, et singulièrement la Bretagne, peu habituée à une telle fournaise.

D'un bout à l'autre de la France, les maires sont aux avant-postes. A Paris, Emmanuel Grégoire (PS), notamment, a multiplié les déplacements sur le terrain les 27 et 28 mai pour se montrer à la tâche et à l'écoute des trois publics particulièrement vulnérables aux fortes chaleurs : les personnes âgées, les enfants et les sans-abri.

Le successeur d'Anne Hidalgo s'est rendu dans l'un des 15 établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) gérés par la ville. « Bonjour, il y a quelqu'un ? C'est le maire de la ville » : vingt minutes de vélo plus tard, le voilà en train de faire le tour des campements de fortune du boulevard Bourdon, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, pour accompagner la maraude quotidienne de l'unité d'assistance aux sans-abri venue distribuer des gourdes en métal pleines. Selon le dernier recensement annuel, réalisé fin janvier, 387 personnes dorment dans les rues parisiennes.

A Brest, la municipalité a, parmi d'autres initiatives, renforcé les maraudes de jour pour les personnes précaires ou sans domicile. « On distribue de l'eau, des denrées alimentaires, on donne Talerte si nécessaire... », précise le nouveau maire (divers droite).

Stéphane Roudaut se réjouit de voir que la mobilisation n'est pas réservée aux élus. « Une solidarité spontanée s'exprime dans la rue, témoigne-t-il. J'ai vu des gens demander à des personnes âgées si elles allaient bien et avaient besoin de quelque chose. »

Cette entraîne s'avère d'autant plus essentielle qu'il est difficile d'agir face à la canicule quand « on manque de moyens financiers », explique Julien Etourneau, maire (sans étiquette) de La Ferté-Imbault (Loir-et-Cher), 967 habitants. Les communes tiennent un registre des personnes vulnérables. « On les appelle tous les jours pour savoir comment elles vont, poursuit l'édile. Si besoin, on peut leur apporter de l'eau ou livrer leurs courses pour éviter qu'elles sortent. »

Les 600 personnes inscrites à Rennes ont toutes été appelées en quarante-huit heures par les services municipaux. « Pour le moment, aucune situation d'urgence n'a été repérée, se rassure Nathalie Appéré. Mais le SAMU constate une augmentation des appels et on sait que les effets sur les organismes ne se produisent qu'après quelques jours. »

Certes, la fréquence de ces événements finit par modifier les comportements. « On a des réflexes qui permettent d'anticiper, même s'il y a quand même de l'inquiétude », explique Christophe Hogard, maire (divers droite) des Herbiers (Vendée). Les gens

prennent « l'habitude de s'enfermer, de se protéger », complète Jérôme Baloge, maire (Parti radical) de Niort, mais « le problème d'une canicule, c'est salubre ». Et sa précocité. A Rennes aussi, on a appris à réagir, « mais on n'avait pas l'habitude de gérer des nuits tropicales en mai... », relève Nathalie Appéré. Et le plan canicule de la capitale bretonne est calé sur la période 15 juin-15 septembre. « Pour certaines choses, on ne peut pas être aussi réactifs qu'on le voudrait, poursuit-elle. Avant l'ouverture d'une patinoire, par exemple, les normes sanitaires imposent une analyse de la qualité de l'eau pendant plusieurs semaines. On est pris de court. »

### Climatisation

Et ici et là, on adapte les horaires des agents. A La Ferté-Imbault, « ils commencent plus tôt le matin, pour finir plus tôt », explique Julien Etourneau. A Tours, la collecte des déchets ménagers a été avancée à partir de 3 heures du matin. Les agents qui interviennent dans les écoles arrivent plus tôt, pour pouvoir aérer dès 6 h 30.

Tous les moyens sont bons pour faire baisser la température : à Tours, les cours d'école sont rafraîchis au jet d'eau, des ventilateurs sont installés dans les classes, des repas froids sont proposés à la cantine. Emmanuel Grégoire a rappelé l'existence de « 1400 îlots de fraîcheur » (jardins, églises...) à Paris et quatre autres parcs municipaux y sont ouverts jusqu'à minuit. A Rennes, une quinzaine d'entre eux le restent toute la nuit.

Cette question, cruciale de fraîcheur, a d'ailleurs donné lieu à quelques échanges vifs au sujet de la climatisation. Le 26 mai, Marine Le Pen, présidente du groupe Rassemblement national à l'Assemblée nationale, a réitéré sa

### À TOURS, LES COURS D'ÉCOLE SONT RAFFRAÎCHIS AU JET D'EAU, DES VENTILATEURS SONT INSTALLÉS DANS LES CLASSES

demande d'« un grand plan de climatisation », considérant que « le droit à la fraîcheur n'est pas une luxe ». « Une excellente illustration du populisme », a rétorqué le maire (Les Républicains) de Meaux. Car un tel plan coûterait 50 milliards d'euros, a assuré Jean-François Copé, et « elle se garde bien de dire que, pour le faire, il faut un financement gigantesque ».

Tout miser sur la climatisation, comme le demande par exemple Louis Sarkozy, conseiller municipal d'opposition de Menton (Alpes-Maritimes), « c'est débile », lâche Emmanuel Denis. Car c'est ajouter du mal au mal. Comme le maire écologiste de Tours, la plupart des édiles ont d'ailleurs une approche prudente du sujet : la climatisation, c'est quand on ne peut pas faire autrement. « Il existe d'autres systèmes de refroidissement, comme les "puits canadiens" ou les pompes à chaleur, explique Emmanuel Denis. Il existe aussi des techniques ancestrales : on regarde comment ont été construits les bâtiments dans les pays méditerranéens. »

Rennes va consacrer 400 millions d'euros à la rénovation de 35 équipements publics. « On peut obtenir une salle fraîche sans être climatisée quand le bâtiment est bien conçu », abonde Nathalie Appéré. « Ces épisodes précoces montrent nos vulnérabilités,

continue-t-elle. Les risques s'accroissent et se multiplient. Il y a quelques semaines encore, on gérait des inondations. En Bretagne, nous avons un travail d'adaptation au réchauffement climatique à conduire à marche forcée. »

### Citernes enfoncées

Comment faire davantage de place à la nature ? Comme dans l'école que le maire de Paris a visitée jeudi matin, 203 « cours oasis », avec plus de pelure terre et de végétation, ont été aménagées depuis 2017, l'objectif étant d'atteindre le chiffre de 360 d'ici à 2030, sur les quelque 740 écoles primaires et collèges de la capitale. Niort a doublé le nombre d'arbres lors du dernier mandat. Des citernes ont été enfoncées à plusieurs endroits de la ville. Elles collectent l'eau de pluie l'hiver, utilisée l'été à l'arrosage des jardins et au rafraîchissement de l'espace public.

En attendant, la situation actuelle inquiète. « Pour l'instant, ça va mais on n'est qu'à moitié de mai... C'est ça qui est terrifiant », soupire Emmanuel Denis. L'édile pense qu'« il n'y a pas encore de prise en compte réelle de ce que l'on va devoir affronter ». Il donne un exemple : en juin 2025, Tours a connu une chaleur record. Le maire a fermé toutes les écoles à partir de 14 h 30 pendant deux après-midi. Le record n'a pas été battu, ni la ministre de l'éducation nationale de l'époque, Elisabeth Borne.

« Je l'ai invitée à venir avec le gouvernement faire un conseil des ministres dans une école Palleron [construction modulaire, assez répandue dans le bâti scolaire], raconte Emmanuel Denis. Bizarrement, ils ne sont pas venus... »

HÉLÈNE BEKMEZIAN, PIERRE BOTTEL ET BENOÎT FLOC'H

# Baptiser les canicules comme les ouragans pour mieux s'y préparer

## Certains scientifiques ou militants proposent de nommer les vagues de chaleur, afin d'améliorer la prise de conscience de leur dangerosité

La chaleur a ses records et ses morts. Doit-elle avoir aussi des prénoms ? Alors que la France connaît un épisode caniculaire aussi intense que précoce, long et étendu, une proposition progresse dans certains milieux scientifiques et politiques : baptiser les vagues de chaleur comme on nomme les ouragans ou les tempêtes. Une manière, selon ses défenseurs, de rendre visible un danger encore sous-estimé et de mieux s'y préparer. Une stratégie de communication risquée, rétorquent d'autres chercheurs, qui doutent de son efficacité réelle.

L'idée néo pas seulement théorique. En Italie, le service météo privé Il Meteo nomme certains anticyclones responsables de fortes chaleurs en puisant des références dans l'histoire mythologique ou classique. Ces dernières années, il a ainsi parlé de Lucifer et de Cerber, le chien à trois têtes qui garde l'entrée du royaume d'Hades, les enfers de la Grèce antique.

En 2022, Séville est devenue la première ville à officiellement baptiser des vagues de chaleur. La première fut nommée Zoe, puis l'année suivante vit se succéder Yago, Xenia, Wenceslao et Vera. L'initiative, appelée « pro-mé-

teo », a été lancée par le Centre de résilience climatique du cercle de réflexion américain Atlantic Council avec la mairie et l'université de la capitale andalouse.

Ces experts ont classé les vagues de chaleur en quatre niveaux (de 0 à 3), selon l'impact sanitaire attendu, lié à certains paramètres (de température, d'humidité, etc.). Seules les canicules les plus dangereuses, c'est-à-dire susceptibles d'entraîner une mortalité dépassant de 30 % la moyenne des vingt-cinq années précédentes, ont été nommées.

### Culture du risque

« Les noms ont été choisis selon un ordre alphabétique inversé - pour ne pas se confondre avec la dénomination des tempêtes -, en veillant à la neutralité (en alternant les prénoms masculins et féminins), à l'éponymie et à ce qu'ils ne soient pas trop courants », raconte José-Maria Martín-Ollala, professeur à l'université de Séville et conseiller scientifique du projet pro-meteo.

Ce dispositif a-t-il aidé à la prise de conscience du risque ? Selon une étude publiée en 2024 dans *Scientific Reports*, fondée sur une enquête auprès de 2000 personnes, les 6 % de participants qui se sont souvenus spontanément

du nom Zoe ont davantage suivi les mesures de sécurité que les autres : ils ont un peu plus passé de temps à l'intérieur, bu davantage d'eau ou adapté leurs horaires de travail - bien que l'on ne puisse pas établir de lien de causalité.

Le raisonnement pourrait paraître intuitif. Les tempêtes nommées Katrina, Xynthia ou Sandy marquent les esprits. Les canicules, elles, peuvent rester abstraites. Or elles figurent parmi les catastrophes les plus meurtrières. La canicule européenne de 2003 a provoqué 70 000 décès supplémentaires sur le continent, dont près de 15 000 en France. En 2025, la chaleur a tué 57 000 personnes dans l'Hexagone.

« A l'exception de cette canicule, la mémoire individuelle et collective oublie rapidement les vagues de chaleur du passé », observe le climatologue Valérie Masson-Delmotte. Elle estime « important de nommer les choses » et rappelle que, dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, le baptême de sécheresses remarquables a permis de créer une culture du risque.

Aux Etats-Unis et en France, des militants ont proposé d'aller plus loin : nommer les canicules non par des prénoms, mais par le nom de grands émetteurs de gaz

à effet de serre, comme les groupes pétrolier, total, Energies et Exxon - la combustion des énergies fossiles étant majoritairement responsable du réchauffement. « Cela aiderait à comprendre la relation entre les causes et les conséquences du changement climatique, que passe sous silence une partie de la couverture médiatique de l'épisode de chaleur actuel en France. Mais il y a un risque de contentieux juridique », analyse Valérie Masson-Delmotte.

A Séville, le Centre de résilience climatique a abandonné le projet de nommer les canicules et arrêté son financement en décembre 2023. « Les nouveaux dirigeants ayant d'autres points de vue et projets », regrette José-Maria Martín-Ollala. « Notre centre est

fier d'avoir aidé Séville à tester cette approche novatrice, et nous continuons à investir, en collaboration avec les collectivités, afin de mieux protéger les habitants contre les risques liés à la chaleur », indique Jorge Gastelumendi, directeur du Centre de résilience climatique.

### Risque de « sensationnalisme »

Plusieurs chercheurs doutent que la dénomination des canicules suffise à changer les comportements. « Nous n'avons constaté qu'un effet très limité sur la perception du risque et n'avons pas observé d'intention accrue de prendre des mesures de sécurité », indique Andrea Taylor, professeur à l'université de Leeds au Royaume-Uni, sur le blog de l'établissement. Son équipe a interrogé 4 000 personnes au Royaume-Uni et en Italie sur leur réaction face à une canicule au nom menaçant (Lucifer), neutre (Arnold) ou sans appellation.

Andrea Taylor estime que la population n'interprète pas les risques de la même façon entre une tempête - de courte durée et avec un début et une fin clairs - et une canicule, qui s'installe progressivement et touche des territoires immenses. En outre, pour le chercheur, baptiser les vagues de chaleur risqué d'être perçu comme

du « sensationnalisme » par certains, les dissuadant d'appliquer des consignes de sécurité.

L'Organisation météorologique mondiale est également défavorable aux noms de canicules, de même que Météo-France. L'instance onusienne, qui coordonne le système international de dénomination des cyclones tropicaux, estime que ce dernier n'est ni « transposable » ni « adapté » aux vagues de chaleur. Elle juge que baptiser les coups de chaud peut interférer avec les alertes des autorités nationales, notamment sans titres, créer une confusion du public et que l'on ne dispose pas de données prouvant qu'une telle initiative réduirait la mortalité.

Elle s'inquiète également d'un « faux sentiment de sécurité » face à des vagues de chaleur dangereuses, mais qui ne feraient pas l'objet d'une appellation spécifique. En outre, les risques ne s'arrêtent pas aux périodes de canicule : en France, les deux tiers de la mortalité liée à la chaleur ont lieu en dehors de ces épisodes. L'Organisation météorologique mondiale appelle plutôt à renforcer les politiques de santé publique en mettant l'accent sur les populations vulnérables et sur les mesures à prendre pour se protéger. ■

AUDREY GARRIC

POUR L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE, DONNER UN NOM AUX CANICULES PEUT INTERFÉRER AVEC LES ALERTES DES AUTORITÉS NATIONALES

# Grand Angle www.grandanglesante.fr

## Spécial Cancer

### LA GUÉRISON EN LIGNE DE MIRE

La science accélère pour progresser plus vite dans le traitement de tous les cancers. Le dépistage précoce et le suivi biologique des mutations cellulaires restent les clés pour soigner les patients.



#### → TRIBUNE

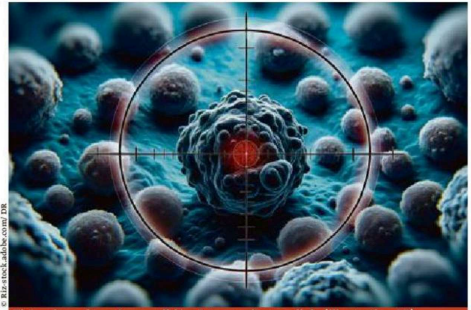
Pr Alain Puisieux, Président du directoire de l'Institut Curie.

#### L'ESPOIR D'UNE MÉDECINE PERSONNALISÉE ET ADAPTATIVE

Le cancer semble progresser de façon inexorable, alors que sa prise en charge n'a jamais été aussi performante. Tel est le paradoxe de cette maladie (en réalité, un ensemble complexe de maladies), qui demeure le premier fléau sanitaire mondial. Chaque année, 18,5 millions de personnes sont diagnostiquées dans le monde et 9,5 millions en décèdent. Sans nouvelle avancée thérapeutique, ce chiffre pourrait dépasser 30 millions d'ici à 2050, avec plus de 18,6 millions de décès. Si le vieillissement de la population explique environ la moitié de cette augmentation, un quart résulte des progrès du dépistage précoce, constituant en soi une évolution positive. Le dernier quart est lié aux modes de vie (alcool, tabac, alimentation, sédentarité) ainsi qu'aux expositions environnementales (pollution, pesticides, métaux lourds). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, moins de 20% des patients pouvaient espérer une guérison, mais deux grandes révolutions ont profondément modifié le pronostic. D'abord, dans les années 1950, la radiothérapie et les premières chimiothérapies ont permis de cibler les cellules à prolifération excessive. Puis, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le développement des thérapies ciblées et des immunothérapies a ouvert l'ère de la médecine de précision. Grâce à ces avancées, la survie à cinq ans atteint aujourd'hui près de 70%. Une troisième révolution est désormais à l'œuvre. À l'Institut Curie, pionnier de cette approche, nous parlons de « médecine personnalisée et adaptative ». Il ne s'agit plus seulement de traiter la maladie telle qu'elle se manifeste, mais de conserver en permanence une longueur d'avance en anticipant son évolution. Les nouvelles technologies nous permettent de suivre l'émergence de cellules à fort potentiel de malignité, susceptibles de conduire à des résistances thérapeutiques et à la formation de métastases. Cette capacité de prédiction autorise un ajustement continu des traitements afin de freiner, voire d'empêcher, la progression de la maladie. Par cette approche de rupture, nous poursuivons l'amélioration de la prise en charge des patients avec une ambition majeure : contribuer à un monde sans cancer incurable. ©

En septembre 2025, un article du *Lancet* lançait un pavé dans la mare. La France serait parmi les pays les plus touchés par le cancer, toutes causes confondues, avec 389,4 cas pour 100 000 habitants. En valeur absolue, on comptait 433 133 nouveaux cas par an en 2023 (57 % chez les hommes, 47 % chez les femmes), avec un âge moyen de diagnostic de 70 ans pour les hommes et de 68 ans pour les femmes. Parmi les cas les plus fréquents, le cancer du sein touche plus de 61 000 femmes par an, tandis que près de 59 000 hommes sont atteints par un cancer de la prostate. Ces chiffres montrent qu'en dépit des progrès continus de la recherche et des traitements disponibles, le cancer reste une priorité absolue des politiques de santé publique. Derrière ces données, ce sont d'abord les faiblesses structurelles des stratégies de prévention qui sont en jeu. Les spécialistes s'entendent pour estimer que plus d'un tiers des cas de cancers sont potentiellement évitables, à condition d'agir efficacement sur de nombreux facteurs de risque (tabagisme, alcoolisme, alimentation, sédentarité...). Heureusement, la science

progresses à grands pas, d'abord pour mieux comprendre les caractéristiques de chaque tumeur, pour mettre au point des traitements ultraciblés en fonction du profil de chaque patient et donner des armes au système immunitaire pour s'attaquer avec efficacité aux cellules cancéreuses. Désormais, les spécialistes ne classifient plus les cancers selon les organes atteints, mais selon la nature des tumeurs. Grâce à la puissance de la donnée augmentée par les solutions d'IA, chaque tumeur, chaque évolution tumorale et chaque sous-type génétique sont identifiés, ciblés et visés par des thérapies très innovantes.



Thérapie anticancéreuse ciblée. Attaque d'une cellule (illustration 3D).

Dès lors, l'espoir de guérir tous les cancers, d'ici à 2050, devient une perspective atteignable.

© Stéphane Cencor



#### Progrès → LA FORCE DU COLLECTIF

Nicolas Ozan, Directeur médical oncologie et hématologie d'AstraZeneca France, revient sur les évolutions récentes des traitements des patients atteints de cancers, les pistes thérapeutiques en développement et les enjeux de l'innovation en France.

#### Quelles seront les tendances de l'édition 2026 de l'ASCO ? Est-on sur la voie de nouvelles avancées thérapeutiques ?

À mon sens, l'ASCO 2026 devrait confirmer les stratégies thérapeutiques développées ces dernières années et nous encourager à anticiper l'arrivée des innovations futures. Si l'on regarde les grandes avancées passées, le bilan est très encourageant. En trente ans, les progrès ont été continus et l'arsenal thérapeutique ne cesse de se compléter et de se combiner. Avant les années 2000, la chimiothérapie et la radiothérapie « classiques » constituaient les piliers du traitement du cancer en tuant les cellules cancéreuses, mais pouvant aussi atteindre des cellules saines. Dix ans plus tard, le ciblage de protéines anormales présentes à la surface des tumeurs a constitué un bond en avant, offrant la possibilité de détruire plus spécifiquement les cellules tumorales. Depuis plus d'une décennie, nous sommes engagés dans d'autres innovations de rupture avec l'immunothérapie qui stimule le système immunitaire du

patient afin qu'il élimine lui-même les cellules tumorales. Dans certains cancers du sang, les cellules CAR-T, fabriquées à partir de cellules immunitaires du malade, agissent comme un véritable « GPS » pour détecter les cellules tumorales et les éliminer. Plus récents, les anticorps conjugués (ADC) combinent un traitement ciblé et une chimiothérapie afin de délivrer cette dernière directement dans les cellules malades.

#### Présent depuis 40 ans en oncologie, comment le groupe AstraZeneca contribue-t-il aux progrès thérapeutiques contre le cancer ?

Nous participons à la prise en charge de patients français via les traitements cités plus haut dans les indications des cancers du sein, du poumon, gynécologiques et urologiques, du système digestif et du sang. Grâce à la recherche & développement dans laquelle nous investissons près d'un quart de notre chiffre d'affaires, nous travaillons sur les innovations de demain. AstraZeneca développe par exemple des immunothérapies « bispécifiques », qui stimulent le

système immunitaire de deux façons simultanées, notamment dans le cancer de la plèvre souvent lié à l'amiante. Nous étudions aussi l'apport des « T Cells engagers », qui ont pour objectif de lier les cellules immunitaires aux cellules cancéreuses pour favoriser leur destruction. Enfin, concernant le déploiement de nouvelles stratégies de traitement, nous présentons à l'ASCO des résultats sur l'association d'une immunothérapie par voie intraveineuse avec une chimiothérapie injectée directement dans la tumeur.

#### Quel regard portez-vous sur l'écosystème français engagé dans la lutte contre le cancer ?

La France atteint un niveau d'excellence reconnu en oncologie, grâce à la grande qualité de ses chercheurs et de ses cliniciens, mais aussi à une organisation des soins particulièrement structurée. Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), obligatoires depuis 2003, associées à la création par l'INCA des plateformes de biologie moléculaire pour identifier les anomalies génétiques et utiliser le bon médicament, ont favorisé la personnalisation du traitement pour chaque patient. Les dispositifs d'accès précoce, mis en place par les autorités de santé permettent un accès accéléré à certains traitements innovants pour les patients français. Ces progrès réalisés dans la prise en charge des patients sont le fruit d'un effort collectif auquel nous contribuons activement. Nous avons pu accompagner plusieurs de ces initiatives structurantes et continuons à explorer les technologies qui pourront améliorer les parcours de soin. En tant que membre fondateur de la Filière Intelligence artificielle et Cancer,

nous travaillons, par exemple, à l'utilisation du potentiel du numérique et de l'intelligence artificielle pour transformer le pronostic des patients. Nous menons aussi des projets visant à améliorer concrètement l'accompagnement des patients, pendant et après la maladie, comme le programme Espoir de guérison.

#### Comment aller plus loin pour remporter de nouvelles batailles et, un jour, guérir définitivement le cancer ?

Avec l'ambition d'éliminer, un jour, le cancer comme cause de décès, l'enjeu est de concilier soutenabilité du système de santé avec innovation et amélioration de la prise en charge des patients d'aujourd'hui et de demain, dans un contexte géopolitique qui redistribue les cartes et bouscule les modèles établis de financement de l'innovation. Pour y parvenir, une réflexion sur les choix d'orientation des investissements de santé semble incontournable afin de dégager les moyens nécessaires pour s'assurer que les patients auront accès aux futures innovations capables d'améliorer le pronostic. Investir davantage dans la prévention pour réduire le nombre de cancers évitables, dans le dépistage et le diagnostic de précision pour une prise en charge plus précoce et mieux adaptée ou encore investir dans les soins ambulatoires et les technologies de suivi à distance afin de réduire, lorsque cela est possible, certaines hospitalisations lourdes et coûteuses, peuvent être des pistes pour les années à venir. © S.C.

## ASCO 2026 → L'AUDACE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DES PATIENTS

À l'occasion du congrès mondial de l'ASCO\*, Bristol Myers Squibb réaffirme son engagement de pionnier en cancérologie. Au cœur des enjeux : innovations de rupture, excellence de la recherche clinique en France et reconnaissance de la valeur de l'innovation. Entretien avec Mireille Saliba, General Manager de Bristol Myers Squibb France.

**Vous présentez cette année à l'ASCO les derniers résultats de votre recherche en oncologie. Que représente ce congrès pour Bristol Myers Squibb ?**

L'ASCO est pour nous un rendez-vous incontournable. C'est le moment où nous partageons le fruit de nos recherches avec la communauté scientifique et médicale mondiale et, cette année, nos données illustrent à nouveau ce qui nous anime depuis des décennies : l'audace scientifique. Elle nous pousse à explorer des cibles thérapeutiques nouvelles et à nous attaquer aux maladies les plus complexes. Chez Bristol Myers Squibb, cette audace a une histoire : nous avons ouvert la voie de l'immuno-oncologie dès 2011, en révolutionnant durablement les standards de traitement.

Aujourd'hui, nous sommes les seuls à proposer trois immunothérapies dans le cancer et deux thérapies cellulaires CART distinctes dans les cancers du sang : l'une dans le myélome, l'autre dans le lymphome.

Et nous avons l'ambition de mettre à disposition 10 nouvelles molécules et 30 nouvelles indications d'ici à 2030, ce qui fait de notre portefeuille de molécules en oncologie l'un des plus riches du secteur.

**Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour les patients ?**

Tout part du patient et tout doit y revenir. Notre recherche en oncologie couvre aujourd'hui une diversité de modalités thérapeutiques exceptionnelles : thérapies ciblées, nouvelles approches de la dégradation intracellulaire des protéines, thérapies cellulaires... Une pluralité qui nous permet de nous attaquer à de nombreux types de cancers et d'aller vers toujours plus de personnalisation. Avec une ambition claire : intervenir le plus tôt possible dans l'histoire de la maladie avec des médicaments *first-in-class* ou *best-in-class*.

Les nouveaux anticorps bispécifiques, conjugués à une chimiothérapie ou un radioligand, sont une illustration de cette conviction qu'il est plus que jamais possible de redéfinir les perspectives de survie, pour des sous-types de cancers aujourd'hui dépourvus de traitement efficace.

**La France est-elle à la hauteur de cet enjeu scientifique ?**

En France, l'innovation en oncologie s'appuie sur un écosystème d'excellence porté par les Centres de lutte contre le cancer et des centres hospitaliers publics ou privés, mais aussi sur l'engagement structurant



© Stéphane de Bourges - BMS / DR

**« Notre priorité reste l'accès des patients aux innovations le plus tôt possible [...] »**

Mireille Saliba

de l'Institut national du cancer. Chez Bristol Myers Squibb, la France est le troisième marché dans le monde hors États-Unis, et notre première force ici, c'est la recherche clinique. Nous investissons plus de 100 millions d'euros chaque année

et nous sommes la deuxième filiale du groupe en nombre de patients inclus dans des essais cliniques. C'est considérable. Mais cette force se heurte à des limites. Si la France est le troisième pays européen pour la recherche clinique en oncologie et les essais de phases précoces, l'Europe décroche face à la concurrence internationale. Le continent asiatique représente désormais 60% des essais cliniques mondiaux en oncologie, contre 20% pour l'Europe. Ce décrochage doit nous alerter collectivement : une France moins attractive pour les essais cliniques, c'est une France où les patients accèdent plus tard - et parfois moins - aux innovations.

**Dans le contexte actuel, comment préserver un accès aux traitements innovants pour les patients français atteints de maladies graves comme le cancer ?**

Notre priorité reste l'accès des patients aux innovations le plus tôt possible, et j'insiste aujourd'hui sur la nécessité de la reconnaissance de ces innovations. Développer un médicament représente dix à douze ans de recherche, des investissements considérables et, au bout du compte, une seule molécule sur 10 000 franchit toutes les étapes d'évaluation nécessaires avant de

pouvoir être mise à disposition. C'est un processus long et périlleux que nous menons aux côtés des équipes académiques et hospitalières. Mais, pour que les patients continuent à avoir accès aux innovations, il faut que les médicaments de rupture soient mieux reconnus et défendus à leur juste valeur. Il faut également que des mesures concrètes soient prises comme raccourcir les délais d'accès aux traitements innovants, trois fois plus longs qu'en Allemagne par exemple. Il faut pérenniser les dispositifs d'accès précoce qui ont permis à plus de 10 000 patients de bénéficier de nos molécules innovantes des années avant leur commercialisation dans l'Hexagone.

Enfin, il faut continuer à simplifier les procédures d'accès aux essais cliniques. Toutes ces conditions doivent s'inscrire dans un dialogue constant entre les pouvoirs publics et les industriels pour sécuriser l'accès aux traitements de pointe en France. © S. C.

\* American Society of Clinical Oncology. <https://www.leem.org/presse/recherche-clinique-la-france-stagne-l-europe-recule-comment-preserver-l-innovation>

ONC-FR-2600203 - NP - avril 2026

## Traitements → LES NOUVELLES PROMESSES DE LA RADIOTHÉRAPIE

En plein développement, la radiothérapie interne vectorisée s'annonce comme une technologie de rupture dans de multiples indications, comme le détaille Nicolas Bruno, Directeur médical de Novartis France.

**En cinquante ans, les progrès en oncologie ont transformé la prise en charge des patients atteints de cancer. Cette dynamique s'appuie sur les avancées conjointes de la recherche académique, de la communauté médicale et de l'industrie pharmaceutique. Le laboratoire Novartis a joué un rôle précurseur dans l'innovation thérapeutique.**

« Nous avons mis au point, dans les années 1990, la première thérapie ciblée visant à traiter uniquement les cellules tumorales en préservant le reste de l'organisme, explique Nicolas Bruno, Directeur médical France. Nous avons également été pionniers dans la conception des thérapies cellulaires permettant de réactiver le système immunitaire pour qu'il soit capable de lutter efficacement contre le cancer. »

Aujourd'hui, l'entreprise innove dans une technologie de médecine nucléaire de nouvelle génération : la radiothérapie interne vectorisée (RIV). La RIV est une radiothérapie ciblée, qui va directement identifier et chercher les cellules cancéreuses puis délivrer une très petite dose de radioactivité dans la tumeur. Résultat : les cellules cancéreuses sont détruites de l'intérieur, et les tissus sains autour sont largement épargnés. La RIV touche la bonne cible, au bon endroit,

avec un impact limité sur le reste du corps. Administrée par injection, la RIV est actuellement indiquée dans différents cancers, notamment celui de la prostate. « Ces traitements ciblés permettent souvent une efficacité accrue tout en réduisant la pénibilité des soins, avec un impact direct sur la qualité de vie des patients », observe Nicolas Bruno.

Aujourd'hui, la médecine nucléaire thérapeutique transforme la prise en charge du cancer de la prostate et offre des perspectives prometteuses avec plus de 40 cibles visées et pour la quasi-totalité des cancers d'organe. « L'un des objectifs est de tester de nouvelles formes d'isotopes, ainsi que leur association, voire de les combiner avec des immunothérapies », précise le Directeur médical. La France est identifiée comme un territoire de prédilection pour le développement de cette technologie. « La RIV figure parmi les priorités d'action des autorités de santé, ainsi que des centres de lutte contre le cancer », se félicite Nicolas Bruno. Extrêmement pointue à fabriquer, la RIV exige des délais de délivrance contraints, pour que le produit ne perde pas en radioactivité, et donc en efficacité. © S. C.



© Nicolas Coumbier - Novartis France / DR

FA-11681818 - Mai 2026  
Copyright Novartis Pharma SAS

## Nutrition → AU CŒUR DU PARCOURS DE SOINS

L'intégration de la nutrition clinique dans la prise en charge du cancer : un enjeu majeur pour la préservation de l'état de santé du patient et l'efficacité de la prise en charge médicale.

**Face au cancer, la prise en charge nutritionnelle devrait aujourd'hui faire partie intégrante du parcours de soins du patient. « On estime que 40 % d'entre eux en moyenne sont victimes de dénutrition, indique Guillaume Ulmann, Senior Medical Oncology chez Nutricia, une filiale de Danone spécialisée dans la nutrition médicale. Mais, en réalité, ce taux peut aller jusqu'à 80 % pour certaines localisations de cancers, en particulier ceux de la partie haute du tube digestif. »** De nombreuses études attestent des liens délétères entre le cancer et la dénutrition. « Les traitements administrés aux patients sont à l'origine de effets secondaires, comme les nausées, les diarrhées, les vomissements, qui réduisent la capacité des patients à s'alimenter et amoindrissent leur santé physique et psychologique, poursuit Guillaume Ulmann. D'autres données montrent par ailleurs que la perte de poids et de masse musculaire peut diminuer l'efficacité de certains traitements, en particulier l'immunothérapie. »

Dès la pose du diagnostic, la surveillance du risque de dénutrition devient un enjeu clé de la prise en charge du patient. « Si son rôle est désormais bien compris par la communauté



**« On estime que 40 % des patients, en moyenne, sont victimes de dénutrition. Mais ce taux peut aller jusqu'à 80 % pour les cancers de la partie haute du tube digestif. »**  
Guillaume Ulmann

médicale, souligne Guillaume Ulmann, sa systématisation et son individualisation ne sont pas encore optimales. » La détection de la dénutrition passe par la surveillance régulière du poids et de l'IMC, ainsi que de la masse et de la force musculaire. « La mesure de ces paramètres, souvent complétée par une albuminémie, permet d'établir le stade de sévérité de la dénutrition », précise-t-il. Lorsqu'elle est avérée, il est alors essentiel d'informer et de former le patient sur la nécessité de veiller à son alimentation et d'engager, si nécessaire, un programme de nutrition clinique. Outre la prescription d'une alimentation enrichie hypercalorique et hyperprotéique, il peut

être envisagé d'instaurer une nutrition artificielle, par voie entérale (voie d'abord nasogastrique ou gastrostomie) ou par voie parentérale (via les voies veineuses). « Si le consensus scientifique sur l'importance de la nutrition médicale est aujourd'hui bien établi, elle n'est pas encore suffisamment inscrite dans le parcours de soins des patients, estime Guillaume Ulmann. Et elle est insuffisamment valorisée, ce qui ne facilite pas l'individualisation des prises en charge pour les patients. » © S. C.

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



Edouard Philippe et Gabriel Attal, lors d'une réunion politique à Paris, le 10 février. OLIVIER CORSANI/LE PARISIEN-NAIPP

# La bataille du centre pour contrer le RN et LFI

Parmi les héritiers du macronisme, mais aussi à gauche, certains imaginent que la campagne présidentielle pourrait se jouer au « milieu », dans les ruines des anciens partis de gouvernement

C'est une petite musique qui monte au sein du camp macroniste, et s'entend à gauche et à droite, à l'orée de la campagne présidentielle. Pour gagner face au Rassemblement national (RN), le salut se trouverait-il dans la conquête d'un espace au centre ? Animés par la question d'un vote utile contre l'extrême droite dès le premier tour, certains assument désormais la construction d'une candidature qui redessinerait les contours de l'électorat macroniste de 2017 et de 2022, et rêvent d'occuper, entre le RN et La France insoumise (LFI), un large espace électoral.

Il y a ceux qui prennent appui sur les dernières négociations budgétaires, allant du Parti socialiste au parti Les Républicains, comme l'ancien ministre de l'économie Eric Lombard (2022-2025), qui assumait sur France Culture, le 29 avril, qu'« après la présidentielle, c'est bien cette coalition qu'il faudra faire vivre, et même probablement (...) avant ». Ceux qui soulignent les points d'accord. « De Xavier Bertrand à Bernard Cazeneuve ou Raphaël Glucksmann, nous partageons des valeurs communes (...) Bien sûr, il existe des nuances. Mais il n'y a pas d'incom-

patibilité radicale », clamait, mercredi, sur FranceInfo, l'ancienne ministre macroniste Agnès Pannier-Runacher. Ceux qui mettent en avant le danger de l'extrême droite, comme l'ancien premier ministre socialiste (2016-2017) Bernard Cazeneuve. « Nous n'avons aucune chance de battre le RN si nous ne créons pas un rassemblement large », a-t-il déclaré, le 18 mai, en marge d'un colloque à l'Assemblée nationale, réunissant le chef de file du MoDem, François Bayrou, et l'ancienne première ministre Elisabeth Borne (2022-2024).

## Un électorat intrasmisible

Dans un paysage politique marqué par l'émergence du RN et de LFI et l'affaiblissement des partis traditionnels, les questions abondent sur l'avenir de l'espace politique préempté il y a dix ans par Emmanuel Macron. « La vraie question pour cette présidentielle, c'est : qui va capter le magot électoral du candidat Macron de 2022 ? », résume le directeur général de l'institut de sondages IFOP, Frédéric Dabi. Selon une analyse du politiste Antoine Bristielle, publiée vendredi 29 mai par la Fondation Jean Jaures, l'électorat macroniste est intrasmisible en l'état, tant il s'est fragmenté au fil des années. Seul un gros tiers des élec-

teurs de 2022 peut être qualifié de « fidèle », un quart se dispersant à droite dans une crispation identitaire, et un autre quart à gauche, mu par le souci de l'écologie et de la justice sociale. Et même parmi ces fidèles, le désir de transformation est fort, témoignant de la nécessité d'une construction politique à part entière. C'est en substance ce que disait Edouard Philippe, le 10 mai, à Reims (Marne), devant les cadres de son parti. Horizons : « Un espace politique, on n'en hérite pas, on le construit (...) Cette élection sera une élection de recomposition. »

Au sein de l'ancienne majorité présidentielle, Gabriel Attal comme Edouard Philippe espèrent s'imposer comme candidats de recours « face aux deux extrêmes » sans pour autant réduire leur campagne à un « milieu »

**ÉDOUARD PHILIPPE VEUT RASSEMBLER LA DROITE ET LE CENTRE, IL CROIT À UNE RÉACTIVATION DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE**

tiède. L'équipe du premier dément ainsi l'idée d'un « président castor », élu grâce au barrage républicain, et laisse entendre qu'entre les deux hommes la compétition prendra fin par le retrait du moins bien placé.

« Un électeur du centre et de la droite, le spectre dont il ne veut pas, c'est Mélenchon-Bardella au second tour. Cela peut pousser à se demander comment on évite ça », explique Christophe Béchu, codirecteur de campagne d'Edouard Philippe. Chacun aborde cette élection avec une conception bien différente de la recomposition à venir. Héritier du parti macroniste, Gabriel Attal est persuadé que le dépassement du clivage gauche-droite demeure opérant et souhaite ressusciter l'espace politique de 2017, en allant chercher les déçus comme de nouveaux électeurs à gauche et à droite. En somme, trianguler tout en prenant le nouveau et la rupture.

De son côté, son prédécesseur à Matignon, venu de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), n'a jamais adhéré au « en même temps ». Edouard Philippe veut rassembler la droite et le centre, et il croit à une réactivation du clivage gauche-droite, comme au retour du fait majoritaire. Il espère donc récupérer une grande partie

des électeurs d'Emmanuel Macron tout en ouvrant le jeu à droite. Et à gauche ? Gilles Boyer, codirecteur de campagne d'Edouard Philippe et pilote de la campagne d'Alain Juppé lors de la primaire de la droite en 2016, promet qu'il ne fera pas cette erreur, à l'heure où le candidat jouit d'une bonne image parmi toute une partie de l'électorat de tradition socialiste. « Quand on est le candidat préféré de ses adversaires, à la fin ils votent pour quelqu'un d'autre. Il faut être le premier choix de ses électeurs. Il va y avoir une offre politique à gauche, un électeur de gauche votera à gauche au premier tour », prévient-il. Rien ne serait pire, selon lui, que de « faire une campagne de second tour au premier ».

## Deux campagnes

A gauche aussi, certains concentrent leurs efforts pour éviter un second tour Mélenchon-Bardella, sur la foi de sondages donnant le fondateur de LFI perdant face au RN. A l'instar de Raphaël Glucksmann, qui a critiqué, mardi, Jean-Luc Mélenchon en le qualifiant d'« agent électoral de l'extrême droite ». Mais « est-ce que nous sommes capables de dégager une candidature capable de dépasser Mélenchon ? », s'interroge un sénateur socialiste.

D'autres, à gauche, semblent déjà prêts à faire le deuil d'une candidature gagnante, pour se replier sur un vote utile pour Edouard Philippe dès le premier tour. « C'est un raisonnement défensif par rapport à la piteuse situation de la gauche, on l'entend dans les conciliabules : on ne va pas y arriver, nous, le mieux est d'avoir un candidat "gauche compatible" », relate Denis Pingaud, communicant politique et vice-président de l'institut de réflexion La Fabrique électorale.

« Ce pronostic du vote Philippe dès le premier tour, je veux le faire mentir, c'est un chemin possible qui est encore évitable », défend Jérôme Guedj, qui s'est déclaré can-

**« CE PRONOSTIC DU VOTE PHILIPPE DÉJÀ LE PREMIER TOUR, JE VEUX LE FAIRE MENTIR, C'EST UN CHEMIN POSSIBLE ENCORE ÉVITABLE », DÉFEND JÉRÔME GUEDJ**

didat en février. Ce scénario à le désavantage, souligne-t-il, d'entretenir l'idée d'une candidature « UMPS », contre laquelle le RN et LFI auront beau jeu de dénoncer le candidat du « cercle de la raison », selon la formule du conseiller politique Alain Minc. Pour éviter ce vote utile en forme de renoncement pour la gauche, le député-socialiste de l'Essonne promet de porter une « gauche digne et crédible, y compris pour des gens de droite ». « Ça ne sert à rien de se faire plaisir en polarisant dès le premier tour », ajoute l'ancien frondeur.

Deux campagnes se dessinent ainsi pour cette présidentielle, une campagne polarisée, animée par LFI et le RN, et une autre, animée par tous ceux qui veulent se ménager un espace au centre, ou plutôt « au milieu », comme le dit Denis Pingaud. De quoi composer un casse-tête pour les stratégies de campagne. Faire des clin d'œil à sa droite ou à sa gauche tout en faisant campagne à droite, et inversement, ou bien encore trianguler, peut être dangereux.

« Ça se voit, ça vous discrédite », abonde Christophe Béchu. Néanmoins, le propre d'une bonne campagne est de s'emparer de sujets de fond susceptibles de parler au plus grand nombre et de faire vivre l'idée que la politique peut être une solution. « A la fin, celui qui gagne une présidentielle, qu'il soit de gauche ou droite, doit toujours attraper un peu du milieu », résume Gilles Boyer. ■

JULIE CARRIAT  
ET MARIE POUZADOUX

## Emmanuel Macron, spectateur intéressé du duel Attal-Philippe

S'il n'intervient pas dans la précampagne, le chef de l'Etat observe la bataille qui oppose ses deux anciens premiers ministres

Emmanuel Macron n'a pas encore quitté l'Élysée que déjà, l'espace macroniste (Renaissance, MoDem, Horizons) se fissure. Deux candidats sont sur les rangs pour représenter l'ex-majorité en mai 2027 : Édouard Philippe, président d'Horizons, et Gabriel Attal, secrétaire général de Renaissance. Deux anciens premiers ministres d'Emmanuel Macron. Deux personnalités inconnues il y a dix ans, qui doivent leur ascension politique au chef de l'Etat et qui ont eu les mots les plus cruels à son égard. On n'est jamais trahi que par les siens. Le candidat de la droite lui-même, Bruno Retailleau, n'est parvenu à s'imposer à la tête de sa famille politique, Les Républicains, qu'à la faveur de sa nomination dans le gouvernement d'Emmanuel Macron. Malgré les efforts louables des trois hommes, ces derniers mois, pour se démarquer d'un chef de l'Etat impopulaire, « tous auront été des créations d'Emmanuel Macron », observe le député Renaissance Florent Bouédié.

Si le scene electoral du président de la République reste important (environ un quart des suffrages), une dispersion des voix « macronistes » entre plusieurs candidats au premier tour, face à un Rassemblement national (RN) représentant un tiers des suffrages, condamnerait cette « famille » politique. « Nous serions exterminés du champ politique », alertait le ministre de la justice, Gérard Darmanin, sur LCI, le 25 janvier.

Cruelle ironie, le chef de l'Etat est le dernier à avoir pris sur l'équation politique qui se met en place dans l'espace macroniste. Comme souvent, il se rassure en se comparant à ses prédécesseurs. « Aucun président n'a choisi son successeur », rappelle l'un de ses proches. Sans doute. Mais là où Nicolas Sarkozy a conservé jusqu'à récemment une influence déraisonnable sur les siens, Emmanuel Macron est devenu rudoicif pour ses éventuels successeurs. Son refus de construire un véritable parti politique durant ses deux quinquennats et de bâtir une coalition après 2022 n'a pas aidé à consolider son camp. Et la « funeste décision », pour reprendre les mots du maire du Havre, de dissoudre l'Assemblée nationale, en juin 2024, a accéléré l'effritement de l'ex-majorité, privant le fondateur d'un marché de toute autorité sur son camp.

À titre personnel aussi, Emmanuel Macron est piégé. Avec deux candidats en lice n'a intérêt à être considéré comme son héritier. Ni le maire du Havre, qui n'a par ailleurs jamais été macroniste. Encore moins Gabriel Attal, candidat du parti fondé par le président, avec lequel celui-ci a coupé les ponts depuis la dissolution. Reste qu'une victoire du RN en 2027 laisserait une empreinte indélébile

**AUCUN DES DEUX CANDIDATS EN LICE N'A INTÉRÊT À ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME L'HÉRITIER D'EMMANUEL MACRON.**

### LE DUEL À FLEURETS MOUCHETÉS AUQUEL SE LIVRENT LES DEUX CANDIDATS LEUR PERMET DE BLOQUER, À CE STADE, TOUTE NOUVELLE CANDIDATURE

sur le double quinquennat d'Emmanuel Macron, et le priverait probablement de toute perspective de retour dans la vie politique française. Mais de quelles marges de manœuvre dispose-t-il pour conjurer ce scénario ? La seule opportunité d'Emmanuel Macron en 2027, sans expérience parti politique, adésinhibés ses troupiers : Elisabeth Borne, Gérard Darmanin, Yael Braun-Pivet, Bruno Le Maire ou Auroro Bergé ont laissé dire qu'ils pourraient tenter leur chance, dans le but de peser sur le cours des événements. Édouard Philippe et Gabriel Attal ont, de leur côté, manifesté très tôt leur détermination et préempté l'espace central. Le premier en octobre 2021, en fondant Horizons. Le second après la dissolution de 2024, en prenant le contrôle du parti macroniste. Faute de première, les sondages devraient arbitrer la compétition entre les deux hommes, chacun d'entre eux promettant qu'il se retirera en faveur de l'autre, pour peu qu'il soit nettement distancé.

#### Régulation démocratique

Le duel à fleurets mouchetés auquel se livrent les deux candidats leur permet, à ce stade, de bloquer toute nouvelle candidature. Alors que la menace du RN plane, un nouveau prétendant issu de l'ex-majorité passerait pour irresponsable, ajoutant à la confusion, voire fracturant davantage l'espace macroniste. L'ancien ministre des finances Bruno Le Maire a expliqué en ces termes sa décision de ne pas se déclarer, alors que certains médias annonçaient son lancement prochain dans la course à l'Élysée : « Il y a déjà beaucoup de candidats, je ne vais pas ajouter ma candidature aux candidatures existantes ». Ainsi une forme de régulation démocratique s'opère-t-elle, limitant le nombre de candidats sur un espace où pléthore de personnalités auônèrent légitimement pu tenter leur chance.

Dans un tel contexte, Emmanuel Macron ne peut que rester spectateur et attendre l'automne. Les déclarations de Gérard Darmanin, resté proche du chef de l'Etat, laissent entrevoir une rentrée sous tension dans l'espace central. Gabriel Attal, qui a besoin de temps pour progresser dans l'opinion, renvoie la désignation du candidat de l'ex-majorité présidentielle à « début 2027 ». Une échéance que le garde des sceaux juge « beaucoup trop dangereuse ». S'évertuant en juge de paix de la compétition entre les deux anciens chefs de gouvernement. Et préparant le terrain — s'ils deux concurrents figuraient dans un mouchoir de poche et se révélaient incapables d'accéder au second tour — à un appel du président de la République à l'union derrière un candidat unique. ■

NATHALIE SEGUAUNES

# Budget : la guerre compliquée la tâche de Sébastien Lecornu

Au premier trimestre, le déficit public français est reparti à la hausse sur fond de croissance négative, selon les données publiées par l'Insee

L'échange, piquant, se déroule mercredi 27 mai sur le plateau de BFM-TV. Invité de la matinale, Roland Lescure, ministre de l'économie, rappelle l'objectif cardinal du gouvernement. Après avoir ramené le déficit public à 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025, « on prévoit 5 % en 2026 », dit-il. Un approval de Malherbe esquisse une moue dubitative : « Vous prévoyez ? Vous espérez ? Vous priez ? » Derrière ses grosses lunettes, le ministre sourit : « Je suis laïque, pas baptisé, donc plutôt les deux premiers. J'espère et je prévois. » Un temps, et il précise sa réponse : « Mais il va falloir faire des efforts pour y arriver. »

Avec la guerre au Moyen-Orient, réduit le déficit s'annonce plus difficile que prévu. Même d'un dixième de point de PIB. Les chiffres publiés vendredi 29 mai par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) le montrent. Au premier trimestre, le déficit public français est reparti à la hausse. Il s'est élevé à 1,1 % du PIB après 4,3 % au quatrième trimestre 2025. Une exception « dopée par des mesures périodiques », selon l'Insee. « Les recettes ont diminué de 4 milliards d'euros, tandis que les dépenses publiques sont de nouveau en hausse » de 2 milliards d'euros, précise l'Insee.

#### Le choc de la guerre

La suite s'annonce donc compliquée. Sur le papier, l'objectif fixé dans le budget 2026 paraît minime : descendre d'une moyenne de 51 % à 5 % du PIB en un an et reprendre un effort environ sept fois moindre qu'en 2025. Pourtant, « ça ne va pas être facile, du fait de la crise, des vents de face », anticipe Roland Lescure.

Quand Israël et les États-Unis ont déclenché leur offensive militaire en Iran, le 28 février, le gouvernement français a espéré que la guerre serait de courte durée et que les prix du pétrole retomberaient sans tarder. Trois mois ont

passé, et rien n'annonce la fin du conflit. Ormuz reste bloqué. Le baril de Brent fluctue toujours entre 95 et 120 dollars, contre 60 dollars début janvier. « Force est de constater que, sous une forme ou sous une autre, cette guerre va durer », a reconnu Sébastien Lecornu le 4 mai.

Et la facture grimpe. Mi-avril, dans ses premiers échanges avec le Haut Conseil des finances publiques, le premier ministre avait estimé à 4 milliards d'euros le coût de la guerre pour l'Etat et la Sécurité sociale. Une semaine plus tard, au moment de rendre public son chiffrage, il l'avait porté à 6 milliards d'euros. Puis, dès le 19 mai, il a corrigé le tir. « Les 6 milliards d'euros devront être remis à jour », a-t-il prévu. Sans aucune précision à ce stade. La nouvelle estimation devrait être dévoilée lors d'un comité d'alerte des finances publiques, fin juin. « J'ai parié sur 10 milliards d'euros », confie Eric Coquerel, président (La France insoumise) de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

Ces milliards représentent une addition de frais variés. Au moins 1 milliard d'euros pour envoyer des militaires « protéger nos intérêts dans la région », selon Mattignon. Entre 3 milliards et 4 milliards d'euros, sans doute, à payer aux investisseurs qui prêtent à la France et imposent des taux d'intérêt plus élevés : celui de l'obligation de référence, remboursable au bout de dix ans, est passé de 3,2 % à 2,6 % après avoir frôlé 4 % mi-mai, son plus haut niveau depuis la crise de 2008-2009.

Troisième élément : la guerre a-t-elle la croissance et fait remonter l'inflation, ce qui ne peut que freiner les recettes fiscales et accroître les dépenses publiques. Un exemple ? Pour compenser la hausse des prix, le smic va être relevé de 2,4 % au 1<sup>er</sup> juin. En conséquence, 862.000 agents publics vont voir leur rémunération augmenter au travers d'une majoration de leur « indemnité différentielle », a annoncé Bercy, jeudi.

### Chaque euro que la guerre retire des caisses publiques doit être compensé par 1 euro d'économies

Pour la seule Sécurité sociale, la dégradation de la conjoncture devrait aggraver le déficit annuel de 1 milliard d'euros, selon un rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale dévoilé également jeudi. À tout cela s'ajoutent les aides créées au fil des semaines en faveur des entreprises et travailleurs les plus touchés par la hausse des carburants : agriculteurs, pêcheurs, grands rouleurs, etc. Mercredi, le ministre délégué à l'industrie, Sébastien Martin, a encore promis aux industriels de la chimie une enveloppe de 150 millions d'euros. L'ensemble des aides sur la table atteint désormais 1,7 milliard d'euros par l'année.

#### Un pilotage « à l'euro près »

Ce n'est sans doute qu'un début. Au premier trimestre, la croissance économique a légèrement reculé (- 0,1 %), a indiqué l'Insee. Tant la demande intérieure que le commerce extérieur ont pesé sur l'activité, selon l'Institut. Mais « les effets du choc énergétique se feront sentir à partir du deuxième trimestre », estime l'économiste Hadrien Camatte, de Natixis. Avec un risque non négligeable de récession. « Restons vigilants, sans céder à l'alarmisme », a réagi Roland Lescure vendredi matin.

Entre 6 et 10 milliards d'euros environ : ce sont ces « vents de face » qui rendent la cible de déficit pour 2026 plus ardue à respecter qu'anticipé. Pour y arriver, le gouvernement a promis de piloter le budget « à l'euro près » : chaque euro que la guerre retire des caisses publiques doit être

compensé par 1 euro d'économies. Bercy a fini, jeudi, par lever le voile sur ces efforts.

Côté Sécurité sociale, la décision de ne pas augmenter les allègements de cotisations patronales malgré la hausse du smic représente une économie de 2,2 milliards d'euros. Côté Etat, un premier dédit annulé des crédits de 440 millions d'euros a été préparé. Un deuxième va supprimer 407 millions d'euros de crédits, tout en ouvrant une enveloppe équivalente pour financer l'indemnité en faveur des grands rouleurs et l'élargissement du « chèque énergie » à de nouveaux bénéficiaires. À cela s'ajoute le gel de 3,2 milliards d'euros déjà mis en réserve. Tous les ministères devraient être concernés, sauf les armées et la justice. « Au total, ces mesures représentent environ 6,2 milliards d'euros d'économies sur l'année 2026 », souligne-t-on à Bercy.

Au-delà d'un éventuel dérapage du déficit ces prochains mois, l'enjeu porte sur la poursuite du redressement des finances publiques. Stop ou encore ? La France, qui affiche le deuxième déficit le plus élevé de la zone euro, s'est engagée à ramener à moins de 3 % du PIB en 2029, un seuil qui doit permettre de stabiliser enfin la dette et rester « essentiel », selon le gouvernement. Les experts peuvent à croire. Cela impliquerait en effet à très lourds efforts dès 2027, alors que l'absence de majorité à l'Assemblée empêche pour le moment tout plan d'ampleur en ce sens. Et que le Sénat veut au contraire augmenter de 50 milliards d'euros le budget de la défense d'ici à 2030.

« Est-ce qu'on ira à 4,6 %, 4,5 %, 4,4 % de déficit en 2027 ? », s'est interrogé mercredi Roland Lescure. Viser un déficit de 4,4 % implique un ajustement de 0,6 point de PIB, bien plus fort que celui attendu cette année, et d'autant plus douloureux que Sébastien Lecornu ne veut plus de hausses d'impôts. ■

DENIS COSNARD

## La présidente du WWF quitte son poste

Alexandra Palt s'est vu reprocher par le Fonds mondial pour la nature d'avoir rendu publique sa présence au rassemblement antiraciste organisé par le maire (LFI) de Saint-Denis

Coup de tonnerre au Fonds mondial pour la nature (WWF). Sa présidente, Alexandra Palt, a annoncé, jeudi, sa démission sur son compte LinkedIn. Une fonction bénévoles qu'elle occupait, depuis 2024. « Cette décision intervient avant même qu'une procédure de destitution ne soit engagée à mon encontre, parce qu'il est apparu clairement que nous n'étions plus alignés sur des questions essentielles de valeurs et de conception du rôle d'une organisation comme le WWF dans la société contemporaine », écrit-elle. Le Fonds mondial « prend acte » de ce choix et précise qu'il « a une procédure de révocation avait été engagée et approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration ». Cela fait suite, indique le service de communication, à « des dysfonctionnements managériaux d'Alexandra Palt au sein de l'organisation », et à « des prises de position personnelles contraires au principe d'apolitisme de l'organisation ».

Isabelle Autissier, présidente d'honneur du WWF, estime que

M<sup>me</sup> Palt, ancienne membre du comité exécutif du groupe L'Oréal, « avait une façon très cliquante de faire fonctionner le conseil d'administration ». Cette dernière répond « qu'on ne lui a jamais fait part de dysfonctionnements managériaux avant le conflit ». En cause, sa participation au rassemblement contre le racisme auquel s'appela du nouveau maire (LFI) de Saint-Denis, Bally Bally, le 4 avril, qu'elle a rendu publique le lendemain sur son compte LinkedIn, dont le bannière indique ses fonctions au Fonds mondial pour la nature. Elle s'y est rendue, affirme-t-elle aujourd'hui, « à titre strictement personnel ». « C'était important pour moi d'être là, ça correspond à mes valeurs, je suis autrichienne et je suis venue en 2000 en France quand l'extrême droite arrivait au pouvoir dans mon pays. Pour moi, la France est un choix, je suis attachée à son modèle universel. J'y suis allée car il s'agissait d'un rassemblement transparent, je ne serais pas allée à une manifestation politique. » Pour M<sup>me</sup> Autissier, M<sup>me</sup> Palt « a tout à fait le droit d'avoir ses opinions, dont elle peut faire part sur son compte privé, mais pas sur son compte WWF ».

Le post ne passe pas inaperçu et M<sup>me</sup> Palt reçoit deux jours plus tard un e-mail intitulé « devoir de réserve des administrateurs du WWF France », que Le Monde a pu consulter. « L'apolitisme » M<sup>me</sup> Autissier et un autre membre du conseil d'administration, Antoine Housset, lui écrivent « en tant que représentants du fondateur [le WWF international] ». Ces derniers jugent « inacceptable » la publication de son post. « Notre organisation se bat depuis sa création pour qu'il n'y ait pas de doute sur son apolitisme », soulignent-ils, rappelant que « son objet social n'intègre pas la lutte contre le racisme, même s'il s'agit d'une noble cause ». Et de poursuivre : « Encore faudrait-il, en l'occurrence, que cette manifestation n'est [sic] pas été organisée par un parti soutenu critiqué pour son attitude à l'égard des juifs qui, tu l'imagine,

font partie de nos donateurs. » Les deux administrateurs terminent en évoquant une « faute » de sa part et lui demandent à l'avenir d'éviter « les mélanges » entre son « agenda personnel » et celui qu'elle tient de son « mandat de présidente du WWF France ». « Je suis extrêmement choquée quand je reçois ce message, témoigne M<sup>me</sup> Palt. Il y a des moments où il faut savoir se tenir debout. » Quant à la mention des donateurs « juifs », elle se dit attristée. « Ça démontre un total manque de discernement sur ces questions de société de dire ça », juge-t-elle.

M<sup>me</sup> Autissier, elle, assume la formulation. « On a vu des gens qui pouvaient se sentir oppressés, justifie l'ancienne navigatrice. Vu l'état de la polémique avec les déclarations de Mélenchon sur [la prononciation du nom] Epstein, ça pouvait choquer des gens. Je ne vois pas en quoi c'est problématique de dire qu'il est important de respecter l'ensemble des donateurs. » Une nouvelle présidence devrait être désignée sous peu. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

# Cette nomination que le RN attaque

Des députés ont déposé un recours contre la nomination de Najat Vallaud-Belkacem à la Cour des comptes

Nouveau bras de fer juridique autour d'une nomination à la Cour des comptes. Après avoir écarté, le 13 mai, un recours contestant l'arrivée de la ministre de l'action et des comptes publics Amélie de Montchalin à la tête de l'institution de la rue Cambon, le Conseil d'Etat a examiné, jeudi 28 mai, la requête déposée par 13 députés du Rassemblement national (RN) contre la nomination de l'ancienne ministre socialiste (2014-2017) Najat Vallaud-Belkacem au poste de conseillère maître, intervenue le 16 juillet 2025. Issus de la commission des finances de l'Assemblée nationale, ces députés étaient menés par l'élue de la Somme Jean-Philippe Tanguy, qui avait dénoncé, à l'été 2025, une nomination symbole, selon ses termes, d'une « République des copines et des coquins ».

L'action en justice des lénipistes pourrait toutefois rapidement tourner court si le Conseil d'Etat décide de suivre les conclusions du rapporteur public. Celui-ci a conclu au rejet de la requête, faute, selon lui, d'*intérêt à agir* des députés d'extrême droite. Certes, ses conclusions n'ont qu'une valeur indicative. En pratique, néanmoins, les juges admettent souvent la position de ce magistrat indépendant. L'affaire pourrait d'ailleurs conduire la haute juridiction à confirmer sa jurisprudence selon laquelle les parlementaires n'ont pas, en cette seule qualité, un *intérêt à agir* en justice contre les actes administratifs.



Najat Vallaud-Belkacem, lors de la cérémonie d'investiture d'Amélie de Montchalin comme présidente de la Cour des comptes, à Paris, le 13 mars. CHRISTOPHE PETIT / TESSONAFP

Pour contourner cet obstacle, les députés RN mettaient en avant leur appartenance à la commission des finances et les liens de travail réguliers qu'ils entretiennent à ce titre avec la Cour. Dès lors, estimaient-ils, la nomination de l'ex-ministre de François de Hollande serait de nature à compromettre *l'indépendance*, *l'impartialité* et *la crédibilité* de l'institution financière. Au risque, selon eux, d'affecter *l'exercice des missions constitutionnelles* des parlementaires.

Des arguments rejetés par Matignon dans sa réponse au recours, et donc également par le rapporteur public dans ses conclusions. « Une décision isolée de nomination à la Cour ne peut être, en tant que telle et à elle seule, sérieusement regardée comme de nature à porter atteinte aux prérogatives du Parlement », a déclaré ce dernier lors de l'audience. L'atteinte invoquée « est à la fois beaucoup trop ténue et indirecte pour ouvrir une voie d'action contentieuse ».

Le rapporteur ne s'est pas tout autant épanché sur le fond des arguments avancés par les députés RN, notamment leur accusation de « détournement de pouvoir » et de « marchandage politique ». Les parlementaires s'appuyèrent sur un article du *Concord enchaîné* du 10 juillet 2025, prétendant que le premier ministre François Bayrou aurait répondu, avec cette nomination, à une supposée demande du premier président de la Cour d'Alsace, Pierre Moscovici. En toile de fond, selon

le journal satirique, un possible accord politique : M. Moscovici aurait appuyé la nomination de Najat Vallaud-Belkacem contre l'engagement de Boris Vallaud - le président du groupe socialiste à l'Assemblée et mari de l'ancienne ministre - à ne pas censurer le gouvernement lors de l'examen du budget 2026.

#### Procédure impartiale

Des allégations vivement réfutées par les intéressés. Quelques semaines plus tard, les députés

socialistes participaient d'ailleurs à la chute du gouvernement Bayrou en refusant de lui accorder leur confiance.

Dans ses observations, Matignon défend, au contraire, une procédure de recrutement « impartiale » et conforme aux règles en vigueur. La nomination de Najat Vallaud-Belkacem relève de la nouvelle procédure de recrutement direct mise en place en 2021 par la Cour des comptes et qui se déroule en plusieurs étapes : un appel à candidatures, la sélection des dossiers, des auditions par une commission d'intégration, puis, enfin, l'établissement par cette commission de la liste des candidats retenus. Liste dans laquelle figurait l'ancienne ministre avant d'être officiellement nommée conseillère maître.

Ancien collègue de Najat Vallaud-Belkacem dans le gouvernement Ayraud entre 2012 et 2014, Pierre Moscovici avait déjà pris soin, en juillet 2025, de préciser n'avoir pas participé à la délibération pour ne pas « influencer la commission dans un sens ou dans un autre, pour éviter aussi tout soupçon politique, au nom de la théorie des apparences ».

Najat Vallaud-Belkacem, avant abordé celui qui a depuis rejoint la Cour des comptes européenne, a « eu parcourus du combattant et elle l'a réussi, sa carrière est inattaquable ». Le Conseil d'Etat suivra-t-il cette lecture, comme le lui a demandé le rapporteur public ? Sa décision sera rendue dans les prochaines semaines. ■

BASTIEN SCORDIA

Le Monde PRÉSENTE

## LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN, FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

# 22 JUIN 2026

UNE SOIRÉE AU THÉÂTRE DU ROND-POINT  
RETRANSMISE EN DIRECT SUR ATELIERS.LEMONDE.FR  
ET DANS LES CINÉMAS PARTENAIRES

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS  
ATELIERS.LEMONDE.FR

AVEC LE SOUTIEN DE COMPTOIR DES VOYAGES

CGR

## La droite dure néo-calédonienne bien placée pour les élections

A un mois d'un scrutin crucial pour l'archipel, la présidente sortante de l'Assemblée de la province Sud, Sonia Backès, s'impose en favorite

NOUMÉA - correspondant

Comme en 2019, où elle avait écrasé la concurrence en remportant haut la main la province Sud, Sonia Backès, la cheffe de file du camp loyaliste, a réussi à fédérer l'ensemble de la droite radicale derrière elle en vue des élections provinciales du 28 juin. Il y a quelques semaines pourtant, et après des élections municipales où chacun était parti de son côté, l'ambiance s'était brusquement tendue avec Le Rassemblement-Les Républicains, le parti non indépendantiste historique. Son président, Alcide Ponga, également à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, avait publiquement demandé que leur liste d'union ne soit pas confiée à la présidente sortante de la province Sud, jugée trop clémente.

Depuis, les couteaux ont été rangés et c'est main dans la main que les deux partenaires ont annoncé, mardi 26 mai, la candidature de Sonia Backès sur la ligne qui lui a réussi jusqu' alors : « Nous voulons une Calédonie du mérite par le travail et de l'ordre par l'autorité », a-t-elle lancé dans sa déclaration de candidature.

« Nous avons la responsabilité historique de ne pas laisser la province Sud à ceux qui ont tout brûlé et à ceux qui ont laissé faire », a-t-elle poursuivi. Une critique destinée aux indépendantistes, accusés par Sonia Backès d'avoir fomenté les violences qui ont fait 15 morts et des milliards d'euros de dégâts en 2024, mais aussi aux mouvements qui refusent la bipolarisation grandissante de la société néo-calédonienne. Ces derniers sont exaspérés par la politique de

Depuis l'annonce de la tenue d'un scrutin le 28 juin, la perspective d'un front commun s'éloigne

la présidente de la province, qu'ils estiment relever du repli communautaire. Ils attendaient donc avec impatience ces élections, qui auraient dû se tenir en 2024, pour tenter de lui ravir la province.

Mais, depuis l'annonce du premier ministre, Sébastien Lecornu, qui a confirmé le 7 mai la tenue d'un scrutin le 28 juin, la perspective d'un front commun s'éloigne chaque jour un peu plus. Outre l'Eveil océanien, parti qui se revendique « ni indépendantiste ni non indépendantiste » et qui a pour socle la communauté wallisienne, quatre listes d'ouverture se sont déclarées.

#### « Guerres d'ego »

Or, dans ce scrutin de liste à un seul tour, la barre est placée particulièrement haut : il faut comptabiliser un nombre de voix égal à 5% des inscrits, et non des votants, pour se voir attribuer des sièges. Avec un tiers des électeurs qui ne s'étaient pas déplacés pour voter en province Sud lors du dernier scrutin de 2019 et la radicalisation des électeurs constatée lors des élections municipales de mars, le pari semble impossible à tenir.

À l'heure actuelle, seul l'Eveil océanien semble en capacité, et de justesse, de franchir le seuil. Les

regrets pourraient être d'autant plus grands, au soir du scrutin, que le jeu des alliances lors de l'élection de l'exécutif la semaine suivant le vote peut très bien faire basculer la majorité. Christian Tein, le président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), l'a bien compris. « Avec les progressistes, les centristes, on pourra créer les conditions pour avancer ensemble », avait-il estimé le 14 mai. Encore faut-il que ces potentiels alliés aient un siège dans l'hémicycle.

Sur le papier, pourtant, les conditions d'alliance semblent réunies avec les mêmes priorités affichées : lutte contre les inégalités, dialogue intercommunautaire, construction d'un vivre-ensemble, etc. « L'heure est grave, mais rien n'y fait. Les incompatibilités d'humeur et les guerres d'ego sont plus fortes que tout », raconte un participant aux réunions d'états-majors qui se tiennent en coulisse depuis des semaines.

Mercredi, c'est Wallis Kotra, ancien journaliste, qui a franchi le pas. Sur sa liste figurent le sénateur (Le Rassemblement-Les Républicains) Georges Naturel ainsi que des membres de la société civile et des représentants du parti centriste Calédonie ensemble. « Il y a tellement de divisions que l'on peut se demander s'il y a vraiment un sens à ajouter un acteur de plus, et prendre le risque de rajouter de la division à la division », a reconnu l'élue kanak de 70 ans, partisane du dialogue entre communautés. Il faut donc continuer à discuter pour voir s'il peut y avoir des rapprochements, mais le temps presse. » Les listes doivent être déposées entre le 1<sup>er</sup> et le 8 juin. ■

CHARLOTTE MANNEVY

# Aides à domicile : un coup de pouce sur les salaires

## Le gouvernement donne aussi son feu vert à une hausse de l'indemnité pour les frais de carburant

La flambée des prix des carburants et le retour de l'inflation ont convaincu le gouvernement d'agir. Camille Galliard-Minier, la nouvelle ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées, devait annoncer, vendredi 29 mai, la publication dans les prochains jours d'un arrêté autorisant l'augmentation des salaires des aides à domicile du secteur associatif, malgré l'opposition des conseils départementaux, cofinanceurs publics de cette mesure.

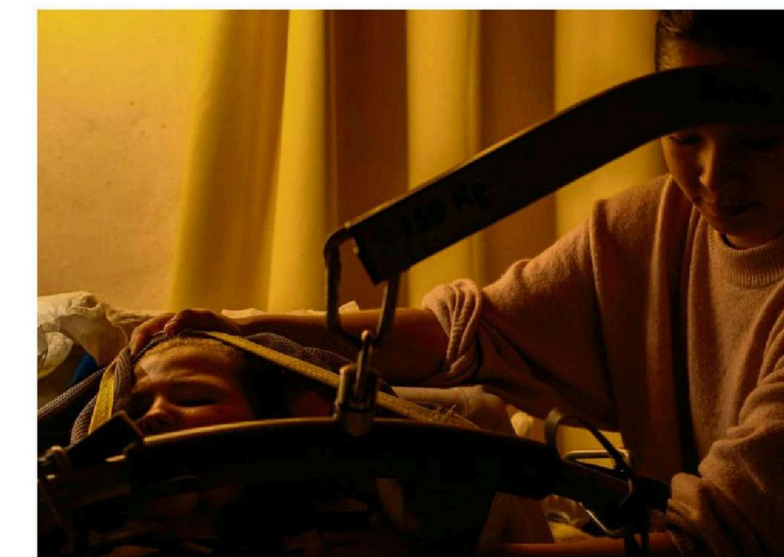
La décision était attendue depuis un an par le secteur. Elle concerne quelque 100 000 aides à domicile dont les rémunérations étaient gelées depuis près de quatre ans. Elle devrait leur permettre de percevoir en moyenne une hausse de 65 euros par mois sur leur fiche de salaire.

En pratique, le ministère de la santé a convoqué en urgence, jeudi 28 mai au matin, la commission nationale d'agrément (CNA), chargée de se positionner sur les conventions collectives qui nécessitent des financements publics. Celle-ci a rendu un avis consultatif favorable à un avenant à la convention collective de la branche de l'aide à domicile.

**Opposition des départements**  
Cette convention concerne 195 500 salariés, dont 80 % sont des auxiliaires de vie, des infirmières, aides-soignants... L'agrément de cet avenant, signé en mars 2025 par les organisations syndicales et patronales de la branche, avait été refusé en août 2025 et en mars 2026 par la commission. Jusqu'ici, les ministres successifs s'étaient toujours engagés à ne pas passer outre l'avis négatif des départements au sein de cette instance.

Judi, les représentants des six ministères concernés se sont cette fois prononcés en faveur de l'avenant. Les deux présidents de conseils départementaux, minoritaires en sièges au sein de la commission nationale d'agrément, s'y sont de nouveau opposés.

« Nous regrettons ce passage en force du gouvernement qui n'est pas respectueux de la relation de confiance tissée avec les départements et va créer une forte crispa-



Pendant la toilette d'une femme âgée, à La Madeleine-sous-Montreuil (Pas-de-Calais), le 18 avril 2024. - AMÉE THIRION POUR LE MONDE -

**L'arrêté du ministère ne concernera pas le secteur privé lucratif, qui emploie 55 % des effectifs**

lucratif, qui emploie 55 % des effectifs des aides à domicile en France. « Rien que pour réviser les salaires au niveau du smic du 1<sup>er</sup> juin, nous devrions dépasser le plafond de hausse des prix de nos prestations autorisé par Bercy », s'alarme Frank Nataf, président de la Fédération française des services à la personne et de proximité. « Nous sommes contraints de demander au gouvernement une révision de l'arrêté qui encadre l'évolution de nos tarifs, ne serait-ce que pour pouvoir aligner les salaires sur l'inflation », ajoute-t-il. Chaque année, Bercy prend un arrêté qui fixe le montant maximal d'augmentation des prix pour le secteur du service à la personne. Il est de 2 % en 2026.

Le ministère de la santé s'apprête à publier un autre arrêté attendu par le secteur, validé également jeudi en commission nationale d'agrément. Il prévoit la hausse de l'indemnité pour frais de carburant également versée à toutes les aides à domicile. Son montant n'avait pas évolué depuis 2022. Il passera de 0,38 à 0,40 centime par kilomètre parcouru.

La mesure est pérenne, contrairement aux aides ponctuelles prises en réaction à la flambée du prix des carburants liée au conflit au Moyen-Orient, annoncées par le premier ministre. Sébastien Lecornu, le 22 avril et le 21 mai, pour les « gros rouleurs », dont font partie les aides à domicile. L'augmentation de l'indemnité kilométrique de 2 centimes est estimée à plus de 1 million d'euros. Les départements devront la cofinancer pour les services à domicile associatifs. Les opérateurs privés lucratifs devront la verser sur leurs fonds propres, à moins que le conseil départemental ne décide de les aider. ■

BEATRICE FÉROMÉ

**Départements de France évalue à plus de 40 millions d'euros le coût pour les conseils départementaux**

« L'autonomie nous a promis que l'Etat prendrait des mesures pour aider les départements à faire des économies dans leurs dépenses sociales. Je me suis permis de lui répondre qu'on ne compte pas les œufs dans le cul de la poule! », confie M. Richefou, président-contrôleur du conseil départemental de la Mayenne.

Fort de l'augmentation de la commission nationale d'agrément rendu jeudi, le gouvernement prévoit de publier l'arrêté « au plus vite », selon une source ministérielle, afin qu'il puisse être éventuellement applicable en même temps que la hausse du salaire minimum interprofessionnel de croissance (smic) de 2,41 %, prévue pour le 1<sup>er</sup> juin.

Aujourd'hui, « 43 % des salariés de la branche sont payés au smic ou juste au-dessus; 57 % n'ont

bénéficié d'aucune augmentation générale depuis quatre ans », explique Anne Cousin, directrice des relations sociales et des ressources humaines à l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles, une des deux principales fédérations de services d'aide à domicile associatifs.

Sans le changement de position du gouvernement, seuls les salariés en bas de l'échelle auraient pu voir leur rémunération indexée sur la toute prochaine hausse du smic. Le salaire moyen dans la branche est de 1840 euros net pour un temps plein. Plus de 70 % des aides à domicile travaillent à temps partiel.

Départements de France évalue à plus de 40 millions d'euros le coût pour les conseils départementaux. Le futur arrêté ne les

confronte toutefois pas à cofinancer les hausses de salaire de la totalité des services d'aide à domicile associatifs sur leur territoire. Il les oblige légalement à aider les structures dont ils encadrent par ailleurs les prix des prestations pour les usagers.

**Une mesure pérenne**  
Une trentaine de départements ont fait le choix de ne plus encadrer les prix des services à domicile associatifs. Ce qui les exonère, en contrepartie, de leur verser certaines subventions. Faute d'un soutien financier des départements, un grand nombre de services d'aide à domicile associatifs n'aurait d'autre choix que d'augmenter leurs prix pour absorber la hausse des salaires.

En outre, l'arrêté du ministère ne concernera pas le secteur privé

# L'exécutif invité à renoncer à l'allocation de solidarité unifiée

## Un organe, rattaché à Matignon, alerte sur le projet de loi visant à unifier les modes de calcul du RSA, de la prime d'activité et de l'APL

Les termes sont mesurés, les arguments nombreux : dans un avis publié mercredi 27 mai, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) remet en cause à la fois l'usage et la lettre du projet de loi créant l'allocation de solidarité unifiée (ASU). Ce projet de réforme prévoit d'unifier le mode de calcul du revenu de solidarité active (RSA), de la prime d'activité et de l'aide personnalisée au logement (APL), afin que la reprise d'une activité soit plus rémunératrice que les aides sociales.

Les élus - représentants de l'action sociale territoriale et d'associations, partenaires sociaux, personnes qualifiées et personnes concernées par la parité et la précarité - qui composent cet organisme placé auprès du premier ministre interpellent le gouvernement. Dans leur avis, ils l'invitent « à renoncer à présenter ce texte sous forme de acte calendrier et plaid[er] pour l'ouverture d'une large concertation en vue d'une réforme ambitieuse de simplification des prestations sociales,

« dans un objectif de lutte contre la pauvreté hors emploi et en emploi et de réduction des inégalités ».

Adopté par 45 votes pour et 3 contre, cet avis s'inscrit dans la lignée des votes négatifs déjà émis à propos de cette mesure par le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales, le Conseil national de l'habitat, puis le Conseil national d'évaluation des normes.

**« Problème philosophique »**  
Des déconvenues successives qui n'ont pas, à ce stade, fait dévier le gouvernement de sa volonté de mettre en place cette promesse d'Emmanuel Macron formulée en 2018, réitérée en septembre 2022 par Michel Barnier lorsqu'il était à Matignon, puis par ses successeurs François Bayrou et Sébastien Lecornu. La porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a seulement déclaré, dimanche 24 mai, sur France 3, qu'« il y a besoin de consulter encore et d'avoir des échanges, notamment avec les forces politiques ».

La présidente du comité scientifique du CNLE, Muriel Pucci,

économiste de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, met en avant un « problème philosophique, consistant à affirmer que le rôle de la protection sociale serait d'assurer un gain au travail ». Le CNLE évoque le code de l'action sociale et des familles, qui estime que « la lutte contre la pauvreté et les exclusions est un impératif national ».

Alors que le « gain au travail » est d'ores et déjà une réalité dans la très large majorité des configurations, « le projet vise à creuser l'écart entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, pour rendre acceptables des emplois de mauvaise qualité : plutôt que de responsabiliser les employeurs, les faibles rémunérations qu'ils offrent seraient compensées par l'ASU », poursuit Muriel Pucci.

La principale critique des membres du CNLE se porte sur l'idée de mettre en place des barèmes d'aide au logement assurant un gain au travail. « Ces aides visent à permettre l'accès ou le maintien dans le logement, pas à inciter à l'emploi », rappelle l'économiste.

Toujours pour s'assurer du gain au travail, le gouvernement

**Les bénéficiaires pourraient perdre la totalité de leurs prestations en cas d'erreur de déclaration**

prévoit d'intégrer à l'ASU les aides sociales et les tarifs sociaux des collectivités locales, ce qui priverait celles-ci de marges de manœuvre concernant ces dispositifs, qui servent de « levier de justice sociale, de cohésion collective et d'efficacité des politiques publiques », et impliquerait « une renfoncement des barèmes », selon cet avis.

Compte tenu de l'ampleur du chantier pour les collectivités et l'Etat, « le CNLE se montre dubitatif sur l'annonce d'une réforme à coûts constants », rappelle l'exemple de la mise en place de l'« universal credit » au Royaume-Uni en 2012, qui a fusionné six prestations sociales : « Les résultats de l'étude de

l'Institute for Fiscal Studies et du National Audit Office sont sans appel : explosion des coûts, hausse de la pauvreté, nombre important de ménages perdants, aucune amélioration en termes d'erreurs de calcul des droits ».

**« Nombreux risques »**  
Les membres du CNLE regrettent le « caractère précipité du projet de loi, qui fait courir de nombreux risques ». Et ce, dès 2027, avec la centralisation des données concernant le RSA, la prime d'activité et les APL dans un compte social unique. Parmi leurs craintes, celle de problèmes techniques similaires à ceux rencontrés lors de la réforme des APL de 2021, avec des conséquences en matière de protection des données et de contrôle des bénéficiaires. Ces derniers pourraient perdre la totalité de leurs prestations en cas d'erreur de déclaration.

Autre crainte, celle que des ménages puissent hésiter à faire valoir, dans le cadre de cette allocation universelle, des droits associés au RSA, du fait de sa stigmatisation. Au lieu de diminuer

comme escompté le non-recours, qui concernait 34 % des ménages éligibles au RSA en 2024, l'ASU pourrait ainsi l'augmenter.

« Le CNLE juge enfin « inopportun de porter cette loi en fin de mandature », ce qui crée un « problème démocratique » : les parlementaires devant se prononcer sur un texte qui prévoit un parlementarisme par décrets, après l'élection présidentielle de 2027. L'étude d'impact jointe au projet de loi ne permet donc pas de prévoir ses effets, regrette l'avis, mais elle met en évidence que l'ASU opère « une redistribution entre ménages pauvres et modestes » plutôt que « à élargir les financements associés à l'ASU, que ce soit vers les détenteurs de patrimoines élevés [notamment immobilier] ou vers les employeurs à l'origine du besoin de soutien financier aux travailleurs pauvres ».

Il est rappelé que « la création du RMI [revenu minimum d'insertion, ancêtre du RSA] avait été liée à celle d'un prélèvement sur le patrimoine (ISF) dans une optique de redistribution des plus aisés vers les plus fragiles ». ■

CLAIRE ANÉ

# Patrick Pouyanné, PDG de temps de crise

En plein choc pétrolier, le patron de TotalEnergies veut prouver que sa multinationale sert l'intérêt général

## PORTRAIT

Pour la France insoumise (LFI), il est un « profiteur de guerre ». Marine Tondelier, à la tête des Écologistes, suggère de lui retirer sa Légion d'honneur. L'envolée des cours du pétrole, déclenchée par la guerre en Iran, a remis Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, 62 ans, au centre du débat public. Comme en 2022, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette fois, ce sont les 5 milliards d'euros de résultat net dégagés par le pétrolier au premier trimestre qui suscitent la controverse.

Mais, avec deux chocs énergétiques en quatre ans, le dirigeant de la quatrième major pétrolière mondiale est rodé. Il a décliné dès le 12 mars le plafonnement des prix à la pompe dans les stations TotalEnergies, déjà testé en 2023, pour couper court à toute velléité de taxation des superprofits. C'est l'un ou l'autre, a-t-il martelé à *Sud Ouest*, début mai, donnant l'impression de dicter sa volonté au gouvernement. Une passe d'armes qui met autant en lumière son influence que l'impuissance du politique, même s'il sera auditionné, le 17 juin, par la commission des finances de l'Assemblée nationale et son président, le député LFI Eric Coquerel, sur la fiscalité des multinationales.

Patrick Pouyanné semble d'autant plus omnipotent qu'il est aux commandes de la compagnie depuis 2014 et n'est pas près de partir. En 2027, un nouveau mandat de trois ans devrait lui être confié pour lui permettre de rester jusqu'en 2030. Au minimum. Vendredi 20 mai, un changement de statut devait être soumis au vote de l'assemblée générale pour repousser les limites d'âge imposées au directeur général, de 67 à 70 ans, et au président, de 70 à 75 ans – ce qui lui permettrait, le cas échéant, de jouer les prolongations. Le dirigeant serait-il devenu indispensable ?

### Un « bouc émissaire » ménagé

Souvent dépeint, avec un brin d'ironie, comme le ministre bis des affaires étrangères, tant TotalEnergies est mêlé à la diplomatie française, Patrick Pouyanné semble avoir récupéré, depuis la fermeture du détroit d'Ormuz, deux marquois supplémentaires : celui du pouvoir d'achat et celui de l'énergie. C'est beaucoup pour un homme qui affirme au *Monde* : « Je ne me mets pas à la place des politiciens ». Mais dans une France en proie à la disette budgétaire, où le gouvernement bricole et tergiverse, retif à l'idée d'un nouveau bouclier tarifaire sur l'énergie, il se pose en soutien financier des automobilistes éfarés par la flambée des prix du carburant.

Tandis que les stations du groupe sont prises d'assaut, il écoute, goguenard, Michel-Edouard Leclerc et consorts se plaindre de « concurrence déloyale » faute de pouvoir s'alimenter. « Nos concurrents ne peuvent pas être à la fois les chantres des consommateurs et des produits pas chers, et puis nous accusent aujourd'hui de faire la même politique qu'eux », commente-t-il.

Pour un temps, la mesure semble avoir relevé au second plan les attaques des défenseurs de l'environnement sur le modèle d'une compagnie qui produit tou-



Au siège de TotalEnergies, à la Défense (Hauts-de-Seine), le 22 mai. SIMONE FEROLARI POUR « LE MONDE »

jours plus d'hydrocarbures. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ce patron fort en gueule a beau se croquer en « bouc émissaire », il est depuis longtemps l'interlocuteur obligé du gouvernement. Les ministres comme le chef de l'Etat le ménagent. Et le sondent dès que frémissent les marchés de l'énergie.

« Je l'ai toujours consulté sur le GNL [gaz naturel liquéfié], les stocks pétroliers, les mouvements de marché, mais aussi la géopolitique. Europe », se remémore l'ancien ministre des finances (2017-2024) Bruno Le Maire, friand de ses « analyses très brutes de décryptage ». En 2022, alors que les pouvoirs publics espéraient obtenir un prix d'ami de la part de la Maison Blanche sur les livraisons américaines de GNL, Patrick Pouyanné leur avait expliqué que « ça ne marche pas comme ça aux Etats-Unis. Il n'y a pas de société d'Etat. C'est un marché. Il n'y a que des acteurs privés, comme TotalEnergies, d'ailleurs ».

Quand LFI appelle à la nationalisation de l'énergétique, l'ancien directeur de cabinet de François Fillon au ministère des télécoms (1995-1997) s'emploie à démontrer que la compagnie privée sert déjà l'intérêt général. D'abord, à

traverser le plafonnement à la pompe, un geste que le groupe n'a proposé dans aucun autre pays que la France. Ensuite, en se présentant comme un rempart face au risque de pénuries. « Nous avons du pétrole au Brésil, en Afrique. Nos raffineries ne s'arrêteront pas. Nous amènerons le pétrole en France, je passerai les instructions pour que ça se fasse », même si, affirme-t-il, les traders du groupe préféreraient vendre plus cher sur les marchés asiatiques. « On lui demande d'agir comme l'assureur en dernier ressort, un rôle qui est généralement dévolu à la puissance publique », constate Patrick Geoffron, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine.

### Rève de reconnaissance

Roland Lescure, le ministre de l'Économie et des finances, a eu beau affirmer, mercredi 27 mai, au micro de BFM Business, qu'il ne « [s]'opposera[il] pas à une surtaxation des profits » de TotalEnergies, on retiendra surtout que, curieusement unanimes, les membres du gouvernement sont montés au créneau, ces dernières semaines, pour défendre la multinationale, du premier ministre, Sébastien Lecornu (« une entre-

prise française qui emploie des Français et représente une part de nos intérêts stratégiques »), à la ministre déléguée à l'énergie, Maud Bregeon (« avoir un grand pétrolier dans un moment de crise... c'est un outil de souveraineté et d'indépendance important »). Même au Parti socialiste, le député de l'Essonne Jérôme Guedj s'est dit « fier » de TotalEnergies.

Passé de croquemitaine à trésor national, l'industriel ne boude pas son plaisir, lui qui se sent souvent mieux compris à Houston (Texas) ou Doha qu'à Paris, où il a été lâché par la communauté financière. « On gagne en popularité. On se rapproche des Français », veut-il croire. Car, dans le fond, ce patron gaulois, doté d'un solide coup de fourchette et sponsor du Tour de France, rêve de reconnaissance chez lui. Dans une France accro aux hydrocarbures mais qui promeut la décarbonation, qui adore les PME mais déteste les multinationales, est-ce envisageable ?

Patrick Pouyanné voudrait convaincre qu'il est le plus vertueux parmi les supermajors, Chevron, ExxonMobil, Shell ou BP. Le seul à construire un vrai business autour des énergies renouvelables et de l'électricité. Mais les controverses

## Dans une France en proie à la disette budgétaire, il se pose en soutien financier des automobilistes

s'accumulent : investissement sulfureux au Mozambique dans un projet gazier qualifié par les ONG de « bombe climatique », accusations de greenwashing relayées par la justice, qui a condamné l'entreprise en octobre 2025 pour « pratiques commerciales trompeuses ». Sans oublier, bien sûr, ces « superprofits » liés uniquement à des « éléments extérieurs » et auxquels il convient donc d'appliquer une « taxation exceptionnelle », a insisté Marine Le Pen, sur France 2, le 16 mai.

Ces résultats ne sont pas « tombés du ciel », s'agace le dirigeant, rappelant que, si la crise pétrolière lui va si bien, c'est que l'entreprise, sous sa houlette, serre les boulons partout depuis deux ans. Au point d'avoir abaissé à 25 dollars le

baril le seuil à partir duquel elle devient rentable, contre près de 80 dollars en 2015. Une cible poursuivie avec méthode. À la façon d'un « bulldozer », rit-on – un peu jaune – en interne. Car le style Pouyanné est un mélange redoutable d'efficacité et de brutalité. Le tout saupoudré d'une difficulté à maîtriser son émotivité, comme en témoigne ce débordement immortalisé le 12 mai : une vidéo devenue virale montre le colosse – 1,91 mètre – en train de hurler contre un agent de sécurité kényan l'empêchant d'entrer dans la grande salle de conférences à Nairobi, lors du sommet Africa Forward 2026, où il devait intervenir au côté d'Emmanuel Macron.

### « Peu de place à la discussion »

Dans la boîte, on se méfie de ses collègues du chef. « Quand je suis arrivé, on m'a conseillé d'éviter au maximum les interactions avec lui, confie un collaborateur. Quand ils vont le voir, les gens tremblent. Il est vrai qu'il tourne très vite et doit avoir l'impression qu'autour de lui tout le monde est lent. » Insatiable, Patrick Pouyanné lit tout, contrôle tout, amende jusqu'au moindre communiqué de presse. Fin avril, ses équipes avaient prévu de supprimer le plafonnement dans les stations d'autoroute : au dernier moment, il a biffé. « C'est inaudible. Vous allez me brouiller la com », a-t-il tranché. Il n'est pas inflexible, pourtant. Début 2025, à Houston, dans le feu d'une conférence, il a évoqué le « golfe d'Amérique », reprenant, en forme d'allégeance, la terminologie trumpiste qui désigne le golfe du Mexique. Il dit s'en être voulu.

« Il a apporté beaucoup de bon, mais en laissant peu de place à la discussion, souligne une source interne, familière du 44<sup>e</sup> étage, ce lui du bureau de Patrick Pouyanné dans la tour Total, siège social du groupe, à la Défense, à Courbevoie (Hauts-de-Seine). A long terme, la boîte se transforme en une cascade d'exécutants. Plus ça dure et plus [après-Pouyanné] va être difficile. » Lun de ses pairs du CAC40 réchérchi : « Il fait un superboulot, mais c'est un one-man-show. L'hypercentralisation est toujours un risque pour une entreprise. » Tarek Bouhouch, du collectif d'actionnaires activistes Follow This, se souvient d'une réunion organisée avec le PDG et sa garde rapprochée pour évoquer la stratégie climatique de l'entreprise : « On n'entendait que sa voix. Les autres n'ont parlé que pour proposer de leu plat ou pétillette ».

Dans les cercles patronaux, l'influence de l'X-Mines s'est renforcée ces derniers mois. « Sa voix compte et il la fait entendre », confirme un autre grand patron. Début janvier, Patrick Pouyanné a lâché une bombe dans *La Tribune Dimanche*, suggérant de lever officiellement le cordon sanitaire qui entoure le Rassemblement national (RN) en engageant « le dialogue au sein des instances collectives patronales ». Histoire d'expliquer au parti qui fait la course en tête pour la prochaine présidentielle comment « l'économie et les entreprises fonctionnent ». Les débats ont été nourris, mais il a obtenu gain de cause.

En avril, le Medef a reçu Jordan Bardella, le président du RN, quand Marine Le Pen était l'invitée vedette d'un dîner organisé par le club de patrons Entreprises & Cités, Mathilde Panot, députée LFI et présidente du groupe à l'Assemblée nationale, en a conclu que la cheffe de file du RN n'était plus crédible quant à sa volonté de taxer TotalEnergies, car « elle dîne avec Patrick Pouyanné ». Attention, ce dernier a proposé d'inviter bientôt Jean-Luc Mélenchon. ■

ISABELLE CHAPERON  
ET MARIE DE VERGÈS

PERTES & PROFITS | FERRARI

PAR ISABELLE CHAPERON

# Et la Luce fut

Pape au volant, ventes au tournant ? Léon XIV a eu l'air ravi d'essayer la Luce (« lumière », en italien), le tout nouveau modèle de Ferrari, le premier tout-électrique, qu'une délégation du constructeur emmenée par son président, John Elkann, est venue lui présenter, mardi 26 mai, dans sa résidence de Castel Gandolfo, près de Rome. Un grand moment de communication pour faire oublier, un instant, un lancement placé sous le feu des critiques tant la Luce a dérouter les aficionados de Ferrari.

En cause, sa silhouette trapue, loin des formes élancées du cheval cabré. Et un prix, à partir de 550 000 euros, perché comme bien trop élevé par rapport à la valeur de l'offre. Même la couleur bleue de la berline à cinq places mise en avant – sauf pour celle du pape, blanche comme il se doit – a été vue comme une offense.

Mais cela n'a pas empêché les premières commandes d'arriver, a affirmé Benedetto Vigna, le directeur général du constructeur. « Il est clair qu'une personne habituée à voir des choses traditionnelles se dit : "Qu'est-ce que c'est que ça ?" Ensuite, tu vois les gens qui t'écrivent, qui achètent, qui passent des commandes : certains sont déjà clients d'Autosport », a-t-il affirmé, jeudi, lors d'un congrès à Modène (Italie).

Ce message rassurant a redonné de l'élan au cours de Bourse de Ferrari, qui avait froilé la sortie de route, avec un

plongeon de plus de 8 % mardi. Les investisseurs ne voient pas la voiture électrique comme essentielle pour la rentabilité de la marque, mais les attaques véhémentes contre la Luce sur les réseaux sociaux ont fait craindre que ce lancement ne cabosse durablement l'image de Ferrari.

### Casser les codes

D'Aston Martin à Porsche, les constructeurs traditionnels de voitures de luxe tâtonnent sur l'électrification, tant cette motorisation est opposée, a priori, aux aspirations de leur clientèle accro à la performance et à la signature acoustique des moteurs thermiques. La plupart des industriels, d'ailleurs, ont revu à la baisse leurs ambitions en la matière, sauf Jaguar, qui s'en tient, à ce stade, à son projet d'électrifier sa gamme à 100 %.

C'est le dilemme, Ferrari a choisi de casser ses propres codes en confiant le design de la Luce à un collectif fondé par Jonny Ive, ancien membre de la direction d'Apple. Ce faisant, le constructeur a pris le risque de cabrer ses fans, mais, au-delà des collectionneurs, il peut espérer attirer une nouvelle clientèle, férive d'innovations technologiques. Celle que vise déjà l'AC JAC, le constructeur chinois étatique qui vient d'annoncer le lancement d'un modèle ultra-luxe pour sa Maestros S800, présentée comme la « Rolls-Royce chinoise ». Un banc d'essai. ■

# Pour les compagnies aériennes, l'essor des programmes de fidélité

## La décision d'easyJet de créer un nouveau système de fidélisation des clients illustre la montée en gamme générale du secteur

C'était une phrase glissée au milieu du communiqué présentant les résultats trimestriels d'easyJet : « Nous lançerons un nouveau programme de fidélité au cours de l'exercice 2027 », informait, le 21 mai, la compagnie aérienne européenne à bas coût. L'annonce a fait un peu de bruit dans l'aviation commerciale européenne : un transporteur indépendant spécialisé dans les dessertes à prix attractifs pourrait mettre en place un système de fidélisation du client par l'acquisition de « miles » pour de futurs voyages gratuits, comme le font Air France-KLM ou Lufthansa. EasyJet n'a fourni à ce stade aucune précision. Mais il s'agit d'un coup de théâtre à l'échelle du secteur.

En Europe, les compagnies purement low cost étaient restées jusqu'ici éloignées de ce mécanisme récompensant la loyauté du client. Mais une double tendance de fond est en train de changer la donne : une montée en gamme du secteur aérien à tous les échelons, et le poids commercial et financier prépondérant de ces programmes de fidélité. « La démarche d'easyJet est la confirmation d'une segmentation dans les compagnies à bas coût », détaille Tristan Thiebaut, associé au cabinet de conseil Archery Strategic Consulting. Avec

d'une part, les « ultra low cost », Ryanair ou Wizz Air, et de l'autre, les low cost hybrides, comme easyJet, qui commencent à capter une partie de la clientèle d'affaires. »

### Rotages psychologiques

Cette tendance n'est pas nouvelle. Avec sa présence dans les grands aéroports, easyJet penche depuis vingt ans vers la clientèle professionnelle. Elle propose déjà un abonnement payant (à 290 euros par an) permettant d'éviter les surcoûts de bagages et de couper les files d'attente. Mais le modèle se répand. Même Ryanair avait tenté une offre équivalente (Ryanair Prime), début 2025, puis y avait renoncé huit mois plus tard. Ce sont le plus souvent des transporteurs adossés à des grands groupes qui sont dans ce mouvement : Vueling, Transavia.

Un autre élément éclaire l'annonce d'easyJet : l'essor de ces programmes de fidélisation, devenus sources majeures de profit pour les compagnies aériennes. Au premier trimestre, Flying Blue a publié un résultat opérationnel (8 millions d'euros) sept fois supérieur à celui d'Air France (1 million d'euros), la compagnie la mieux portante du groupe franco-néerlandais, et dégage une marge de 30 % (contre 0,2 % pour Air France). SkyMiles, le plus

## Les valorisations de ces programmes de fidélité surpassent souvent la valeur boursière de la maison mère

grand programme de fidélité au monde, celui de la compagnie américaine Delta Air Lines, a généré, en 2025, environ 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Les valorisations de ces entités, estimées par la société spécialisée On Point, sont stupéfiantes : 27 milliards d'euros pour SkyMiles en 2026. Elles surpassent souvent la valeur boursière de la maison mère. C'est le cas d'AAAdvantage, deuxième programme de fidélité mondial, qui vaudrait 23 milliards d'euros, quand la capitalisation boursière d'American Airlines dépasse tout juste les 8 milliards d'euros.

L'essentiel des revenus de ces machines à cash est généré par des partenariats avec des entreprises de toutes sortes, qui permettent au client de gagner des miles quand il fait appel à elles.

Les accords avec les banques sont particulièrement fructueux : en 2025, SkyMiles a engrangé 8,2 milliards de dollars (7 milliards d'euros) grâce à son association avec American Express.

L'efficacité de ces mécanismes réside aussi dans leurs rouages psychologiques. « L'envie d'accumuler des miles et d'accéder à un statut offrant des privilèges retient le client dans la compagnie aérienne », explique Paul Chiambareto, professeur de marketing et stratégie à Montpellier Business School.

Outre-Atlantique, ce système est poussé très loin. La plupart des grosses compagnies low cost ou semi-low cost (Southwest, JetBlue, Frontier) ont déjà leur programme de fidélité. Des comparateurs (Point.me, Seats.aero) permettant de savoir quels vols rapportent le plus de miles possibles se font concurrence. Reste à savoir si le modèle est intégralement exportable. « Aux États-Unis, les frais des cartes de crédit sont élevés, ce qui génère d'importants revenus pour les banques, lesquelles achètent ensuite de grandes quantités de miles aux compagnies aériennes », explique Chris Lopinto, patron de Seats.aero. Ce que les banques européennes ne peuvent pas reproduire facilement. ■

ÉRIC BÉZIAT

# Michelin lance un plan de 1500 départs volontaires

## La direction justifie ce nouveau plan par la nécessité de réduire les coûts en France, mais aussi par le besoin de simplifier l'organisation

A Clermont-Ferrand, l'annonce fait l'effet d'une douche froide. Michelin s'est donné trois ans pour faire partir 1500 personnes (sur 17000) en France sur la base du volontariat. Le fabricant de pneumatiques « va ouvrir la négociation d'un accord de gestion des emplois et des parcours professionnels », complété par des accords collectifs de rupture conventionnelle collective. Un millier de ces postes concernent les coûts blancs. Les métiers du tertiaire sont essentiellement au siège en Auvergne, à Lyon et Paris. Selon la CFDT, les sites de Clermont-Ferrand risquent d'être les plus touchés. Les 500 autres postes se partageront entre les treize usines du groupe et représentent environ 6,6 % des emplois.

La direction de Michelin justifie l'effort à faire par la nécessité de réduire les coûts en France, mais aussi par le besoin de simplifier les modes de fonctionnement. Et minimise l'annonce : le groupe « prévoit de continuer à recruter », indique un communiqué. Un porte-parole rappelle qu'un précédent accord de rupture conventionnelle collective a déjà été signé sur trois ans en 2021. Aucune indication n'est donnée sur l'âge des personnes qui en profitent, et notamment s'il s'agit surtout de seniors anticipant leur départ à la retraite, et permettant au groupe de remplacer des salariés élevés par des jeunes moins rémunérés. Dans les précédents plans, les conditions étaient intéressantes pour cette catégorie de population. La CFE-CGC estime qu'elles devront être « encore meilleures », cette fois.

Le PDG de Michelin, Florent Menegaux, ne cesse d'alerter les élus

et le gouvernement sur la pression de la concurrence chinoise. Le groupe a déjà réduit ses capacités de production de pneus pour camions et camionnettes en Europe. Les usines de Cholet (Maine-et-Loire) et Vannes, avec 1246 emplois à la clé, ont aussi été fermées en 2025. La direction note que la concurrence se fait maintenant aussi sentir sur les pneus les plus techniques, le haut de gamme, dont la production pouvait encore être localisée dans les pays où les salaires et la protection sociale sont plus élevés. Le PDG martèle qu'il devient de plus en plus difficile d'exporter depuis ces pays, où il a sa plus forte empreinte industrielle en Europe : 13,5 % de ses effectifs, mais 9 % de son chiffre d'affaires.

Pour adoucir l'annonce des départs volontaires, le fabricant de pneus rappelle avoir investi en France 4 milliards d'euros depuis dix ans. Cela ne représente toutefois qu'un cinquième des investissements mondiaux du groupe sur dix ans, de l'ordre de 20 milliards, selon un porte-parole.

« Incompréhension » des élus  
Le groupe souligne, dans son communiqué, « les niveaux élevés des coûts de production, liés notamment au coût du travail et de l'énergie, ainsi qu'à une pression fiscale parmi les plus fortes des pays industrialisés » de même que le « contexte international difficile ». La France, laisse entendre M. Faure-Vauris, n'est donc pas prioritaire pour les recrutements à venir : « Nous développons nos activités et nos pôles de compétences partout dans le monde. Nous réfléchissons où il est approprié de dé-

### velopper les nouvelles fonctions »

« A Clermont-Ferrand, et plus largement en Auvergne, Michelin occupe une place centrale dans l'équilibre industriel, économique et social du territoire », s'inquiète la CFDT de Michelin. Dans un communiqué, le syndicat rappelle que « chaque suppression de poste a des conséquences bien au-delà de l'entreprise elle-même : ce sont des familles, des sous-traitants, des commerces et tout un bassin de vie qui sont impactés ».

Les élus CFE-CGC, eux, insistent sur leur « incompréhension » et sur « le choc » que représente cette annonce. « Il y a une semaine, pendant l'assemblée générale des actionnaires, on nous a dit que tout allait bien, que Michelin est une entreprise formidable, le taux de retour pour les actionnaires (dividende + rachats d'actions) monte en flèche. Et, cette semaine, on nous dit au contraire que ce ne va pas si bien que cela que la structure de coûts est trop élevée et qu'il faut faire partir des gens », interpellent les élus CFE-CGC. Valérie Dossin, déléguée syndicale centrale adjointe, rappelle qu'il s'agit du troisième plan de rupture conventionnelle collective. Elle s'inquiète de « la lassitude des salariés face à cette pratique et de la recherche de travail de ceux qui restent. Il ne faut pas croire que chez Michelin, on passe nos journées à prendre le café au soleil ». Dans un communiqué, le syndicat note que « le taux de frais de vente, généraux et administratifs de Michelin est l'un des plus bas des manufacturiers de pneus premium » et « déplore que les frais de recherche et développement plafonnent à 3 % du chiffre d'affaires ». ■

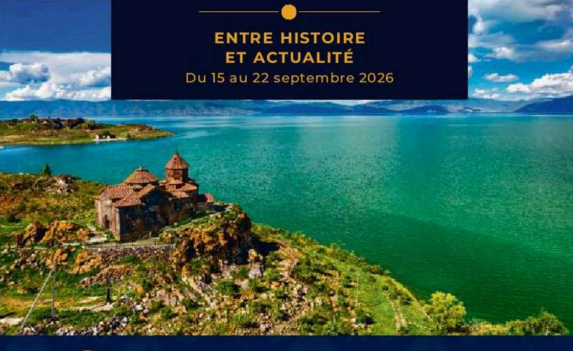
SOPHIE FAY



## Pérégrination en Arménie

ENTRE HISTOIRE ET ACTUALITÉ


Du 15 au 22 septembre 2026



**AVEC :**  
**Annick COJEAN,**  
journaliste et grand reporter du journal *Le Monde*

**ITINÉRAIRE**  
Paris - Erevan - Asharak - Gumri - Haghat - Fioletovo - Dilidjan - Le Lac Sevan - Erevan - Paris

**AU CARREFOUR DE L'ORIENT ET DE L'OCCIDENT**  
Aux côtés de notre invitée d'exception, explorez ce joyau du Caucase et analysez, à travers une série de rencontres, l'actualité de ce pays encore si confidentiel.

ARTS ET VIE 

Reservez votre documentation gratuite auprès de notre partenaire :  
ARTS ET VIE (RF 67A901P), 251 rue de Vaugrard, 75015 Paris  
Au 01 40 43 20 21 ou à info@artsetvie.com

[https://www.artsetvie.com/lemonde\\_armenie](https://www.artsetvie.com/lemonde_armenie)



# L'Inde, affaiblie par la guerre au Moyen-Orient

Le pays souffre de sa dépendance aux importations et du développement insuffisant du secteur manufacturier

NEW DELHI - correspondance

Les signaux ne trompent pas, l'économie indienne se porte mal. Les autorités, qui répétaient à tout-va leur ambition de faire de leur pays la troisième économie mondiale, ont bien été obligées de se rendre à l'évidence. Le Fonds monétaire international (FMI) a rétrogradé, fin avril, le pays à la sixième position, derrière le Royaume-Uni. Ce recul dans le classement des principales économies de la planète s'explique notamment par la chute historique de la roupie, qui réduit le produit intérieur brut (PIB) exprimé en dollars américains, sur lequel se base l'institution financière. Depuis le début de l'offensive américano-israélienne en Iran, le 28 février, la monnaie indienne a chuté de près de 5 % face au billet vert.

Troisième importateur de pétrole au monde, l'Inde subit surtout de plein fouet les conséquences du blocage du détroit d'Ormuz. Signe que l'heure est grave, le premier ministre indien, Narendra Modi, ne cesse de multiplier les discours alarmistes : il a appelé la population à faire des sacrifices, notamment en limitant les voyages à l'étranger ou en réduisant sa consommation d'huile – utilisée en grande quantité dans la cuisine indienne. Lors d'un rassemblement de la communauté indienne aux Pays-Bas, le 16 mai, il a mis en garde ses compatriotes : en l'absence d'actions immédiates face aux conséquences de la guerre au Moyen-Orient, « les acquis des dernières décennies seraient réduits à néant, et une grande partie de la population mondiale serait reléguée dans la pauvreté ». Nul ne doute que le train de mesures d'austérité lancé depuis le début du mois de mai va se poursuivre. Afin de réduire la facture des importations, alourdie par la hausse des prix des hydrocarbures, New Delhi a commencé par imposer une taxe sur l'importation d'or, puis s'est résigné à augmenter les prix des carburants à la pompe, une première en quarante ans.

Par le passé, aucun gouvernement indien ne s'était souvenu reconnaître aussi franchement la gravité de la situation économique. Même lors de la crise de 1991, les dirigeants de l'époque s'en étaient abstenus, alors que les réserves de change du pays



Des ouvriers dans l'attente d'être embauchés, à Kanpur (Uttar Pradesh, Inde), le 14 mai. BHAWIKA CHHADRA/REUTERS

**Nul ne doute que le train de mesures d'austérité lancé depuis le début du mois de mai va se poursuivre**

étaient inférieures à 1 milliard de dollars, à peine de quoi financer quinze jours d'importations. Aujourd'hui, les réserves de change de l'Inde s'évaluent à 697 milliards de dollars (600 milliards d'euros), l'équivalent de onze mois d'export, selon la banque centrale indienne.

« Les prises de parole du premier ministre se concentrent essentiellement sur la réduction des dépenses en devises étrangères et cela dit quelque chose des faiblesses de l'économie indienne, en tête desquelles se trouve notre déficit commercial », prévient Biswajit Dhar, ancien professeur d'économie à

l'université Jawaharlal-Nehru, à New Delhi. L'économie indienne est avant tout cruellement dépendante des importations, qui représentent 80 % de son approvisionnement en hydrocarbures, environ 56 % de sa consommation d'huiles alimentaires et quelque 30 % de ses besoins en engrais. La flambée des prix des engrais sur les marchés internationaux entraîne non seulement une perte de devises étrangères pour le pays, mais cause également d'alourdir la facture des subventions distribuées à cet effet par l'Etat. A l'échelle mondiale, leurs prix ont augmenté de 46 % entre décembre 2025 et avril, et celui de l'urée, l'engrais azoté le plus utilisé par les agriculteurs, a doublé sur la même période.

« Les perturbations causées par la guerre au Moyen-Orient ont fait grimper la facture des importations d'engrais de l'Inde de près de 80 % en 2025-2026. Comme pour les huiles alimentaires, on ignore pourquoi la production nationale n'a pas été augmentée afin de réduire les sorties de

devises », estime M. Dhar. Mais la crise énergétique indienne a des racines plus profondes que le conflit au Moyen-Orient.

#### Déficit commercial

À son arrivée au pouvoir, en 2014, le premier ministre indien avait promis de « porter la part du secteur manufacturier dans le PIB à 25 % et de créer 100 millions d'emplois industriels. Dix ans plus tard, cette part stagnait à 17,3 %, soit le même niveau qu'en 2013-2014 », souligne Vishal R. Choradiya, professeur à la Christ University Bangalore, dans une tribune publiée sur le site d'information Scroll. « L'Inde ne dispose donc pas d'une base industrielle suffisante pour réduire sa dépendance aux importations et se prémunir efficacement contre les chocs géopolitiques », regrette-t-il.

Au cours de l'année budgétaire achevée au 31 mars, le déficit commercial a déjà atteint un niveau record de 333 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 17 % par rapport à la période précédente. Et la hausse des prix

du pétrole d'environ 50 % depuis le début de la guerre contre l'Iran ne fera qu'alourdir la facture des importations. D'autant qu'en dépit de la multiplication des accords de libre-échange avec des pays tiers, les exportations du géant sud-asiatique ne progressent pas.

Dans le même temps, les investisseurs étrangers rapatrient leurs fonds. Ils ont vendu pour plus de 20 milliards de dollars d'actions indiennes depuis le début de la guerre, soit le rythme le plus rapide jamais enregistré. Les investissements directs étrangers nets en Inde se sont eux aussi contractés pour le cinquième mois consécutif en janvier, les sorties de capitaux dépassant les entrées de près de 3,4 milliard de dollars. « L'investissement privé en Inde ne décolle pas, car la demande est contrainte en raison de la stagnation des salaires en valeur réelle et cela ne date pas d'hier », estime Himanshu, économiste à l'université Jawaharlal-Nehru. Le gouvernement a bien conscience de

**Le PIB par habitant indien en parité de pouvoir d'achat est plus bas que celui du Bangladesh**

ce problème, mais n'a jamais su apporter les solutions adéquates. Plutôt que de soutenir la demande, il a choisi d'offrir des cadeaux fiscaux aux entreprises.

L'Inde est victime d'un « dérèglement économique », juge Surjit Bhalla, ancien directeur exécutif du FMI pour l'Inde, dans les colonnes de l'Indian Express. Cet économiste juge que le gouvernement en est le principal responsable, notamment car il s'est contenté d'appliquer des solutions superficielles plutôt que d'entreprendre les réformes nécessaires pour rendre l'investissement en Inde – tant pour les Indiens que pour les étrangers – plus attractif.

#### Des solutions superficielles

Les banques et les organisations internationales comme le FMI sont en train de revoir à la baisse leurs prévisions de croissance pour l'Inde. New Delhi devrait néanmoins enregistrer une croissance d'environ 6 %, soit l'une des plus dynamiques au monde ; mais pour créer suffisamment d'emplois pour le million de nouveaux entrants qui arrivent chaque mois sur le marché du travail, elle devrait atteindre au moins 8 %. Par ailleurs, le PIB par habitant indien en parité de pouvoir d'achat est plus bas que celui du Bangladesh.

« Aucun des moteurs de la croissance indienne ne fonctionne actuellement et en raison du conflit au Moyen-Orient, la situation pourrait s'aggraver », met en garde Himanshu. Et les économistes estiment que l'inflation, qui était jusque-là contenue, risque d'augmenter sous l'effet de la hausse du prix des hydrocarbures. La hausse des prix de gros a bondi à 8,3 % en avril, au plus haut depuis plus de trois ans. Un signe de plus de l'impact de la guerre sur une économie vulnérable. ■

CAROLE DIETERICH

## Les propositions-chocs de Delphine Ernotte pour France Télévisions

La dirigeante de l'audiovisuel public a présenté trois scénarios d'économies possibles à la ministre de la culture, Catherine Pégard

La présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, propose-t-elle sérieusement à la nouvelle ministre de la culture, Catherine Pégard, de fusionner France 2 avec France 5 et de supprimer France 4 et France TV Slash ? Lui suggère-t-elle d'imposer des « mutualisations » avec Radio France, accompagnées d'un plan social d'ampleur ? Ou d'enjoindre à France Télévisions de se recentrer sur sa mission d'information, notamment en fusionnant France 3 et la chaîne d'info en continu FranceInfo ?

Ces trois scénarios, révélés mercredi 27 mai par le quotidien L'Opinion, émanent de France Télévisions après que, au début du mois, Mme Pégard a demandé à Delphine Ernotte, mais aussi à Sibylle Veil, la présidente de Radio France, de lui faire des propositions. D'ici un mois en effet, la ministre de la culture présentera les contrats d'objectifs et de moyens (COM) aux quels les deux maisons devront

se conformer jusqu'en 2030. Ces textes, qui fixent les missions assignées aux entreprises de médias publics et les moyens qui leur sont alloués, ont disparu depuis que Rachida Dati, nommée en janvier 2024, les a abandonnés là où sa prédécesseure Rima Abdul Malak (2022-2024) les avait laissés avant de partir : à la signature. C'est peu dire qu'ils sont très attendus par les deux groupes, demandeurs d'un cap clair et d'engagements pérennes de la part de l'Etat.

N'ignorant pas que l'époque est aux économies et anticipant que les années à venir seront marquées par la disette, Mme Ernotte a donc exposé, mardi 26 mai, lors d'un séminaire réunissant son conseil d'administration et son comité exécutif, les trois synopsis susceptibles de répondre à la demande de la ministre – écartant de fait celui du statu quo.

Le premier, qui propose de fusionner France 2 et France 5,

d'arrêter France 4 et France TV Slash, mais aussi de réduire drastiquement le sport, les jeux et les divertissements, permettrait de réaliser 170 millions d'économies à court terme, et jusqu'à 280 millions en 2030. « Il faut surtout la démonstration que ces décisions ne produiraient pas du tout le milliard d'économies que Charles Alloncle [le rapporteur de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public] prétend faire », note une personne ayant assisté au comité social et économique (CSE) central extraordinaire qui s'est tenu jeudi 28 mai, et où ces informations ont joué les invités surprises.

#### Programme scénario

Le deuxième scénario vise à rassembler France Télévisions et Radio France sur une plateforme unique, sans toucher aux programmes, mais en réduisant la masse salariale grâce, par exemple, à une plus grande automatisation des tâches (80 millions

**Avec ces pistes de réforme draconiennes, France Télévisions chercherait à provoquer une réaction de l'exécutif**

d'euros d'économies projetées pour France Télé). On devine qu'il a la préférence de Delphine Ernotte : la dirigeante défend la fusion des deux sociétés – qu'importe l'opposition de la radio publique, peu encline à jouer les variables d'ajustement des comptes, dégradées, de la maison d'en face.

Interrogée fin mars sur France Inter, la ministre avait assuré qu'elle n'engagerait pas de ré-

forme de structure « dans les prochains mois » – le projet que portait sa prédécesseure Rachida Dati n'ayant déjà pas fait consensus.

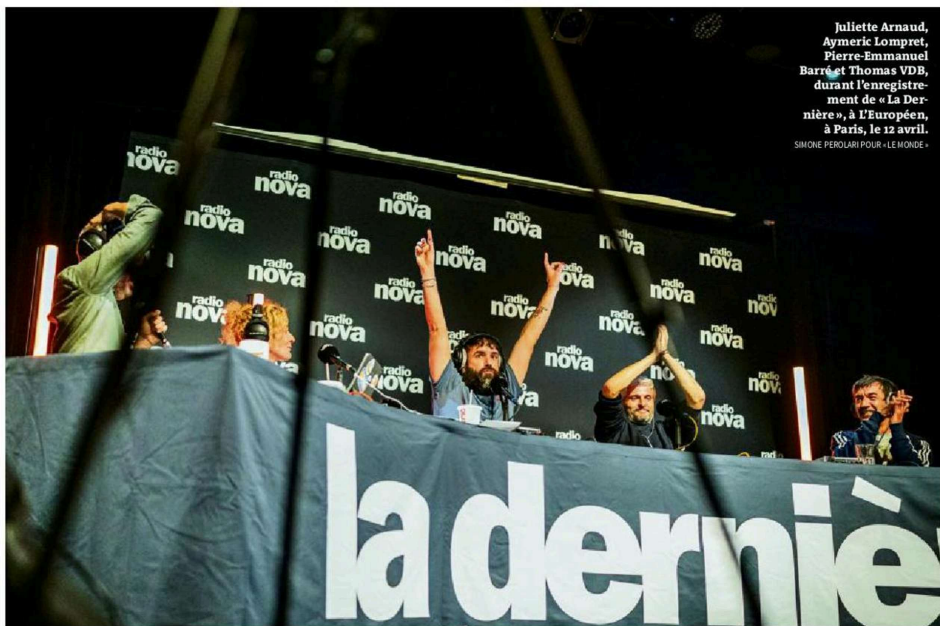
La troisième option imagine que France Télévisions se concentre sur l'information, au détriment des divertissements et des fictions, pour une économie de 230 millions d'euros. Un programme tout aussi explicite que les précédents et qui, s'il devait être retenu, aurait des conséquences dramatiques pour l'ensemble de la filière audiovisuelle (12,6 milliards d'euros de valeur ajoutée, 230 000 emplois).

« Aucun des trois scénarii, angoissants et déprimants, n'est acceptable du point de vue social », commente Jean-Hervé Gulich, secrétaire du CSE central de France Télévisions (CGT). Cependant, à l'unisson des dirigeants du groupe qui se sont exprimés jeudi, il estime qu'« il faut sortir de l'hypocrisie. Nous avons besoin d'une position claire, sans faux-semblant, de la part de la tutelle ». « Nos missions ne changent pas alors que nos moyens ne cessent de diminuer [la baisse des concours publics s'élève à 170 millions sur trois ans], ajoute un autre participant à la réunion qui souhaite rester anonyme. Il faut sortir de cette situation d'impasse. »

Ces trois pistes de réforme draconiennes, France Télévisions cherchaient donc à provoquer une réaction de l'exécutif, seul à même de modifier son cahier des charges, modifier les contours de l'audiovisuel public par la loi, mais surtout à arrêter le montant de la dotation de ses entreprises. Le sujet, qui qu'il arrive, ne manquera pas d'animer les débats de la campagne présidentielle.

Au ministère de la culture, on ne fait pas de commentaire, précisant qu'aucune option n'avait été « ni discutée ni décidée ». Contactée, la direction de France Télévisions n'a pas souhaité s'exprimer. ■

AUDE DASSONVILLE



Juliette Arnaud, Aymeric Lompret, Pierre-Emmanuel Barré et Thomas VDB, durant l'enregistrement de « La Dernière », à l'Européen, à Paris, le 12 avril. SIMONE PERLOUÏR POUR LE MONDE

**L**a file devant l'Européen s'allonge. Le public, venu, en ce dimanche d'avril d'Anney, de Chambéry, Bruxelles et Perpignan, se presse pour entrer dans la salle parisienne afin d'assister à « La Dernière », l'émission phare de Radio Nova. Le programme, animé par Guillaume Meurice, avec les humoristes Juliette Arnaud, Pierre-Emmanuel Barré et Aymeric Lompret, est diffusé chaque semaine en direct de 18 heures à 20 heures depuis septembre 2024. Les 350 places – mises en vente chaque mois à 10 euros l'unité – sont parties, comme à leur habitude, en une poignée de minutes.

Au programme : un humour politique se revendiquant de gauche, impertinent, divant, parfois vulgaire, qui vilipend l'extrême droite, le macronisme, le capitalisme, la gauche désunie, le gouvernement israélien et les milliardaires. « On est dans un tel marasme des médias que cette voix libre fait du bien », témoignait Pauline, Victor et Thierry, d'anciens habitués des programmes en public de Radio France, déçus par France Inter (les personnes citées par leur prénom ont souhaité garder l'anonymat). « Je me reconnaissais dans tout ce qu'ils disent », confirme Isabelle, fonctionnaire dans l'éducation nationale.

« Le premier axe de la ligne éditoriale, c'est la liberté d'expression totale. Le deuxième axe, c'est : on peut tout dire. Il y en a un troisième : entière liberté de parole », résume Aymeric Lompret, aux côtés du reste de la bande hilarie. « On fait ce qu'on veut, et en plus, ils nous soutiennent », se réjouit Pierre-Emmanuel Barré. En décembre 2025, la direction de la station l'avait immédiatement défendu après la plainte du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui n'avait pas apprécié une blague – « la police et la gendarmerie, c'est Daech [acronyme arabe de l'organisation État islamique] avec la sécurité de l'emploi ». Avec une douzaine de personnes rémunérées, c'est le programme le plus cher de la station, mais aussi celui qui rapporte le plus en matière de visibilité.

**TOURNÉE ESTIVALE**

Avant l'arrivée de « La Dernière », la station réussissait seulement 334 000 auditeurs quotidiens en janvier-mars 2024. Elle frôle désormais les 1,6 million d'auditeurs, selon Médiamétrie, alors qu'elle ne dispose que de 32 fréquences FM, loin des 631 de France Inter. Une performance d'autant plus notable que le média radio ne cesse de voir son audience s'effriter.

Le dimanche soir, sur le créneau de 18 heures à 20 heures, Radio Nova devance même la première station de l'Hexagone, avec 542 000 auditeurs au quart d'heure moyen contre 507 000 pour France Inter.

Surfant sur ce succès, « La Dernière » prépare sa première tournée estivale, avant d'entamer une troisième saison à la rentrée. « Impossible de ne pas continuer l'année de l'élection présidentielle », affirme Juliette Arnaud.

Si le coût de la grille a grimpé de 30% entre 2023 et 2026, les résultats sont là : les revenus issus de la publicité se sont envolés de 70%

formations. Des chiffres que conteste Emmanuel Hoog, directeur général de Combat Media (dans lequel sont logés le mensuel *Les Inrockuptibles*, Radio Nova, les festivals Rock en Seine et We Love Green), tout en refusant de préciser l'ampleur des pertes.

La radio revient de loin. Après le départ, en 2023, de la directrice de la radio Mélanie Mallet, la greffe n'avait pas pris avec Jean-François Latour. Les changements soudains de playlists, comme son management, créent des frictions. Plusieurs visages historiques de l'antenne disparaissent alors. Après seulement cinq mois, Jean-François Latour est exfiltré. Et c'est l'actuel directeur de la radio, Frédéric Antelmi, arrivé de Deezer, qui prend la suite en novembre 2023. « En partant de si bas côté audiences, la prise de risque était réduite », relative le dirigeant, qui a retravaillé la sélection musicale de la station avec pour objectif de « rendre l'écoute moins exclusive ».

Au risque d'abandonner son ADN défricheur, comme le soufflent plusieurs annonceurs : La station conserve sa « singularité » musicale, raconte la direction, mettant en avant « 41% de nouveautés et

42% d'exclusivités ». Après le grand chantier musical (70% du temps d'antenne), il a fallu s'attaquer au tiers restant de « radio parlée ». Dans cette station où Edouard Baer, Jamel Debbouze ou encore Jean-Yves Lafesse (1957-2021) ont fait leurs armes, revenir vers l'humour semblait une évidence, assure la direction. Le licenciement de Guillaume Meurice de France Inter, en juin 2024, pour « déloyauté » – une blague répétée sur le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qualifié de « sorte de nazi mais sans prépuce » – lui en donne l'occasion.

Le banquier d'affaires Matthieu Pigasse, propriétaire et président du groupe Combat (qui dispose en outre d'un siège au conseil de surveillance du Groupe Le Monde), flaire le bon coup. Il contacte Guillaume Meurice dès l'annonce de son licenciement, qui trouve refuge dans cette radio fondée en 1983 par Jean-François Bizot (1944-2007) – créateur du magazine *Actuel*, amoureux des contre-cultures – et rachetée par Matthieu Pigasse en 2015.

Depuis l'essai transformé avec « La Dernière », les programmes humoristiques essaient dans la grille : « Les Grands Remplaçants », « La Matinale de la nuit » ou encore « La Riposte ». Dans la bataille culturelle face à l'extrême droite à laquelle Matthieu Pigasse veut participer avec ses médias, il faut mettre des coups et en recevoir.

Le 10 mai, une chronique de Pierre-Emmanuel Barré – dans laquelle il imaginait l'humoriste Sophia Aram renversée par une « Kangoo imaginaire » puis qu'elle « met des guillemets à un vrai génocide » des Palestiniens à Gaza – a indigné l'hebdomadaire laïque *France-Treure* et l'ensemble des mé-

dias conservateurs, de l'éditorialiste de la chaîne CNews Mathieu Bock-Côté à la journaliste du *Rigoro* Eugénie Bastié.

Pour l'essayiste Caroline Fourest, vers l'essai que Radio Nova serait devenue « *Radio Gaza* (...) *Radio Dieudonné* », a-t-elle attaqué sur LCI. Des propos repris mot pour mot par le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Yonathan Arfi, à l'antenne de Radio J, le 27 mai. « *Talme à tester les têtes pensantes du printemps républicain* (...) *Leur déplaie est un véritable hobby* », a répondu Pierre-Emmanuel Barré à l'antenne. La Société des auteurs et compositeurs dramatiques n'a pas apprécié non plus et lui a retiré le prix de l'humour qu'elle s'appropriait à lui remettre.

**RIRE JAUNE**

A ce jour, Radio Nova n'a pas été sanctionnée par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), mais deux dossiers concernant « La Dernière » y sont en instruction, selon nos informations : cette séquence du 10 mai et celle du 7 mai, un sketch corsif à propos du milliardaire ultraconservateur Vincent Bolloré (*Le Journal du dimanche*, Europe 1, CNews) par l'humoriste Florence Mendez.

Tandis que d'anciens fans de la époque Bizot jugent que l'ancienne radio libertaire serait désormais engagée pour La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon étant relativement épargné, l'ex-matinalier Armel Hemme rappelle que l'ancrage à gauche de la station n'a rien d'une nouveauté. « *La Riposte* assume la bataille culturelle à mener, et je suis plutôt de ce côté-là de la barricade », se réjouit Guillaume Meurice. « *La pé-*

**A ce jour, la station n'a pas été sanctionnée par l'Arcom, mais deux dossiers y sont en instruction**

**A ce jour, la station n'a pas été sanctionnée par l'Arcom, mais deux dossiers y sont en instruction**

riode n'est plus la même. On n'a jamais été aussi proche d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir », estime tout par azar Zeddine Ahmed-Chouch, cosinstituteur de la matinale avec Ségo Raffaitin. Si au micro l'heure est à la rigolade, en coulisses, on rit parfois jaune, voire pas du tout. Depuis fin avril, la direction de Combat organise des réunions en petits groupes afin d'échanger « autour des préoccupations du moment ».

Quelques jours auparavant, le 15 avril, le quotidien *Libération* a fait état de tensions en interne. Le management de Wassila Meddas, directrice des marques du groupe de presse et compagnie de Matthieu Pigasse, y était pointé par plusieurs employés. Son style dirigé et ses coups de colère ont brisé une partie des collaborateurs depuis son arrivée, en mai 2025. « *Occuper un poste de direction* (...) *implique de fixer un cap, de prendre des décisions, de demander de l'exécution et parfois de tenir des échanges fermes* », a répondu au Monde Wassila Meddas, refusant néanmoins tout « comportement abusif ». Aucun de la quinzaine de collaborateurs contactés par *Le Monde* ne remet pourtant en cause cette enquête. Certains sketches de « La Riposte » ont aussi pu susciter un

malaise au sein du groupe Combat. Des blagues visant Brigitte Macron étaient perçues comme transphobes, d'autres, moquant la militante d'extrême droite Alice Cordier, leur semblaient sexistes, quand le sketch à propos de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, et du pédocriminal Jeffrey Epstein était vu comme antisémite.

Autant d'accusations infondées qui sont aux antipodes des valeurs de l'émission, insiste Akim Omiri, l'animateur de « La Riposte ». Un seul sketch, dans lequel le chroniqueur Richard Sabak joue un complotiste estimant que « *les juifs contrôlent le cinéma* », a été retiré en ligne, car « prêtant à confusion », fait encore valoir Akim Omiri. Quant au fait d'avoir reposté récemment un tweet du rappeur Freeze Corleone utilisant un code anti-Israël à propos de l'affaire Patrick Bruel, retiré depuis, Akim Omiri plaide la naïveté : « *Je ne connaissais pas les faits reprochés à Freeze Corleone, ni suis le sous-entendu. Je ne mettrais pas la main en œuvre à l'avenir car cela donne des billes à ceux qui nous combattent politiquement.* »

Matthieu Pigasse, lui, déplore une « *querre contre médias de gauche* ». Tout en l'alimentant. Le 21 avril, la publication, sur les réseaux sociaux de Radio Nova, d'un visuel tournant en dérision *Libération* a fait grincer des dents, car imposé par la direction.

Après du Monde, Matthieu Pigasse assume en être l'auteur. Selon lui, cela ne nuit pas à l'indépendance éditoriale, car il s'agit de la communication de l'entreprise. Quant au partenariat entre le quotidien de gauche et Rock en Seine, qui existait depuis 2022, il a été annulé de manière unilatérale par ce dernier. « *Suspendu* », corrige Matthieu Pigasse, qui dit vouloir « *désormais discuter afin de tourner la page* ». Conscient, sans doute, que la bataille culturelle va s'intensifier d'ici à 2027 et que Radio Nova a besoin d'audience. ■

## «Vigilance» sur le crédit privé

L'exposition de la dette privée est toutefois «très limitée», selon le superviseur des banques

Les fortes tensions qu'on connaît des fonds américains de crédit privé en début d'année 2026 ont donné des sursauts froids aux investisseurs français. Le principe de ces placements est de financer des entreprises par des prêts complexes et chers, en complément ou en remplacement d'un emprunt bancaire classique. Pour cela, leurs gérants collectent des capitaux auprès d'investisseurs professionnels essentiellement (fonds d'investissement et de pension, assurances, etc.), mais aussi, et de plus en plus, de particuliers.

Ces derniers y ont investi près de 15 milliards d'euros en 2025. Les fonds de dette privée font partie de l'intermédiation financière non bancaire (IFNB, encore souvent appelée *shadow banking*, ou «finance de l'ombre»), c'est-à-dire le financement d'entreprises par des entités financières autres que les banques, tels que des fonds d'investissement (dette privée, «private equity», etc.).

En février, la faillite de deux entreprises américaines qui avaient emprunté de l'argent à des fonds de dette privée a ébranlé la confiance du marché. D'autant qu'il y avait parallèle les progrès de l'intelligence artificielle ont fait monter les inquiétudes sur la pérennité du secteur des logiciels, lui aussi très friand du financement non bancaire. Effrayés par la conjonction de ces facteurs, de gros investis-

seurs de fonds de dette privée ont cherché à récupérer leur argent, mettant sous tension leurs gérants, au point qu'ils ont dû planifier les demandes de sortie.

Cet épisode de stress de liquidité américain a été attentivement regardé de notre côté de l'Atlantique. Les craintes portaient sur un risque de transmission aux fonds français, mais aussi à l'économie, car le niveau d'interconnexion entre l'IFNB et les banques souffre encore d'opacité.

### «Fragilités systémiques»

A l'occasion de la présentation de son bilan annuel, le 21 mai, la direction de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, le superviseur des banques et des assurances, a apporté quelques chiffres sur l'exposition de ce secteur à la dette privée, «très limitée» d'après sa secrétaire générale, Emmanuelle Assouan. Elle s'élevait à 0,4 % du bilan des premières et à 1 % de celui des seconds. La dynamique est très forte pour les banques: leur exposition a augmenté de 25 % en un an seulement. Elle serait toutefois «surtoutalésée», a précisé Emmanuelle Assouan, c'est-à-dire présentant un niveau de garantie largement suffisant pour leur permettre de résister en cas de difficultés.

La secrétaire générale de l'Autorité de contrôle a expliqué que, si les chiffres sont difficiles à obtenir, c'est parce que l'exposition

### DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, CEUX QUI SONT INVESTIS EXCLUSIVEMENT SUR L'ACTION STELLANTIS INQUIÈTENT LE MARCHÉ

des banques au secteur de la dette privée revêt plusieurs formes: «Elles peuvent prêter à des entreprises qui financent en parallèle auprès d'un fonds, mais aussi aux investisseurs qui veulent investir dans ces véhicules, ou bien encore aux fonds qui voudraient compléter leurs levées de capitaux privés par de l'endettement», a-t-elle souligné.

Même point de vue pour les assureurs: sans avancer de chiffres, Jean-Paul Faugère, vice-président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, a indiqué «ne pas avoir de crainte» pour les acteurs européens et ne pas voir d'alertes aussi inquiétantes qu'aux États-Unis. Au-delà du crédit privé, le superviseur des banques et des assurances reconnaît que «les interactions entre les acteurs non bancaires et les banques sont encore mal appréhendées». Elle évalue toutefois à 9 % l'exposition des six grands groupes bancaires français au *shadow banking*.

Soulignant sa forte croissance en Europe ces dernières années, François Villerois de Galhau, le président de l'Autorité et gouverneur de la Banque de France, a admis que les régulateurs n'avaient pas encore trouvé les «réponses suffisantes» face à de «nouvelles formes d'instabilité». «A terme, il nous faudra certainement ajuster, pour compléter, la régulation de l'IFNB, et limiter le crédit privé, pour limiter les fragilités systémiques subsistantes», en-

force le rapport du superviseur. L'Autorité de contrôle et la Banque de France effectuent actuellement un «stress test» sur le sujet. Leurs conclusions sont attendues pour octobre.

Le superviseur des banques et des assurances s'est aussi prononcé sur les produits structurés, un placement complexe très largement distribué aux épargnants. Depuis le début de l'année, ceux qui sont investis exclusivement sur l'action Stellantis inquiètent le marché, plus particulièrement ceux ayant opté pour le décretement. Cette technique complexe vise à proposer plus de rendement aux épargnants, mais peut se retourner contre eux en cas de baisse du cours de l'action, comme c'est le cas du constructeur automobile depuis deux ans. Au-delà de ces difficultés conjoncturelles, les produits structurés sont de plus en plus décriés pour leur commercialisation à outrance auprès de particuliers, et pour leur structure de frais, très rémunératrice pour leurs distributeurs.

Interrogé sur le sujet, Jean-Paul Faugère a reconnu que ces placements «ne conviennent pas à toutes les clientèles» et que des «problèmes de distribution» ont pu avoir lieu. Ces soucis de commercialisation ne le poussent pas, pour l'instant, à envisager de restreindre les produits structurés à une typologie d'investisseurs avertis. «Il n'y a aucune raison de requilibrer ces placements, si leur vente est correctement assurée», a-t-il appuyé. Malgré leur niveau élevé de sophistication, ils pourront donc continuer à être largement proposés aux épargnants.

Le superviseur travaille actuellement avec l'Autorité des marchés financiers, qui régule notamment les sociétés de gestion et les conseillers financiers, sur le deuxième volet de leur étude commune sur le marché. ■

GAËTAN PIERRÉ



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

## Fiscalité et présomption d'abus de faiblesse

Lorsque l'administration fiscale découvre une rentrée d'argent non déclarée, elle cherche à savoir s'il s'agit d'un revenu dissimulé (travail au noir, escroquerie, trafic de drogue) ou d'une donation déguisée, destinée à échapper aux droits de mutation. Elle considère que cette somme est liée à une activité «occulte» lorsque le contribuable n'a pas déposé dans le délai légal les déclarations fiscales auxquelles il était tenu et que, notamment, il s'est livré à une activité pénalement «illicite». Dans ce cas, elle peut imposer la somme correspondante, sans attendre une éventuelle condamnation pénale, comme le rappelle l'affaire suivante.

En 2017, une direction départementale des finances publiques constate qu'un hexagénair, M<sup>me</sup> X, a, en 2015 et 2016, encaissé de nombreux chèques, virements et espèces, dont elle n'a pas fait mention dans ses déclarations de revenus.

Elle exerce son droit de communication auprès de l'autorité judiciaire et découvre que l'intéressée a été mise en examen pour abus de faiblesse. Il lui est reproché de s'être fait consen-

tir, par le couple de personnes âgées dépendantes, sans enfants, dont elle s'occupait, de multiples libéralités: appartements acquis en viager dont elle n'a payé ni rente ni bouquet, voiture, assurance-vie... Pour une valeur de 352 000 euros.

L'administration taxe d'office cette somme dans la catégorie des bénéfices non commerciaux, y ajoute les intérêts de retard, et une pénalité de 80 %, sans appliquer d'abattement pour personnes âgées.

Elle adresse à M<sup>me</sup> X une proposition de rectification de 452 997 euros. Celle-ci conteste ce redressement devant la justice. Elle soutient que l'administration devait attendre l'issue de la procédure pénale pour qualifier d'«abus» l'origine des sommes reçues: faute de preuve de faiblesse, ces dernières pourraient être regardées comme de simples dons.

Le 23 avril 2026, la cour administrative d'appel de Bordeaux rejette sa requête: aucune règle n'impose au juge de l'impôt de suspendre sa décision dans l'attente de l'issue de la procédure pénale. En effet, même si M<sup>me</sup> X était relaxée au bénéfice du doute, cela ne changerait rien.

Comme l'expliquent deux avocats, M<sup>me</sup> Arnaud Corbel et Vincent Berger, dans la *Revue de droit fiscal* (mars 2022), le Conseil d'Etat, contrairement à la Cour de cassation, refuse, depuis le 11 mai 1956, de reconnaître l'autorité de la chose jugée aux décisions d'acquiescement motivées par le doute.

Pour le juge administratif, garant du recouvrement de l'impôt, cette reconnaissance favoriserait de manière excessive l'intérêt de l'individu. Il en résulte toutefois une divergence de jurisprudence que M<sup>me</sup> Corbel vient de contester devant la Cour européenne des droits de l'homme. ■

### L'ADMINISTRATION N'EST PAS TENUE D'ATTENDRE UNE CONDAMNATION PÉNALE

66

C'est, en milliards d'euros, la somme investie par les épargnants français en produits structurés en 2025, très majoritairement par le biais de leur assurance-vie, d'après le fournisseur de données Structured Retail Products (SRP). La collecte s'affiche ainsi en hausse de 10 % par rapport à 2024. A la fin 2025, les encours mondiaux de ces placements s'élevaient à la somme impressionnante de 2 550 milliards de dollars (environ 2 190 milliards d'euros).

## BOURSES

### Investir dans les cryptomonnaies sans en détenir

Profiter de la performance du bitcoin... sans en posséder. Le 24 avril, Amundi, plus grand gestionnaire d'actifs en Europe, a annoncé lancer son propre produit négocié en Bourse (*exchange-traded product*, ETB) adossé à la reine des cryptomonnaies, le bitcoin, plus de deux ans après BlackRock. Le 26 mars, BNP Paribas officialisait l'entrée, par l'offre de sa filiale en ligne Hello bank!, de six titres de créances négociés en Bourse (*exchange-traded notes*, ETN) «indexés sur le bitcoin et l'etherium».

Ces sigles désignent les membres d'une même famille, dont font partie les ETB (*exchange-traded funds*), des fonds cotés en continu, qui reproduisent la performance d'un indice ou d'un marché, et dont la popularité n'a cessé de croître ces dernières années. Pour bien comprendre: ETB et ETN sont tous deux des ETB. Si un ETB se compose de parts de fonds, un ETN, lui, repose sur des titres de créances émis par un établissement financier détenant des cryptomonnaies, le but de ces produits étant d'en faire refléter les cours. «C'est chez le depositaire que sont conservés les jetons [cryptomonnaies], qui sont, dans tous les cas et en tout temps, déposés hors ligne», précise Ronald Richter, directeur pour l'Europe de Bitwise, une société californienne spécialisée dans la distribution de produits passifs indexés sur les cryptos. «Ceci grâce aux «cold wallets», qui protègent les clés crypto-

### Cinq produits qui reflètent l'évolution du bitcoin

Nom du produit (Société de gestion)	Capitalisation totale, en milliards d'euros	Performance du 23 mai 2025 au 22 mai 2026 en euros, en %
CoinShares Bitcoin ETP (CoinShares)	1,341	-32,81
WisdomTree Physical Bitcoin (WisdomTree)	1,229	-32,72
iShares Bitcoin ETP (BlackRock)	0,970	-32,76
Bitwise Physical Bitcoin ETC (Bitwise Europe)	0,748	-34,07
VanEck Bitcoin ETN A (VanEck)	0,471	-33,14

Source: Morningstar | Infographie Le Monde

graphiques privées, soit par des portefeuilles matériels ou par des ordinateurs déconnectés en permanence d'Internet, pour assurer leur sécurité.»

### Hautement volatils

Or, il est encore impossible de créer un «ETB bitcoin» sur le Vieux Continent, au sens strict du terme. Selon la directive européenne sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, l'UCIS, qui encadre les fonds d'investissement accessibles aux particuliers, un fonds ne peut pas être exposé à 100 % sur un seul actif, rendant le bitcoin et autres ethereum, SOL ou XRP inéligibles à cette structure de produit. D'où le lancement d'ETN, un format qui permet de respecter la réglementa-

tion, tout en proposant des actifs similaires.

En avril, les «ETP crypto» européens totalisaient environ 12 milliards d'euros d'encours, avec 21 milliards de collecte nette sur les douze derniers mois, d'après le fournisseur de données Morningstar. Deux tiers de ces actifs étaient adossés au bitcoin. Au total, plus de 300 ETB indexés sur des cryptos actifs sont disponibles à la vente en Europe (172 en France). Outre leur coût, généralement inférieur à ceux proposés par les plateformes d'investissements en cryptomonnaies, ces produits ont pour ambition de faciliter l'accès aux cryptos actifs: «Ils sont réglementés, régulés, et le client n'a pas à passer par des portefeuilles hébergés par des espaces privés, mais

seulement par un compte-titres classique», selon Xavier Prin, directeur du marketing et de la communication de la banque en ligne Boursorama, qui propose des «ETN crypto» depuis mars 2025. Sans donner de chiffres, l'établissement assure que l'intérêt pour cette classe d'actifs est bien là, et ce, «en dépit de la baisse des cours» de principaux jetons.

D'octobre 2025 à février 2026, le bitcoin a vu sa valeur chuter d'environ 45 %, passant d'un prix de plus de 125 000 à 68 000 dollars. Face à cette baisse, les ETB adossés au bitcoin ont enregistré, en novembre 2025, des sorties de plus de 3,5 milliards de dollars à l'échelle mondiale, selon le site de données spécialisés CoinMarketCap. Aujourd'hui, le marché des ETB bitcoin pèse 104,9 milliards de dollars (89,7 milliards d'euros environ), contre 151,4 milliards de dollars début août 2025.

Si l'existence de ces produits participe à rendre les cryptomonnaies toujours plus accessibles, elle ne change pas leur nature: «Ce n'est ni un investissement restreint, ni une cryptoactif résolu», hautement volatils, prévient Mathieu Caquaine, responsable de la recherche des fonds actions à Morningstar. En dehors de la croyance qu'ont les investisseurs sur le fait que l'actif va performer, les cryptomonnaies sont pas de plancher de prix, et peuvent connaître de gros écarts de valorisation, parfois inexplorables. ■

ENZO CASTÉRAS

## QUESTION À UN EXPERT

### Contribution différencielle sur les hauts revenus: quelles nouveautés?

FRANÇOIS LEFEBVRE, avocate chez CMS Francis Lefebvre

Initialement instaurée pour un an seulement au titre de l'imposition des revenus de 2025, la contribution différencielle sur les hauts revenus (CDHR) a été prorogée par la loi de finances pour 2026 adoptée en février jusqu'à ce que le décret public passe sous la barre des 3 % du produit intérieur brut. La pérennisation de ce dispositif s'accompagne d'un certain nombre de modifications.

Pour mémoire, cette contribution s'applique aux contribuables résidents fiscaux français dont les revenus annuels excèdent 250 000 euros pour un contribuable seul et 500 000 euros pour des contribuables mariés ou pacés, et vise à soumettre ces revenus à une imposition minimale de 20 %. La CDHR est alors égale à la différence positive entre 20 % du revenu fiscal de référence du foyer fiscal et la somme de l'impôt sur le revenu (IR), de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et, le cas échéant, des prélèvements libératoires de l'impôt sur le revenu. A la suite de cette première année d'imposition, le législateur a procédé à des corrections applicables à compter de l'imposition des revenus de 2026.

### Une anomalie corrigée

En particulier, a été ajoutée à la liste des avantages fiscaux permettant de majorer le montant d'impôt sur le revenu retenu pour le calcul de la CDHR la réduction d'impôt pour dons faits par des particuliers au profit d'organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, afin de ne pas décourager les redevables de recourir à ce mécanisme de défiscalisation.

Par ailleurs, une anomalie relative aux revenus exceptionnels a été corrigée. En effet, les contribuables comme les praticiens avaient pu constater que les revenus exceptionnels n'étaient, pour la détermination des revenus soumis à la CDHR, retenus que pour le quart de leur montant, alors qu'en matière d'IR, ils pouvaient aussi bénéficier du mécanisme du quotient (IR calculé en ajoutant le quart du revenu exceptionnel au revenu net global imposable et en multipliant par quatre la cotisation supplémentaire ainsi obtenue). Ce double traitement est neutralisé: le revenu fiscal de référence comme l'IR à retenir en compte pour les besoins de la CDHR doivent être déterminés sans qu'il soit fait application des règles de quotient. Le dispositif de l'acompte de 95 % de la contribution estimée, qui doit être versé entre le 1<sup>er</sup> et le 15 décembre de l'année d'imposition, est quant à lui maintenu à l'identique. ■



En kiosque



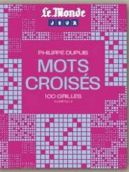
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 14

Nos services Lecteurs

Abonnements Sur abolemonde.fr Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Le Carnet du Monde carnet@mpublicite.fr

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL) soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Saint-Malo. La Réunion. Nantes. Paris.

Chantal Lefort-Bénéjam, son épouse, Valérie Bénéjam, sa fille, Jacqueline Bénéjam, sa sœur, leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre BÉNÉJAM, professeur des Universités, ancien recteur des Académies de la Réunion et de Nantes, officier de l'Ordre national du Mérite, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques,

survenu le vendredi 22 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La messe sera célébrée le mercredi 3 juin, à 14 h 30, en l'église de Rohémeuf, suivie de l'inhumation le jeudi 4 juin, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

La famille remercie le personnel soignant et médical, ses auxiliaires de vie, Diane en particulier.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Paris. Amsterdam. Julie Bevort, Hugo Bevort, Clémentine Bevort, ses enfants,

ont la douleur de faire part de la mort de

M. Antoine BEVORT, militant syndical, sociologue, professeur des Universités.

Une cérémonie aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2026, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>. hugo.bevort@gmail.com

Hélène Roman, sa fille, Et toute sa famille, en communion avec son épouse, Gisèle Carrette (†).

Et l'ensemble de leur famille ont le chagrin de faire part du décès de

Michel CARETTE, Lecteur assidu du Monde pendant soixante-cinq ans.

Michel nous a quittés le lundi 25 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. https://lamaisondesobseques.fr/avis-deces/955270

Pierrette, son épouse, Xavier et David, Guillaume et Ève, ses enfants, Pierre, Raphaël et Marc, ses petits-enfants, Thérèse et Henry, sa belle-sœur et son beau-frère Et l'ensemble de sa famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Julien GABAIX, survenu le 22 mai 2026, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Notre-Dame de Boulogne, le 2 juin, à 14 h 30.

Danielle, son épouse, Sa famille, Ses proches et ses amis,

ont le regret de faire part du décès de

Jacques GARAT, journaliste, croix de la Valeur militaire, survenu le 24 mai 2026, à Paris.

Non, ce qui compte, c'est d'être vrai et alors tout s'y inscrit, l'humanité et la simplicité. Et quand donc suis-je plus vrai que lorsque je suis le monde ?

La Huchette, 78125 Poigny-la-Forêt.

Mollégès, Mettray. Sa famille

a la tristesse de faire part du décès de

Lillette HAREMZA, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 mai 2026, dans sa cent unième année.

La cérémonie a eu lieu le 26 mai, au crématorium d'Avignon dans la plus stricte intimité.

Nous associons à sa mémoire les souvenirs de son époux,

Jean HAREMZA (2008)

et de son fils,

Sylvain HAREMZA (2009).

François Raulin, son fils, et sa compagne, Fanny Ayme, Ses enfants, Parents et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Françoise LAFITTE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans la nuit du 24 au 25 mai 2026.

Un dernier hommage pourra lui être rendu le lundi 1<sup>er</sup> juin, à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée au 55, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>.

Annick Marie, Jean et Dominique du Parc, ses neveux et nièces et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel MORISOT, conseiller d'Etat honoraire,

survenu le 26 mai 2026, à Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 3 juin, à 15 heures, au cimetière communal de Montrouge, 18, avenue de la Porte de Montrouge, Paris 14<sup>e</sup>.

Bruno, Denis et Laurent Podalydès, leurs compagnes, Anne-Françoise, Leslie et Julie, Jean, Nino, Georges, Suzanne et Arthur,

sus petits-enfants, Christine Huber, sa sœur, Olivier Ruat, son frère, leurs conjoint.e.s et leurs enfants,

leur père de ses enfants Et toute la famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 26 mai 2026, de

Françoise PODALYDES, professeur d'anglais dans l'Éducation nationale.

Quatre-vingt-douze années de gentillesse, d'écoute et de chansons.

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame de Versailles, le mardi 2 juin, à 14 h 30.

La présidente de l'université de Lorraine, Le professeur Stéphane Zuilly, doyen de la Faculté de médecine de Nancy,

Le Club des professeurs honoraires, La Communauté universitaire et hospitalière,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. le professeur Jacques ROLAND, professeur universitaire, praticien hospitalier d'anatomie, ancien doyen

de la Faculté de médecine et ancien président de la conférence des doyens, ancien président du conseil national de l'Ordre des médecins, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu ce vendredi 29 mai 2026, à 10 heures, au Temple, place André Maginot, à Nancy.

Nos pensées vont à son épouse, ses enfants et petits-enfants ainsi que toute sa famille.

Barbara, son épouse, Paul, Thomas et son épouse, Kathrin, ses enfants, Janine, sa sœur, Christian, son frère, leurs conjoints, Jean-Paul, Isabelle, leurs enfants et petits-enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. André SEPANIAK,

survenu le 7 mai 2026, à l'âge de soixante-dix ans.

André vivra dans nos cœurs.

Marseille. Ses enfants, Ses petits-enfants Et son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel THERRE, survenu le 23 mai 2026, à Marseille, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 30 mai, à 15 h 30, au crématorium Saint-Pierre, à Marseille.

M<sup>me</sup> Chantal de Truchis, Ses enfants, Ses beaux-enfants et leurs enfants Et toute la famille,

font part du décès de

Hervé de TRUCHIS,

survenu le 24 mai 2026, à Toulon (Var).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Laurent d'Ollioules (Var), le mardi 2 juin, à 10 heures.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de

M. Joseph VAN DEN REYSEN

à la douleur d'annoncer son décès, survenu à Toulouse, le 21 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Société éditrice du « Monde » SA Directeur du directeur, directeur de la publication Louis Dreyfus Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio Directrice de la rédaction Caroline Monod Directeur adjoint de la rédaction Frédéric Bégaudeau, Jean-Marc Barraud, Philippe Brossard, Nicolas Chappuis, Emmanuel Chevillat, Alexis Delcambre, Anne Evens, Marie-Pierre Lanerlogue, Franck Nochi, Frédéric Patalanga, Directrice éditoriale Sylvie Kaufmann Directeur délégué au développement des services abonnés Françoise Toso Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote Rédacteur en chef Laurent Borroni, Emmanuel Davidovich (Evénementiel), Jérôme Guibert, Michel Guerin, Nicolas Imbert (photographe), Sabine Lédoux (cœur de lecture), Alain Salles (Droits et Affiliés), Directeur artistique Emmanuel Laparra Infographiste Delphine Pappi Directrice des ressources humaines du groupe Emille Costa Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carpiou Conseil de surveillance Jean-Sébastien Wabunan, présidente, Gilles Paris, vice-président.

Cours

Professeure agrégée de l'Éducation nationale donne cours d'anglais tous niveaux. Cours académiques (à l'oral et à l'écrit), conversations, tutorat, remise à niveau, examens. Tél. : 06 20 36 75 18. ambonnerot75@gmail.com

Stage

Envie d'écrire ? Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires... Tél. : 06 60 68 54 50.

Assemblée générale

L'Association du Mouvement français pour le Planning familial de Paris tiendra son Assemblée générale, le 9 juin 2026, à 18 heures, au 10, rue Vivienne, 75002 Paris.

Adresser un mail

avant le 5 juin 2026 pour confirmer votre venue à : mpfsecretariat75@orange.fr

Le Monde Abonnement Quotidien + numérique 637€ 169€ pour 6 mois (prix de vente au numéro) INCLUS DANS L'ABONNEMENT Le Journal et ses suppléments livrés chaque jour chez vous Tous les contenus du Monde sur le site et les applications Abonnez-vous en ligne sur : abolemonde.fr/quotidien6MM

BULLETIN D'ABONNEMENT À compléter et renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - AT300 - 02066 Aras Cedex 9 Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Localité : E-mail : @ :  Je souhaite recevoir les actualités, les newsletters et les offres du Monde.  Je souhaite recevoir les offres de partenaires du Monde. Tél. : RÈGLES DÉTAILLÉES DU SERVICE À ABONNÉS : https://www.lemonde.fr/abonnements/conditions

PSG-ARSENAL, FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

# Luis Enrique, théoricien des évolutions du PSG

Arrivé au Paris Saint-Germain à l'été 2023, l'entraîneur espagnol a remis en cause ses principes pour permettre à son équipe de défendre son titre, samedi, face à Arsenal

L' image lui collait à la peau. Quand il est arrivé au Paris Saint-Germain (PSG), à l'été 2023, Luis Enrique passait pour un entraîneur dogmatique. Une étiquette que l'asturien, sûr de ses préceptes, revendiquait d'ailleurs. « Bien sûr, je peux me tromper. Je n'ai pas la vérité absolue, mais je mourrai avec ma vérité », affirmait-il dans la série consacrée aux coulisses de son aventure au PSG, diffusée en octobre 2024 sur Movistar Plus. A l'époque, le technicien espagnol ne jurait que par une seule manière de pratiquer le football : le jeu de possession, qu'il a appris au FC Barcelone – comme joueur, d'abord, de 1996 à 2004, puis en tant que coach, de 2014 à 2017 – ou l'importance de passes. Héritée de Johan Cruyff, entraîneur du Barça de 1988 à 1996, cette philosophie offensive repose sur une idée simple : plus une équipe maîtrise le ballon, plus elle augmente ses chances de gagner. Une véritable idéologie, voire une obsession, chez Luis Enrique. Lors de sa première saison sur le banc du club de la capitale. « Notre idée de jeu est claire. (...) Mes équipes jouent la possession pour faire courir l'adversaire », affirmait-il en février 2024.

Il venait pourtant de subir un échec avec la sélection espagnole, éliminée dès les huitièmes de finale lors de la Coupe du monde 2022, en plaçant ce style à son paroxysme. Et plus souvent, les prestations de sa Roja consistaient en une succession d'échanges stériles aux abords de la surface de réparation adverse. « L'Espagne succombe, avec beaucoup de possession pour rien », avait

alors titré *El País*. En dépit de cette contre-performance, le natif de Gijón refusait catégoriquement d'évoluer autrement. Pas question de procéder en contre-attaque. « Sept [joueurs] qui défendent et trois qui courent uniquement devant, ça ne me plait pas. Je n'ai pas signé [au PSG] pour ça », avait-il théorisé en décembre 2023.

Après avoir longtemps assuré qu'il ne dérogerait pas à ses principes, l'Espagnol a finalement infléchi sa doctrine. Fin 2024, alors que le PSG était proche d'une élimination prématurée en Ligue des champions, il a accepté que son équipe joue également en transition. Une stratégie consistant à laisser davantage le ballon à l'adversaire, pour se projeter rapidement vers l'attaque à la moindre occasion.

## LEU MOINS PRÉVISIBLE ET PLUS LÉTAL

Ce reniement salvateur a permis au PSG d'exploiter au mieux la vitesse de ses joueurs offensifs – comme Bradley Barcola ou Ousmane Dembélé –, qui se sont alors totalement épanouis dans un jeu d'attaque rapide. Du dédicé face à Manchester City (4-2) au Parc des Princes, en janvier 2025, jusqu'à la victoire finale, le 31 mai, face à l'Inter Milan (5-0), les champions d'Europe ont brillé, grâce à un jeu moins prévisible et plus létal. « Très souvent, les Barcelonais ont une tendance à être un peu trop romantiques. Mais Luis Enrique a eu le mérite de faire preuve de pragmatisme, salue Edouard Cissé, ancien milieu du PSG (1997-2007). Il a compris qu'il avait parfois intérêt à procéder en contre, d'autant qu'il a les armes pour, et d'autres fois à faire tourner le ballon dans le camp adverse avant de trouver la faille. » L'entraîneur pari-



## L'EX-SÉLECTIONNEUR DE LA ROJA A TRANSFORMÉ UN CLUB AUPARAVANT CONSTRUIT AUTOUR DE STARS (LIONEL MESSI, NEYMAR ET KYLIAN MBAPPÉ) EN UN PUR COLLECTIF

en à poursuivre cette évolution tactique cette saison, ajoutant au logiciel initial de ses joueurs la capacité à subir et à tenir le choc lorsqu'ils sont dominés... avant de piquer en contre-attaque. Un schéma suivi avec succès, lors de deux rudes batailles : lors du quart de finale retour de Ligue des champions, à Liverpool (2-0), le 14 avril, puis de la demi-finale retour, à Munich (1-1), le 6 mai. Ce soir-là, le tenant du titre a adopté avec brio une posture résolument défensive (seulement 38 % de possession du ballon). Un coup gagnant à l'Allianz Arena, qui a permis au PSG de se qualifier pour sa deuxième finale d'affilée en Ligue des champions, qui se jouera samedi 30 mai, à Budapest, face à Arsenal.

Le coach de 56 ans a su adapter son jeu de possession pour façonner un « PSG caméléon », disposant désormais d'une large palette. « On est prêts pour n'importe quel type

de match. (...) S'il faut défendre en bloc bas la majeure partie du match, on peut le faire. On aime jouer du beau football, mais on aime aussi la lutte, "les galères et les combats", comme dit la chanson [un chant des supporters du club], avait-il analysé après la rencontre à Munich. Cette évolution tactique ne l'empêche pas d'avoir gardé certains fondamentaux, comme la volonté d'exercer un pressing intense – héritage de son ex-coach au Barça, Louis van Gaal (1997-2000 puis 2002-2005) – ou l'importance du mouvement, avec des joueurs capables de permuter en permanence. « L'arrière droit en position d'aïler gauche, le 9 en arrière central... On ne voit pas cela souvent. Il y a des éléments de son jeu qui rendent le PSG spécial », juge l'entraîneur de Liverpool, Arne Slot.

Depuis trois ans, Luis Enrique a également réalisé des choix sportifs osés, et le plus sou-

## Dembélé et Kvaratskhelia, les « extraterrestres » de Paris

Décisifs et leaders dans l'âme, les deux attaquants sont les atouts maîtres du Paris Saint-Germain face à Arsenal

Un vrai collectif. « Voilà la formule qui revient le plus souvent pour qualifier le Paris Saint-Germain (PSG). Avec raison, tant l'entraîneur, Luis Enrique, a créé un groupe soudé, dans lequel chacun fait des efforts pour les autres. Ce cadre n'empêche pas les individualités de briller, à commencer par le duo de choc Ousmane Dembélé-Khvatkhelia.

Au sommet de leur art, les deux attaquants sont les grands artisans du printemps doré du club de la capitale. Un an après avoir joué un rôle central dans le premier sacre européen de leur formation, ils ont de nouveau porté le PSG ces derniers mois, lui permettant d'atteindre la finale de la Ligue des champions une deuxième fois d'affilée. Une performance rare. L'international français et le Géorgien seront les deux atouts maîtres du onze parisien lors du duel au sommet contre Arsenal, samedi 30 mai, à Budapest.

« Le PSG, c'est une équipe composée de très bons joueurs, au milieu

de laquelle il y a deux extraterrestres, relève Edouard Cissé, ancien milieu de terrain du club français (de 1997 à 2007). Ce sont les deux buts, car tu ne peux avoir le meilleur effectif, si tu n'as pas des attaquants qui font peur à la défense adverse et qui sont capables de marquer des buts, c'est compliqué de remporter des trophées. »

Si le tenant du titre peut rêver d'un double dans la « coupe aux grandes oreilles », il le doit en grande partie à son Ballon d'Or (Dembélé) et à son ailier gauche (Kvaratskhelia), une nouvelle fois d'une grande efficacité sur la scène continentale. Au cours de cet exercice 2025-2026, le premier a fait trembler les filets à sept reprises et délivré deux offrandes en 12 matchs ; quant au second, il a été directement impliqué dans 16 buts (10 réalisations et 6 passes décisives) en 15 apparitions. Un record pour un joueur du PSG dans une seule édition.

Surtout, les deux partenaires ont confirmé leur statut d'hommes de grands soirs, en se montrant

décisifs lors des rencontres les plus importantes. A eux deux, ils ont été à l'origine de l'immense majorité des buts parisiens depuis les huitièmes contre Chelsea (5-2, 3-0). Leur bilan du double affrontement avec le Bayern Munich (5-4, 1-1) en demi-finales ? Cinq des six réalisations parisiennes, dont un double chacun lors du somptueux match aller. Au tour précédent, contre Liverpool (2-0, 2-0), ils ont inscrit trois buts sur quatre, et le doublé clinique de Dembélé a refroidi la bouillante ambiance du stade d'Anfield.

## « Créer le chaos »

Une action, dans la demi-finale retour, à Munich, illustre l'importance et la complexité du duo parisien. Après seulement trois minutes de jeu, « Kvara » a débordé sur son aile gauche, levé la tête puis servi parfaitement son numéro dix, dont la frappe a fait mouche. Une action qui rappelle le but inscrit, en 2025, par Dembélé à Arsenal (1-0), en demi-finale aller, des

4<sup>e</sup> minute, sur une passe millimétrée de l'ancien Napolitain. Mercredi 13 mai, en Ligue 1, c'est le natif de Vernon (Eure) qui a offert un ballon en or au Géorgien pour permettre à ce dernier d'ouvrir la marque à Lens (2-0) et de propulser les siens vers un 11<sup>e</sup> titre de champion de France. Cette association, c'est un « cauchemar pour toutes les défenses », estimait l'ancien attaquant international français Thierry Henry, au début du mois de mai, sur CBS Sports. « La façon dont l'un attire le défenseur et l'autre exploite l'espace, c'est du specta-

cle pur. Dembélé est chirurgical quand l'occasion se présente, et Kvaratskhelia crée le chaos avec ses dribbles et sa vision. »

Essentiels devant la cage adverse, les deux hommes sont également les premiers défenseurs de leur formation – comme l'exigent les préceptes de Luis Enrique. Contrairement à d'autres attaquants, qui rechignent à se replier, eux se démultiplient pour récupérer le ballon. Ces forts caractères se sont également imposés comme les leaders de leur équipe : tous deux exhortent leurs partenaires à se rebeller, les rares fois où la situation semble critique.

Les deux têtes de cette redoutable attaque ont connu des trajectoires différentes cette saison. Depuis son arrivée à Paris, en janvier 2025, celui qui était surnommé « Kvaradona » à Naples (en hommage à l'icône argentine Diego Maradona, pour avoir offert à la cité un premier titre de puis 1990) donne l'impression de progresser sans cesse. Déjà performant en 2025, il a encore fran-

ESSENTIELS DEVANT LA CAGE ADVERSE, LES DEUX HOMMES SONT ÉGALEMENT LES PREMIERS DÉFENSEURS DE LEUR FORMATION

chi un palier ces derniers mois, en se montrant plus décisif dans le dernier geste.

Ousmane Dembélé, quant à lui, a vécu une saison particulière. Après des blessures au mollet et à la cuisse qui l'ont éloigné des terrains à l'automne, le « chou-chou » du Parc des Princes a retrouvé son meilleur niveau au printemps pour se révéler décisif dans le sprint final. Désigné meilleur joueur de la saison de Ligue 1, le 11 mai, il semble vouloir montrer aux observateurs qu'il mérite bien son titre de Ballon d'Or, acquis l'an passé. « On sent qu'il est beaucoup plus affirmé, qu'il veut être pris au sérieux », note Edouard Cissé. En août 2025, Dembélé avait affirmé au Monde avoir « encore faim de victoires ». « Ce que l'on a vécu la saison dernière, on veut le revivre tous les ans. » Aux côtés de « Kvara », le voilà à quatre-vingt-dix minutes de guider le PSG vers une deuxième étoile en Ligue des champions. ■

ALEXANDRE LEMARÉ



**Luis Enrique, avec Ousmane Dembélé et Achraf Hakimi (de dos), à Poissy (Yvelines), le 5 mars.**  
FRANCK FIFE/APP

vent fructueux. C'est lui qui a permis à Ousmane Dembélé de se muer en redoutable finisseur, à partir du moment où il l'a repositionné au poste d'avant-centre, fin 2024. Lui encore qui a installé Vitinha dans un rôle de sentinelle au milieu de terrain, où celui-ci a pris, de son propre aveu, « une autre dimension ». Les expériences réussies de Warren Zaire-Emery en latéral droit, de Lucas Berardo en milieu axial, ou encore la décision judicieuse de titulariser le gardien de but Matvei Safonov à la place de Lucas Chevalier, alors même que ce dernier venait d'être recruté à Lille pour un total de 55 millions d'euros, c'est encore lui.

**CONFIANCE À TOUTE ÉPREUVE**

Avec le conseiller sportif Luis Campos et le président, Nasser Al-Khelaifi, Luis Enrique a surtout transféré au club auparavant construit autour des stars (Lionel Messi, Neymar et Kylian Mbappé) en un pur collectif, où « tout le monde attaque et tout le monde défend », comme le résume le Ballon d'Or Ousmane Dembélé. « Son grand mérite » est d'avoir « montré (...) que le plus important n'est pas les joueurs, mais l'équipe », applaudit l'entraîneur de l'Olympique lyonnais, Paulo Fonseca.

Le technicien asturien a également insufflé une confiance à toute épreuve à ses troupes, jusqu'à les convaincre qu'elles pouvaient enfin gagner la Ligue des champions, après tant d'années d'échecs. Une révolution des mentalités que le stratège espagnol a poursuivie cette saison, en fixant l'objectif de réussir un doublé, après avoir « marqué l'histoire », en 2025, avec le premier sacre du club dans la principale compétition européenne. « Cette année, il a amené la constance, la persistance du haut niveau, observe Edouard Cissé. Il a inculqué à ses joueurs sa soif de vaincre, sans forcément jouer de la même façon, et pas avec les mêmes onze de départ. »

Autant de décisions qui ont modifié radicalement le visage du PSG. « Il a été révolutionnaire pour le club. Ce n'est pas facile de changer tant de choses en si peu de temps », a fait valoir le coach du Bayern, Vincent Kompany, en novembre 2025. « A Paris, le projet était différent. C'est un projet de construction, il a fallu inventer », raconte Luis Enrique avant le sacre européen. Quitte, parfois, à se réinventer lui-même. « Si l'équipe a besoin de changer des choses, on change tout. Il n'y a pas qu'un chemin pour gagner », reconnaissait-il le 16 mai. S'il a tout changé à Paris, l'ex-dogmatique a lui aussi évolué, lors de ses trois années dans la capitale.

ALEXANDRE LEMARIÉ

# La finale à Budapest, un héritage contesté de Viktor Orban

L'attribution du match venait couronner la politique de diplomatie par le sport suivie par l'ex-premier ministre, battu aux législatives d'avril

VIENNE - correspondant régional

**V**ont-ils se rencontrer, samedi 30 mai, dans les tribunes du stade Ferenc Puskas de Budapest, alors qu'ils s'ignorent ostensiblement depuis des mois? S'il est peu probable que Viktor Orban et Péter Magyar se tombent dans les bras compte tenu de leurs relations tendues, il ne fait guère de doute que ces deux grands passionnés de football assisteront à la finale de la Ligue des champions (Cl) entre le Paris Saint-Germain (PSG) et Arsenal, qui se déroule pour la première fois de son histoire dans la capitale hongroise.

Depuis son écrasant victoire aux élections législatives du 12 avril, M. Magyar, le nouveau premier ministre conservateur et pro-européen, a beau promettre un « changement de régime » par rapport à son prédécesseur nationaliste, l'amour du ballon rond reste l'un de leurs points communs. Pratiquant lui-même ce sport, tout comme ses fils, M. Magyar ne peut ignorer cet événement planétaire, même s'il a lieu dans l'une des vitrines de la très chère et très contestée diplomatie du sport suivie par M. Orban pendant ses seize années au pouvoir.

Nommée en hommage à l'ancien attaquant magyar Ferenc Puskas (1927-2006), l'enceinte qui accueille la finale de la Cl a été inaugurée en 2019 par l'ancien premier ministre, après avoir coûté près de 600 millions d'euros. L'écrin de 67 000 places est l'un des rares en Europe centrale à être classé de catégorie 4 par l'Union des associations européennes de football (UEFA), et donc à même d'accueillir un tel match.

Aleksander Ceferin, le président de l'UEFA, l'avait qualifié de « joyau de la couronne du football hongrois pour les décennies à venir ».

Connu pour sa proximité avec le patron du Fidesz, le dirigeant slovène défendait, en 2025, dans un entretien à Politico, son choix d'attribuer la finale à Budapest, en écartant toute critique sur les dérives autoritaires de la Hongrie: « Le gouvernement hongrois a investi davantage dans les infrastructures sportives que tous ces gouvernements qui parlent beaucoup, mais n'agissent guère en faveur du football. » Entre 2010 et 2026, M. Orban a couvert son pays de stades de football, aux dimensions parfois démesurées, à l'instar de la Pancho Aréna, une enceinte de 4 000 places, située dans son fief familial de Felcsut, qui compte 2 000 habitants. Parmi les fédérations sportives internationales, cette politique a suscité un véritable engouement pour la Hongrie. Le stade Ferenc-Puskas a accueilli quatre matchs de l'Euro de football, en 2021, puis la finale de la Ligue Europa, en 2023.

« Projets de prestige gaspilleurs » La capitale de la Hongrie s'est également illustrée dans d'autres sports, puisqu'elle a accueilli deux fois les championnats du monde de natation depuis 2017, et s'apprête à nouveau à les recevoir, en 2027, après avoir hébergé les championnats du monde d'athlétisme, en 2023. Dans l'espace postcommuniste d'Europe centrale, aucune autre ville ne peut se targuer d'une telle réputation, qui rapproche Budapest des grandes capitales occidentales.

## LA PLUPART DES INSTITUTIONS SPORTIVES SONT TOUJOURS DIRIGÉES PAR DES PROCHES DE L'ANCIEN POUVOIR

Cette politique est, en revanche, nettement plus impopulaire en Hongrie, où elle est devenue pour beaucoup le symbole de la corruption généralisée observée sous le pouvoir précédent, avec des opposants réclamant « des hôpitaux plutôt que des stades ». « A l'époque de ces événements n'ont jamais été transparents. Ils étaient régulièrement gonflés, et ses oligarques en ont tiré profit », raconte Attila Gágh, journaliste sportif pour le site Telex. La plupart des institutions sportives sont d'ailleurs toujours dirigées par des proches de l'ancien pouvoir et de nombreuses fédérations ont fait campagne pour la réélection de M. Orban.

Nemzeti Sport, le principal quotidien sportif du pays, racheté en 2022 par l'Etat, conformément aux desiderata de l'ex-premier ministre, avait même lancé une pétition, début mars, avec un eurodéputé du Fidesz, Tamas Deutsch, qui est par ailleurs président de la Fédération hongroise des associations sportives, pour « exprimer son inquiétude quant à la possible réduction des ressources allouées au sport » en cas de victoire de M. Magyar. Dans son programme, ce dernier avait dé-

noncé la « quantité sans précédent d'argent public » déversé dans le sport hongrois, jugeant qu'il « s'évapora[it] dans des projets de prestige gaspilleurs et survalés » plutôt que dans le soutien de la pratique sportive.

Nommé nouveau secrétaire d'Etat aux sports, dimanche 24 mai, Attila Kalnoki-Kis est un ancien champion de pentathlon, devenu par la suite chroniqueur sportif pour le site 24.hu. L'un de ses derniers articles était une enquête sur la façon dont les sociétés événementielles du principal communicant de M. Orban, Gyula Balasz, « se sont enrichies » en participant à l'organisation des grands événements sportifs, comme les Mondiaux d'athlétisme de 2023. Il lui incombera notamment de trancher le futur de la très contestée niche fiscale qui permet aux entreprises de réduire leur impôt en finançant des sports. M. Magyar a promis de renforcer ce mécanisme.

Bien que l'entourage du nouveau premier ministre ait promis, pendant la campagne, de conserver au même niveau les financements publics pour le sport, ses priorités se situent ailleurs, dans l'éducation ou le système de santé. « Tout le monde est convaincu que les fonds alloués à ce secteur vont diminuer », estime Attila Gágh, en constatant que « 3,5 millions d'électeurs ont voté pour que le sport ne soit plus un secteur prioritaire ». Pour l'instant, les milieux sportifs sont trop impressionnés par l'ampleur de la victoire de M. Magyar, avec 53% des voix, pour oser s'en plaindre, du moins en public.

JEAN-BAPTISTE CHASTANT

# Les Gunners, champions mal-aimés

Un succès du club londonien, samedi, validerait les choix tactiques critiqués de Mikel Arteta

**D**evant l'Emirates Stadium, dans le nord de Londres, ce 11 avril, le comédien anglais Alfie Dundas résume, avec un brin d'humour, l'exercice 2025-2026 tel qu'il le vit en tant que fan d'Arsenal. « Nous n'avons jamais connu de meilleure saison (...), et pourtant, chaque match est un calvaire », lance-t-il, dans une vidéo publiée sur son compte Instagram. Quelques semaines plus tard, le club était sacré champion d'Angleterre de football pour la première fois depuis vingt-deux ans et il pourrait même s'offrir une Ligue des champions inédite, samedi 30 mai, en cas de succès en finale face au Paris Saint-Germain (PSG).

Certains y trouvent cependant à redire, y compris chez les supporters. Encensé pour la qualité de son jeu ces dernières années, Arsenal est la cible de vives critiques. En janvier, Paul Scholes, ancienne gloire du rival Manchester United, estimait que s'il s'adjugeait la Premier League, il « serait l'étoile champion [d'Angleterre] de l'histoire ». Quand son ancien coéquipier chez les Red Devils Peter Schmeichel jugeait, à la mi-mai, que le groupe dirigé par Mikel Arteta « propose une version bien peu esthétique » du football.

Ancien international français désormais consultant pour Canal+, Christophe Jallet reconnaît que « ce n'est pas un régale de regarder les matchs » des Gunners.

Reste qu'en dépit d'un jeu « minimaliste », la formation londonienne est « une machine défensive avec une force collective impressionnante, ce qui est à la base de ses succès », souligne l'ex-arrière droit. Le club peut se targuer d'être l'équipe ayant encaissé le moins de buts dans les cinq grands championnats européens en 2026-2027 et d'en avoir concédé 16 de moins que le PSG en Ligue des champions. Il n'en a en revanche inscrit « que » 71 en Premier League, soit le total le moins élevé pour l'équipe depuis dix ans.

A son arrivée sur le banc en 2020, Mikel Arteta était pourtant auréolé du statut d'ancien adjoint et élève de Pep Guardiola, technicien réputé pour ne pas transiger sur sa volonté de pratiquer un beau football. « Ces dernières saisons, Arsenal était fluide et agréable à regarder jouer, mais terminait deuxième et était qualifié de loser. Arteta a fait évoluer sa méthode en faisant de sa défense le cœur de son équipe », retrace Robert Pirès, pilier des « Invincibles », surnom de l'équipe qui avait resté intact, en 2004, le dernier titre de champion d'Angleterre du club.

« Arteta a été pragmatique. Initialement, il pensait que les succès allaient se construire par le jeu, mais il a vu qu'il lui manquait quelque chose. C'est peut-être moins séduisant, ça n'en demeure pas moins terriblement efficace », abonde Christophe Jallet,

« fasciné » par le staff de 20 personnes, qui accompagne l'entraîneur.

Le club londonien est ainsi spécialisé dans les coups de pied arrêtés, des phases cruciales bien que encore très inexploitées dans un sport où tout est optimisé. Les combinaisons utilisées par Arsenal sur corner, qui créent parfois du chaos dans la surface adverse, ont consolidé l'image d'une équipe peu plaisante à voir évoluer. Ces séquences ont produit près de 41% des buts des Gunners en Premier League cette saison, dont 18 réalisations sur corner.

**Le retour du « Boring Arsenal »**

La formation s'est également attiré les foudres d'adversaires en raison d'un gain de temps jugé trop important lors des matchs. En mars, après une défaite de son équipe à domicile face aux Gunners, Fabian Hürzeler, le coach de Brighton, avait estimé qu'« Arsenal joue selon ses propres règles ». « Dans un match, on joue soixante minutes. Contre [eux], c'est (...) cinquante », relevait l'Allemand, qui ajoutait qu'il ne « sera [il] jamais le genre d'entraîneur qui cherche à l'emporter de cette façon ».

Le nouveau champion d'Angleterre a donc acquis la réputation peu valorisante de gagne-petit, notamment en fin de saison, avec quatre de ses six derniers succès, toutes compositions confondues, sur le score de 1-0 et un manque criant de créativité offensive. Un

état de fait parfois à l'origine, chez certains supporters habitués à voir une équipe joueuse, d'une frustration. « Ceux qui se plaignent sont surtout les jeunes générations, qui se souviennent du football pratiqué sous Arsène Wenger [1996-2018]. Culturellement, cette époque est pourtant une exception », residue Kevin Whitcher, auteur de plusieurs livres sur les Gunners.

Historiquement, le club a obtenu certains de ses meilleurs résultats avec l'entraîneur George Graham (1986-1995), quand il était surnommé « Boring Arsenal » (« Arsenal l'ennuyeux... »). « Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est en quelque sorte un retour à cette époque, estime l'auteur. Il y a une timidité dans le jeu, avec une absence de prise de risque. On a la sensation que les joueurs sont restreints par les consignes du coach et on a vu apparaître ce qu'on appelle la loi de la mort [le fait de passer la balle d'un côté à l'autre de la surface adverse, comme au handball]. »

Pour Robert Pirès, tout cela importe peu. « Tu ne peux pas tout le temps être beau. L'attente était tellement longue qu'il a fallu faire des sacrifices, insiste l'ancien international français. Les joueurs en ont fait sur le terrain, Arteta en a fait par rapport à ce qu'il avait appris et les supporters sont prêts à en faire s'il y a des titres au bout. » Et de conclure: « A la fin, qu'est-ce qu'on retient? Le nom du vainqueur. »

DENIS MÉNÉTRIÉR

# Hilma af Klint, pionnière de l'abstraction

Avant Kandinsky ou Mondrian, l'artiste suédoise a signé des œuvres géométriques et symboliques époustouflantes

## ARTS

Depuis sa réouverture après ses travaux, la programmation du Grand Palais ne s'est guère distinguée par son originalité, entre commémorations d'artistes universellement célèbres et sélections issues des collections du Musée national d'art moderne. L'exposition consacrée à l'artiste suédoise Hilma af Klint (1862-1944) par l'universitaire Pascal Rousseau, qui en est le commissaire, est donc aussi bienvenue qu'inattendue.

Non seulement la peintre est demeurée à peu près inconnue jusqu'à une rétrospective au Musée Guggenheim de New York, en 2018, mais son œuvre trouble l'histoire habituelle de l'apparition de l'abstraction en Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle, et il est difficile d'interpréter ses tableaux aux références ésotériques complexes.

Si l'exposition n'est pas exhaustive, elle présente la première décennie de l'œuvre de Hilma af Klint, celle qui a été décisive et continue de déconstruire.

Elle naît en 1862, à Stockholm, dans une famille aristocratique et fortunée. A partir de 1879, elle s'engage dans des études artistiques. Diplômée de l'Académie des beaux-arts en 1887, elle exécute des toiles à sujets mythologiques,

des portraits et des paysages d'obédience postimpressionniste: rien d'original. Mais, en 1896, elle fonde avec quatre amies le groupe De Fem – les cinq – pour des séances de spirisme, pratique qui lui est connue depuis 1879 et qui est alors à la mode. Elle est supposée permettre d'entrer en contact avec des esprits.

Dans le cas de De Fem, il y en aurait six, nommés Amalie, Ananda, Clemens, Esther, Georg et Gregor. Au cours des séances, les cinq amies tracent des dessins qui seraient inspirés par ces forces et ressembleraient fortement à ceux qui sont exécutés au même moment en Europe et aux États-Unis dans d'autres cercles spirites.

### Peintures par séries

Leurs doctrines, dans lesquelles s'agrègent des connaissances de type scientifique et des certitudes religieuses issues du christianisme et des religions orientales, reposent sur les écrits et les enseignements du roscricisme, de la théosophie et, plus tard, de l'anthroposophie. Les ouvrages qu'il faut avoir lus pour être initié sont ceux d'Annie Besant, d'Helena Blavatsky, de Josephin Péladan et de Rudolf Steiner pour les contemporains; et, en amont, Robert Fludd, Jakob Böhme, Goethe, Emanuel Swedenborg, William Blake et d'autres.

Hilma af Klint est loin d'être la seule artiste convertie à ces doctrines. Mais elle est la première à leur donner une telle ampleur picturale. En mai 1904, elle rejoint la Société théosophique de Stockholm; c'est alors que les esprits Ananda et Georg lui annoncent qu'il lui faudra construire un temple. Il lui reconnaissent les capacités médiumniques nécessaires à l'exécution de ce devoir, ce qui a du reste pour conséquence l'éclatement de De Fem en 1908.

A cette date, l'artiste travaille depuis deux ans à ce que l'on nomme donc les peintures du temple. Conformément au processus d'exécution et au système de pensée de Hilma af Klint, elles sont organisées par séries. La première, intitulée de façon posthume *Le Chaos originel*, est exécutée durant l'hiver 1906-1907 par Hilma af Klint et son amie Anna Cassel. Ce sont des huiles sur toile de format moyen, où abondent les spirales, des ammonites aux constellations, en passant par les structures végétales et organiques.

La forme courbe est au centre, traversée de flèches ou environnée d'entrelacs en pointillé. L'apparence est celle de planches d'un traité, en deux couleurs essentiellement, le bleu qui serait féminin et le jaune qui serait masculin. Quand ils se réunissent, vient le vert, couleur de l'être androgyne, donc parfait, puisque réunissant

les deux moitiés du vivant. La suite *Eros*, en 1907, emploie le même lexique de courbes, pétales et étoiles, avec cette fois une dominante rose.

En 1907, qui peint de la sorte des compositions de lignes et de formes commandées par la géométrie? Ni Kandinsky ni Mondrian – devenu, plus tard, Mondrian – pas même Frantisek Kupka, quoi qu'il soit, par sa culture ésotérico-scientifique, encore plus proche qu'eux de Hilma af Klint. N'en déplaie au récit habituel, il revient à cette peintre suédoise d'avoir décidé avant eux de se passer de la figure, de la perspective et de toute forme de narration pour déployer un langage symbolique cohérent.

### Chef-d'œuvre monumental

Le cubisme qui, selon l'historiographie dominante, aurait été déterminant dans le passage vers l'abstraction n'est pas encore né quand Hilma af Klint fait le saut. Le facteur décisif n'est donc pas formel, mais mental: elle veut faire voir ce que seraient les structures profondes et éternelles du monde, accéder à un état supérieur de compréhension, susciter une illumination. Kandinsky n'a pas intitulé par hasard son traité de 1911 *Du spirituel dans l'art* et Mondrian a été, sa vie durant, adepte de la théosophie. Mais c'est Hilma af Klint qui ose la première l'abstraction symbolique.

Et elle ose tout. La série *Evolution*, peinte le 27 février et le 23 avril 1908, associe références aux sciences exactes, allégories humaines des deux sexes et bestiaire de chiens et de serpents dans des compositions en cercles, rosaces ou ovales d'une grande diversité de couleurs. Les seize toiles de taille égale déploient, pour ce que l'on peut en saisir, un récit de la Création, du microcosme au macrocosme.

La représentation et l'abstraction, loin d'être tenues pour

**Fleurs,  
ammonites,  
sexes féminins,  
calligraphies  
lisibles ou  
illisibles: tout  
est courbe  
et harmonie**

contradictoires, se complètent et l'artiste écrit au besoin en capitales le titre au milieu de la surface, ce qui accentue le côté diagramme ou zodiaque des œuvres.

Entre *Eros* et *Evolution*, il y a, entre le 2 octobre et le 7 décembre 1908, les *Dix plus grands*: dix vastes compositions exécutées à la tempera sur papier, chacune faisant plus de 3 mètres de haut et plus de 2 mètres de large. Il serait difficile de ne pas être stupéfait devant cette suite, en raison de sa monumentalité, de l'éclat des couleurs, de la prolifération de cercles qui semblent maîtriser les uns des autres. Fleurs, ammonites, sexes féminins, écritures runiques, calligraphies lisibles ou illisibles: tout est courbe et harmonie.

Décrypter, on y renonce vite et les propos de l'artiste n'aident guère. Il y aurait dans cette suite les âges de la vie, le « mystère d'Hertha », déesse germanique de la fertilité, les « idées d'Eros » et les planètes Vénus, Jupiter et Mars. Peut-être, mais plus simplement, on y voit une exaltation, érotique en effet, des plaisirs de la ligne, de la couleur, du corps et des gestes de la peintre. Et le premier chef-d'œuvre monumental de l'abstraction moderne. Entre les premières toiles du *Chaos originel*, les *Dix plus grands* et *Evolution*, il s'écoule moins de trois ans et elle crée 111 œuvres. Là encore, il est difficile de compren-

dre comment une telle session de création a été possible.

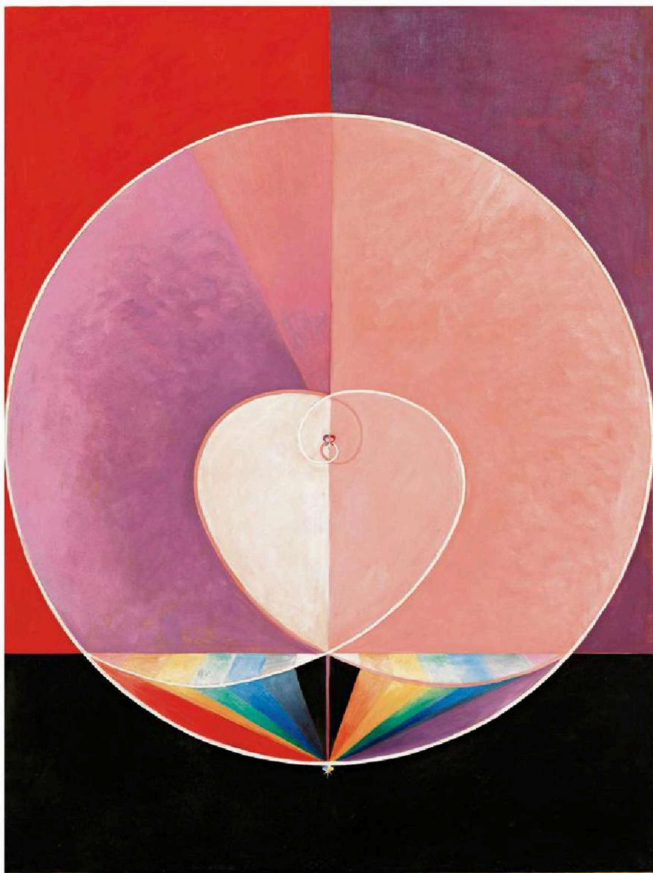
Pendant les quatre années suivantes, l'artiste interromp toute activité pour prendre soin de sa mère devenue aveugle. Elle reprend en 1912, pour d'autres peintures du temple. Ayant rencontré Rudolf Steiner à Stockholm, elle intègre son anthroposophie à son spiritualisme, donne des conférences, expose ses travaux sous l'égide de la Société théosophique suédoise et écrit des *Etudes sur la vie de l'âme*.

De cette période, quatre séries sont présentées: *US*, de septembre à décembre 1912, *Cygne*, de septembre 1914 au printemps 1915, *Colombe*, qui suit immédiatement, et *Retable*, qui achève l'ensemble. Les éléments symboliques abondent: spirales et cercles comme toujours, diagrammes atomistes, schémas anatomiques et astronomiques, crucifixions de corps féminins et masculins, cygne de Lohegrin, colombe du Saint-Esprit, jets de sang, pluies d'étoiles...

Le chromatisme est toujours aussi intense, l'alliance de l'abstraction et de la figuration reste constante, les allusions à l'achéménien et à l'astrologie sont nombreuses. Mais, souvent, le côté didactique et démonstratif domine: c'est de la peinture à programme, un symbolisme plus facilement décryptable, trop parfois. Par la suite, vivant sur l'île de Munsö avec sa compagne, Thomassine Andersson, Hilma af Klint développera d'autres suites, qui ne s'inscrivent plus dans le cycle du temple et ne sont donc pas présentées dans l'exposition. ■

PHILIPPE DAGEN

« Hilma af Klint », Grand Palais, entrée square Jean-Perrin, Paris 8<sup>e</sup>. Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 19 heures, de 9 h 30 à 19 heures le week-end. Entrée de 12 € à 15 €. Jusqu'à 30 août.



« Colombe n° 2 » (1915), de Hilma af Klint.

COLLECTION HILMA AF KLINT FOUNDATION/THE MODERNA MUSEET, STOCKHOLM

Ministère de la Culture

1<sup>re</sup> édition 2026

## FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

Le Maroc La mode

**5-7 JUIN 2026**

Entrée gratuite hors accès

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Partenaires: Pays de Fontainebleau, Grand Palais, Centre Pompidou, Musée de la Ville de Paris, Centre de la Culture, La Gazette du Louvre, en partenariat avec

**Hilma af Klint  
veut faire  
accéder  
à un état de  
compréhension  
supérieur,  
susciter  
une illumination**

# Les désirs tarifés d'un « Macho Dancer »

Inédit en France, l'indispensable film du cinéaste philippin fait date sur les pratiques queers à l'écran

**CINÉMA**  
Pièce après pièce, tel un puzzle foisonnant, l'œuvre de Lino Brocka (1939-1991) se reconstitue sous nos yeux, grâce aux campagnes de restauration. Il fut, pour les Philippines, l'équivalent d'un Rainer Werner Fassbinder (1945-1982) en Allemagne. Soit, après des débuts au théâtre, un filmé acharné, qui tourna intensément, deux à quatre films par an, avec Manille comme studio à ciel ouvert.

Il a infiltré les genres populaires pour y faire résonner un propos politique, entretenant ainsi avec le public philippin un dialogue fécond. Après *Manilla* (1975), *Insang* (1976) et *Bona* (1980), l'on peut désormais découvrir en salle le stupéfiant *Macho Dancer* (1988), inédit en France, une plongée dans les quartiers chauds de la métropole et une date dans l'approche des pratiques queers à l'écran.

On y suit Pol (Allan Paule), un jeune paysan monté à Manille pour y trouver du travail et envoyer de l'argent au village. Sur

place, il trouve à partager la chambre de Noel (Daniel Fernando), un call-boy qui se produit le soir dans les clubs gay de la capitale. Auprès de lui, Pol apprend les bases du « macho dancing », soit l'art de se trémousser sur scène dans le but d'obtenir des passes privées. Il intègre la troupe et, plus largement, un petit milieu baignant dans les trafics illicites et tenu en laisse par des policiers corrompus.

**Grand marché des corps**  
La vie en club, l'argent facile, le commerce de corps, c'est d'abord nouveau, excitant, terriblement désirable. Et puis se révèle bientôt à Pol l'autre versant de la prostitution : le désespoir, la violence, le dégoût, le vide. Il tombera dans les bras d'une homologue féminine, la pétulante Bambi (formidable Jaclyn Jose, revue récemment dans *Ma Rosa*, de Brillante Mendoza, en 2016), oscillant ainsi entre les genres.

Tourné deux ans après la chute de Ferdinand Marcos (1917-1989), dont Lino Brocka fut un opposant acharné, *Macho Dancer* intervient comme pour tester

l'assouplissement de la censure sous le régime suivant, celui censément plus démocratique de Corazon Aquino (1933-2009). Le film se distingue, en effet, par la crudité avec laquelle il aborde l'univers de la prostitution masculine, mais aussi l'expérience de la marginalité, ne cachant rien des amours entre hommes ou la consommation de drogues dures – ce qui n'allait pas de soi en ces pleines années 1980.

Lino Brocka fait du corps et de son exhibition le cœur de sa mise en scène – ce d'entrée de jeu, dès que le novice Pol entre en club et tombe sur un numéro de nu explicite, qui aime son regard. Devant sa caméra, le plateau de

strip apparaît d'abord comme un étalage, un grand marché des corps. Mais aussi comme le cœur du spectacle, lieu d'une performance artistique malgré tout. Il en montre à la fois la dureté implacable et l'illumination – comme ce numéro dit « de la douche », où deux boys se prêtent à des libations savonneuses.

Entre lutte des classes et plaisir sensuel, le cinéaste ne tranche pas. Siles scènes de danse sont les plus fortes, c'est parce qu'elles montrent aussi le corps au travail, tournoyant et ondulant sans relâche pour appâter le chaland – souvent de riches étrangers, américains ou japonais, façon de pointer le colonialisme sexuel à

l'œuvre. *Macho Dancer*, tout fétueux et moite soit-il, branché sur une disc sur le laueur proletaire à l'ère du capitalisme sexuel.

En arrière-fond, Manille apparaît comme la grande pompe qui aspire les forces vives des campagnes, tous ces jeunes venus remplir les rangs des « prostituables ». Lino Brocka en filme les bas-fonds, la face interlope, se faufilant dans ses recoins, ruelles, chambres glauques, comme un grand organisme « intestin » digérant les corps. Au sein de ce Léviathan, le cinéaste instille des éléments de fable et d'épopée.

Il y aura des affrontements, une sœur à arracher aux affres de la

prostitution (comme une princesse à libérer d'un donjon), des fusillades et des règlements de comptes. Lino Brocka fait tout tenir dans un film à la générosité romanesque et iconographique inépuisable. Maître du gros plan, il n'oublie pas d'aller cueillir l'émotion à fleur de visage, trame secrète, tendre et intérieure, de cet indispensable *Macho Dancer*. ■

MATHEU MACHÉRETT

« *Macho Dancer* ». Film philippin de Lino Brocka (1988). Avec Allan Paule, Jaclyn Jose, Daniel Fernando, Princess Panzalan (2 h 14). En salle et en Blu-ray, Carlotta Films, 20 €.



Image extraite du film « Macho Dancer » (1988), de Lino Brocka. CARLOTTAFILMS

## «Agnès Jaoui signe une comédie mordante et riche en nuances»

PREMIÈRE



LES FILMS DU CROQUE

FESTIVAL DE CANNES  
SÉLECTION OFFICIELLE 2026  
HORS COMPÉTITION

AGNÈS JAOUÏ DANIEL AUTEUIL

# L'Objet du Délit

un film réalisé par  
AGNÈS JAOUÏ

EYE HAÏDARA CLAIRE CHUST  
OUSSAMA KHEDDAM LUCIE GALLO

TIPHAÏNE D'ARFOT MANMIE PASHET LOÏC LEGENDRE GIOVANNENZO AMATO PATRICK MILLE  
HERVÉ PIERRE EMMANUEL SALINGER JACQUES WEBER

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

STUDIOCANAL

USC  
AIME

# Le Musée Carnavalet modernise la marquise de Sévigné

L'exposition sur la femme de lettres met en lumière cet esprit libre

## EXPOSITION

**M**adame de Sévigné, seule femme à incarner le Grand Siècle dans un panthéon littéraire résolument masculin, est née en 1626. Son œuvre ne parut qu'à titre posthume : elle n'avait, en effet, pas autorisé la publication de ses lettres de son vivant, et une première édition date de 1751. Mais c'est une image brouillée par une récupération qui l'érigeait abusivement en parangon de vertus morales, l'a prouvé en figure nationale. Il était temps de rétablir sa vraie stature.

Si le Musée Carnavalet, à Paris, a choisi de célébrer, à l'occasion des 400 ans de sa naissance, la plus fameuse épistolière de la langue française, c'est que l'établissement est installé dans les lieux où elle vécut, de 1677 à 1694. Née à l'hôtel de Coulanges, place Royale (aujourd'hui place des Vosges), Marie de Rabutin-Chantal (1626-1696), marquise de Sévigné, l'oua, en effet, un appartement dans le vaste hôtel Carnavalet, rue de la Couture Sainte-Catherine (aujourd'hui rue Sévigné). Son ultime adresse parisienne jusqu'à sa retraite à Grignan (Drôme), chez sa fille Françoise, où elle mourut deux ans plus tard.

## Contrepied

Moins conçue pour retracer le parcours biographique de la marquise que pour l'ancrer dans son attachement parisien autant que dans un temps dont elle se révèle le témoin aigü, l'exposition « Madame de Sévigné. Lettres parisiennes » joue donc, d'entrée, du contrepied. Les cocamissaires Anne-Laure Sol et David Simonneau ont choisi d'évoquer en ouverture la « patriarcalisation » de la femme de lettres, en mêlant aux déclinaisons mercantiles innombrables depuis le XIX<sup>e</sup> siècle les célébrations littéraires par Lamartine (« Elle n'est pas un écrivain, elle est le style... ») ou Proust (« Madame de Sévigné [...] eut une influence si profonde sur ma vision des choses »).

Des reliques douteuses permettent de comprendre la Sévigné



« Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné » (vers 1665), de Claude Lefebvre. MUSEE CARNAVALET/HISTOIRE DE PARIS/PARIS MUSÉES

réinventée à coups de produits dérivés et de fabrication mémorielle, tel ce bureau exposé à Carnavalet plus de 200 œuvres, peintures, objets, dessins, provenant des collections du musée, d'importantes collections publiques françaises et de collections particulières.

Le parcours est fortement influencé par les options proposées par Nathalie Freidel, professeure à l'université Wilfrid-Laurier (Canada), dont fessai, Sévigné dans le cercle des femmes (Hermann, 2022, pages 17, euros), défend une décapante posture féministe.

Une fille de la visite, on découvre une femme qui est autant la fille d'une ville dont l'espace urbain favorise une circulation mondaine et intellectuelle inédite, que la bénéficiaire d'une sociabilité stimulée par cet art de la conversation qui éclot dans son enfance, au milieu des femmes éduquées et savantes. Lesquelles légitiment la

curiosité de la jeune fille et la place qu'elle entend jouer tout en préservant son indépendance.

Orpheline à 7 ans et précoce-ment libérée, à 25 ans, d'un époux, Henri de Sévigné (1623-1651), mort en duel, la jeune veuve assume seule ses deux enfants, Charles et Françoise, tout en participant activement aux cercles féminins animés par la marquise de Rambouillet (1588-1665) et Madeleine de Scudéry (1607-1701). L'antique mise en récit romanesque permet aux femmes d'accéder à l'histoire et d'y figurer même sous des masques dont un écho à la jeune marquise. Réfutant la satire de « ridicules » divulguée par Molière, ces scénarios contribuent à une émancipation politique et morale dont l'épistolaire païsa aussi le prix.

## Havre de liberté

Proche d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier (1627-1693), cousine du roi Louis XIV mais héroïne de la Fronde, du surintendant Nicolas Fouquet (1615-1680) dont elle fut le calvaire judiciaire comme elle commente le sort de la marquise de Brinvilliers (1650-1670) et l'affaire des poisons, la marquise de Sévigné n'a guère d'indulgence pour les usages de la cour. C'est quand elle intègre sa « Carnavalette » qu'elles s'épanouit.

L'exposition, qui décline les engagements littéraires et éthiques de la femme de lettres, fait la part belle à ce havre de liberté où les tables de jeu et les salons de musique cohabitent avec les impératifs du recueillement. La lecture d'originaux de la correspondance, égarés par le grand ménage opéré sous les Lumières, ateste d'un esprit libre, impossible à assigner à une place conventionnelle. Irréductible à toute récupération simpliste, cette vision moderne de la marquise balie les conventions, et la rend résolument contemporaine. ■

PHILIPPE-JEAN CATTINCHI

« Madame de Sévigné. Lettres parisiennes », Musée Carnavalet-Histoire de Paris, Paris 3<sup>e</sup>. Jusqu'au 23 août.

# « Star City » : la course à la Lune vue de l'autre côté du mur de Berlin

Cette uchronie mêle conquête spatiale soviétique et mythologie de la guerre froide

## SÉRIE

**B**ref rappel uchronique avant de plonger dans les eaux froides du stalinisme qui baignent Star City. En 1969, l'Union des républiques socialistes soviétiques a voté sur le fil les États-Unis d'Amérique dans la course à la Lune. Pendant un demi-siècle, les deux superpuissances ont consacré d'immenses ressources à l'exploration et à la colonisation du système solaire, alternant les phases d'affrontement et de coopération. Cette épopée imaginaire est relatée dans *For All Mankind*, dont l'excellente quatrième (et avant-dernière) saison, qui met en scène les prémices de l'indépendance martienne, vient de se conclure sur Apple TV.

Star City revient au point de départ de cette fiction spéculative, en 1969, de l'autre côté du mur, au moment où les ingénieurs et cosmonautes qui peuplent la Cité des étoiles travaillent à l'en-voi de la première femme sur la Lune. Construite à partir de 1960 dans la banlieue de Moscou, la Cité des étoiles était la matérialisation de la suprématie soviétique dans l'espace.

## Cruauté stalinienne

Celle-ci doit beaucoup à l'ingénieur en chef. Incarné par Rhys Ifans, le personnage est inspiré de Sergueï Korolev (1907-1966), qui dirige le programme spatial soviétique jusqu'à sa mort. Ici, ce brillant scientifique et organisateur a survécu aux historis des camarades chirurgiens. Mais l'ingénieur en chef doit composer avec l'autre superpuissance de Star City, la colonelle Lyudmila Raskova (Anna Maxwell Martin), à qui le KGB a confié la sécurité de la Cité des étoiles et des projets spatiaux.

Si brillants que soient les esprits des concepteurs, si vigoureux que soient les corps des cosmonautes, tous vivent et travaillent à la merci des caprices d'un système qui n'a ici rien perdu de sa cruauté stalinienne.

Comme le laissent deviner les patronymes des deux acteurs cités, Star City a eu recours aux mêmes procédés que la série *Chernobyl* (disponible sur HBO) : tournage en anglais avec des acteurs britanniques, dans les décors soviétiques qu'offre la Lituanie. Il faut croire que les grisailles bureaucratiques londoniennes et soviétiques ne sont pas incompatibles : à Star City comme aux abords de la centrale nucléaire en perdition, on oublie rapidement cette entorse à la vraisemblance pour se glisser dans l'atmosphère de la Cité des étoiles si étouffante qu'un voyage de plusieurs mois dans une boîte de conserve apparaît comme une évocation bienvenue.

Là où le projet de *For All Mankind* apparaît comme une tentative herculéenne de réécriture du passé, Star City resserre le cadre, s'attachant au parcours d'une poignée de personnages, parmi lesquels se détache la figure d'une jeune agente du KGB, Irina Orlova (incarné ici par Agnes O'Casey, la personnage est inspiré par Svetlana Litvinova), dans la quatrième saison de *For All Mankind*, qui fait le dur apprentissage de l'ignominie totalitaire.

Ce parti pris permet aux créateurs, Ben Nedivi, Matt Wolpert et Ronald D. Moore, de ne pas cantonner Star City au statut de simple contrechamp de *For All Mankind*. Certes la fiction spéculative garde un rôle moteur dans le déploiement du récit, mais ce laïus doit aussi beaucoup à la mythologie de l'espionnage sous la guerre froide, un peu comme si John le Carré était allé faire un petit tour dans les étoiles. ■

THOMAS SOTINEL

Série créée par Ben Nedivi, Matt Wolpert et Ronald D. Moore.

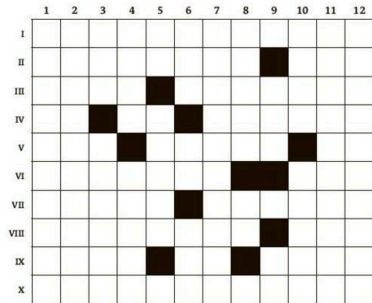
Sur Rhys Ifans, Anna Maxwell Martin, Agnes O'Casey, Alice Englert, Adam Nagaitis.

Disponible à voir beaucoup sur Apple TV, deux épisodes le 29 mai, puis un épisode le vendredi jusqu'au 10 juillet.

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 123  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 122

**HORIZONTEMENT I.** Inflammation. **II.** Royal. **Anerie.** **III.** Rutilante. **Sa.** **IV.** Er. Ségur. **Sen. V.** Fraser. **Egout. W.** Lire. **Ei.** Risi. **VII.** Esméralda. **Es.** **VIII.** CSA. **Ei.** Ana. **IX.** Hoires. **Dion. X.** Intensifient.  
**VERTICALEMENT 1.** Irrefléchi. **2.** Nourrissant. **3.** Fyt. **Armitat.** **4.** Laissee. **Ré.** **5.** Allée. **Rein.** **6.** Agréites. **7.** Manu. **II.** Si. **4.** Antre. **Da.** **9.** Tee. **Grandi.** **10.** Ir. **Soi.** **Ale.** **11.** Oiseuse. **On.** **12.** Néantissent.

GRILLE DE JA PARUE LE 16/07/2015

## HORIZONTEMENT

- I. Veut voir le monde à ses pieds.
- II. Sports où il est bon de mettre les voiles. Enchaînement de nucléotides.
- III. Quand le bruit fait du bruit. Arrangé n'importe comment. **IV.** Interjection. Une autre. L'as du carreau.
- V. Conduit jusqu'au cheur. Belle calédoine. Personnel. **VI.** Dames de bonne compagnie. Oncle d'Amérique.
- VII. Sur la Scarpe. Plume uruguayenne. **VIII.** Du genre grossiers. Parentess sous les tropiques. **IX.** Dans le ciel et en mer. Ouvre la gamme. Découpage sur le violon. **X.** Grandes ouvertes.

## VERTICALEMENT

1. Ne trouvera pas preneur. **2.** Accablé de tous les côtés. **3.** Dérangé ses voisins. Réaliseront. **4.** Gros fumeur européen. Corrompe. **5.** Gai partier. Sa plume et ses pinceaux ont montré une Alsace heureuse. **6.** Ancienne taxation des plus gros. La première à sortir du Chaos. Un sens à contre-sens. **7.** Reine des Ostrogoths, étranglée par ordre de son mari. **8.** Envoyé du Vatican. Points en opposition. **9.** Décorateur architectural. Conjonction. **10.** Conditionnement asiatique. Sinistre souvenir de la RDA. **11.** Frappé violemment. **12.** Opérations de bons offices.

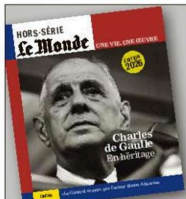
## SUDOKU

N°26-123


8	6	5	7	1	4	9	3
3	7	2	9	6	4	8	1
1	4	2	8	9	3	7	5
2	9	6	4	3	7	1	8
5	3	1	7	8	4	9	2
7	1	9	3	6	5	8	2
4	8	2	1	5	7	3	6
6	9	3	8	1	2	4	7
9	2	8	7	5	1	6	3
4	5	3	1	6	2	7	9

**Difficile**  
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



**Entre mémoire et transmission**

Un hors-série du « Monde » 124 pages - 13 €

Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

Le Monde est édité par la Société éditrice de « Le Monde ». Sa. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 34 630 342,90 €. Actionnaire principal : Le Monde Livre (SCS).

Rédaction : 67-69, avenue Pierre-Mendes-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03-28-25-7171 (ou d'un appelocal au lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures). Depuis l'étranger, au : 00-33-28-25-7171.

Par courrier électronique : [abonnements@lemonde.fr](mailto:abonnements@lemonde.fr)

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs  
Par courrier électronique : [correspondants@lemonde.fr](mailto:correspondants@lemonde.fr)  
E-mail : [www.lemonde.fr](mailto:www.lemonde.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SN 01-44-92-46-40  
Le Monde sur microfilm : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 - ISSN 1123-7535 0399-2037

**M** **ACPM**  
PROTEINFRANCE  
67-69, avenue Pierre-Mendes-France 75013 PARIS  
Tél. : 01-57-28-20-00 Fax : 01-57-28-39-26

Directrice générale : Elisabeth Chabalat

L'imprimerie : 70, rue de Babey, 92290 Tremblay-sur-Meuse  
Midi-Print, Galargues les Méouches

Origine du papier : 100% France  
Papier de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. [www.ecopapier.com](http://www.ecopapier.com)

# Faire du climat un fusible budgétaire, c'est jouer avec le feu

Il y a bientôt sept ans, 150 citoyens tirés au sort passaient neuf mois de leur vie à travailler, à s'écouter, à débattre afin de formuler, pour la France, des propositions destinées à réduire de façon importante nos émissions de gaz à effet de serre, anticipant par là même notre dépendance aux énergies fossiles et les bouleversements climatiques déjà à l'œuvre.

Nombre de ces propositions se sont retrouvées dans une loi. Pas une loi de technocrates, pas une loi de lobbies ; une loi née de la France ordinaire, celle qui prend le bus, paie ses factures de chauffage et s'inquiète pour ses enfants. Cette loi s'appelle Climat et résilience. Aujourd'hui, le gouvernement ainsi que celles et ceux qui font le choix du recul écologique s'apprennent, par des calculs politiques de court terme, à la démanteler.

Le ZAN (zéro artificialisation nette des sols) est vidé de sa substance, après des années d'affaiblissements successifs, aussi bien à l'échelle nationale que dans les territoires où il devrait s'appliquer. Les ZNE (zones à faibles émissions) sont menacées, sans que les alternatives écologiques indispensables comme les transports en commun, le vélo et les solutions de mobilité accessibles socialement (leasing social) aient été réellement développées dans les territoires concernés.

Un collectif d'anciens membres de la convention citoyenne pour le climat alerte sur les reculs du gouvernement en matière d'écologie, notamment après que celui-ci a tenté d'abroger dans une loi les zones à faibles émissions

L'interdiction de louer des passoires thermiques est suspendue, reportée, sabordée, et MaPrimeRénov' est devenue illisible à force de pauses, d'arrêts et de reprises successives. Chaque « bien manger », Eco-Score, régulation de la publicité... Mesure après mesure, recul après recul, c'est tout un édifice qui s'effondre, un pan de justice sociale qui disparaît, un axe de santé publique qui s'abîme. En dépit des réalités scientifiques, des faits climatiques avérés, des citoyens consternés et concernés, c'est un recul à courte vue politique, sous la pression des lobbies.

## Les Français sont vigilants

On nous dit que c'est compliqué, que le contexte a changé, que les Français ont d'autres priorités. Cependant, le projet de loi Duplomb [sur l'agriculture] l'a démontré : les Français sont vigilants et ne veulent pas revenir sur la transition écologique et la protection de la biodiversité. Bien au contraire, les Français

À CEUX QUI  
GOVERNENT :  
L'HISTOIRE  
RETIENDRA LES NOMS  
DE CEUX QUI ONT  
PRÉFÉRÉ LE COUR  
TERME À L'AVENIR

mobilisés ont exprimé leur volonté, comme en témoignent les plus de 2 millions de signatures recueillies à l'occasion de la pétition contre ce texte. Nous, anciens membres de la convention citoyenne pour le climat et citoyens engagés, disons non à ces reculs.

## Une trahison

Nous avions un mandat. Nous l'avons exercé avec sérieux. Le président de la République lui-même, Emmanuel Macron, s'était engagé à reprendre nos propositions « sans filtre ». Son second quinquennat, avait-il dit, « serait-il écologique ou ne serait-il pas ». Force est de constater aujourd'hui que cet engagement n'a pas été tenu. Pire, il démenté ce qui avait été fait au cours de son premier mandat. Ce n'est plus de la politique, c'est une trahison envers nos concitoyens et, ce qui est plus grave encore, envers les générations futures.

La transition écologique n'est pas un luxe que l'on s'offre en période faste et que l'on abandonne au premier coup de vent. C'est une nécessité vitale, documentée par des milliers de scientifiques, ressentie dans les sécheresses, les inondations et la pollution de l'air. Faire du climat un fusible budgétaire, c'est jouer avec le feu, au sens propre. La transition écologique ne réussira que si elle est planifiée, financée et juste socialement. Elle ne peut pas reposer uniquement sur les

individus, alors que les logiques économiques et politiques continuent de détruire le climat.

Nous ne nous taillons pas. Nous avons nos noms, nos visages, nos histoires. Nous venons de toute la France, de tous les milieux sociaux, de tous les horizons politiques. Et nous refusons que le travail citoyen soit balayé par des attermoissements et des faux-fuyants politiques. À ceux qui gouvernent : l'histoire retiendra les noms de ceux qui ont préféré le court terme à l'avenir. Chaque victime du dérèglement climatique saura qu'en 2020, la société était prête et certains responsables politiques, non. À nos concitoyens : cette loi était la vôtre, celle qui vous protégeait et qui essayait d'anticiper l'avenir. La défendre, c'est défendre la démocratie citoyenne qui l'a rendue possible. ■

## Premiers signataires :

William Aucant, Sylvain Burquier, Mélanie Cosman, Mohamed Diallo, Grégoire Fraty, Alexia Fundadé, Guy Kullitz, Sylvie Larose, Myriam Lassire, Matthieu Sanchez, anciens membres de la convention citoyenne pour le climat. La liste complète des signataires est à retrouver sur [lemonde.fr](https://lemonde.fr)

# Alejandro Agafonow En matière d'IA, il est temps de passer de la confiance à une conception réellement contraignante

Le professeur à l'ESSCA School of Management s'interroge sur les enjeux éthiques et judiciaires que met en lumière le procès opposant Elon Musk à Sam Altman et OpenAI, qui s'est ouvert le 27 avril à Oakland

Durant des années, les dirigeants d'OpenAI ont défendu une promesse simple : poursuivre le développement d'une intelligence artificielle (IA) puissante, tout en assumant un « devoir fiduciaire principal » envers l'humanité. Ils ont inscrit cet engagement dans la charte de leur entreprise, et averti qu'une course de dernière étape vers l'IA générale [ou « superintelligence »] pourrait faire passer les précautions de sécurité au second plan.

Il est facile d'écarter la plainte d'Elon Musk (contre OpenAI et son PDG, Sam Altman, rejetée le 18 mai pour cause de prescription) au motif de sa personnalité ou de ses motivations. Il est plus difficile d'écarter les faits. L'affirmation factuelle centrale de Musk est qu'OpenAI aurait utilisé une mission d'intérêt général pour attirer légitimité et ressources, avant de construire une machine commerciale tournée vers le profit et le passage à l'échelle.

Même les lecteurs qui rejettent les principes défendus par Musk devraient prendre au sérieux cette question factuelle, car elle renvoie à un mode de défaillance de gouvernance auquel Bruxelles sera durablement confronté.

Commençons par ce qu'OpenAI disait être. Sa charte énonce un dessein envers l'humanité et un engagement à éviter une concentration excessive du pouvoir. Elle contient également une pro-

messe : cesser la compétition, et assister tout projet aligné sur les valeurs humaines et soucieux de sécurité qui approcherait le premier de l'IA générale. Ce langage rassemble à celui d'une mission d'intérêt public.

Regards ensuite ce qu'OpenAI a construit. En 2019, l'organisation a créé une structure à profit plafonné et a indiqué aux investisseurs comme aux employés que leurs prétentions financières passaient après la charte. L'organisation affirmait que la mission venait en premier et que les investisseurs l'acceptaient par des accords signés. Cette architecture a aussi réduit la pression en faveur d'un contrôle public précoce. Si un laboratoire privé peut affirmer de manière crédible qu'il a verrouillé un devoir envers l'humanité, les régulateurs ont moins de raisons d'intervenir. C'est pourquoi la bataille judiciaire importe. Elle met à l'épreuve la question de savoir si les promesses de mission étaient juridiquement exécutoires ou essentiellement réputationnelles.

La crise de novembre 2023 en a fourni la preuve la plus claire. Le conseil d'administration à but non lucratif a révoqué Sam Altman en vertu des pouvoirs que la structure était censée lui conférer. Pendant un instant, les garde-fous ont semblé réels. L'organisation s'est alors heurtée aux forces qui comptent davantage que la paperasse juridi-

que : une révolte interne et une pression externe.

Les employés ont menacé de démissionner en masse. Microsoft s'imposait comme le soutien indispensable et comme une option de sortie crédible. En quelques jours, OpenAI a annoncé le retour d'Altman et la nomination d'un nouveau conseil. L'épisode dans son ensemble a été largement documenté comme une fracture entre sécurité et rentabilité au cœur de la course à l'IA dans la Silicon Valley.

Cette séquence a révélé où se trouvait le véritable pouvoir de veto. Il appartenait aux salariés capables de partir et au partenaire capable de financer, de recruter et de distribuer à grande échelle.

ELON MUSK N'EST  
PEUT-ÊTRE PAS LE  
MESSAGER QUE  
BEAUCOUP  
AURAIENT  
SOUHAITÉ. MAIS SA  
PLAINTE IMPOSE  
NÉANMOINS UN  
AUDIT DU DOSSIER

Voilà la raison fondamentale pour laquelle OpenAI n'a pas réussi à empêcher la recherche du profit.

La structure avait peut-être été conçue pour limiter le contrôle visible des investisseurs. Elle ne l'avait pas été pour résister au pouvoir de négociation d'un talent rare et d'investisseurs stratégiques. Une fois que le succès de ChatGPT [lancé fin 2022] a créé un potentiel considérable de gains privés, les incitations propres à une entreprise de plateforme en forte croissance ont pris le dessus.

## La fragilité de l'autolimitation

Telle est la version factuelle de l'argument de Musk. Un devoir envers l'humanité pèse peu, si aucune partie ne peut le faire respecter lorsque l'organisation est sous pression.

L'Europe devrait y voir un coup de semonce. Le règlement européen sur l'intelligence artificielle [adopté en mai 2024] vise à protéger la santé, la sécurité et les droits fondamentaux, tout en soutenant l'innovation et le marché unique. Mais son succès dépendra de l'efficacité des mécanismes d'exécution, et non du récit que les entreprises font d'elles-mêmes.

L'IA de frontière [modèle d'IA parmi les plus performants actuellement] comporte des risques que des chercheurs de premier plan décrivent en des termes catastrophiques, notamment la perte de contrôle humain et

l'émergence de systèmes « dévoyés » agissant contre les intérêts humains. Dans un tel profil de risque, l'autolimitation volontaire est fragile.

Il existe aussi une voie de traversée séduisante, mais incapable de résoudre le problème. De nombreux commentateurs voient dans le statut de public benefit corporation une solution de gouvernance. Ces statuts remplacent souvent des obligations permissives – « peut » (en anglais, may) – par des obligations impératives – « doit » (en anglais, shall).

Pourtant, la mission vit ou meurt avec la nomination des administrateurs, et les actionnaires conservent ce levier. Les dirigeants peuvent bénéficier d'un refuge juridique leur permettant d'arbitrer entre différents intérêts, mais les conseils d'administration continuent de privilégier la croissance. La réalisation de la mission dépend alors de l'arbitrage discrétionnaire des fondateurs ou des mandataires élus par les actionnaires.

Il faut donc passer de la confiance à une conception institutionnelle réellement contraignante. Créons des laboratoires à but non lucratif financés par les pouvoirs publics, mais clairement séparés du pouvoir d'État. Plaçons dans leurs conseils de véritables administrateurs indépendants ou des gardiens dédiés de la mission – comme Ben & Jerry's l'avait fait avant que sa société

mère, The Magnum Company, ne désasse ce dispositif – et fermons les canaux par lesquels les financeurs peuvent faire primer leurs intérêts sur la mission.

Limitons l'accès aux intrants de frontière, tels que les puces haut de gamme et les capacités de calcul, au-delà de seuils définis, et imposons des environnements de cybersécurité confinés pour les prototypes d'IA générale tant qu'ils n'ont pas résisté à une mise en quarantaine.

Musk n'est peut-être pas le messager que beaucoup auraient souhaité. Mais sa plainte impose néanmoins un audit du dossier. OpenAI a revendiqué un devoir envers l'humanité, construit une structure destinée à rassurer le monde, puis démontré que des coalitions internes et des partenariats stratégiques peuvent neutraliser un verrou de mission appliqué lorsque les gains privés deviennent dominants.

Si Bruxelles veut que son règlement sur l'IA ait une portée réelle, il devrait considérer le drame judiciaire d'OpenAI comme une preuve : la sécurité ne peut reposer sur des promesses dépourvues de levier d'exécution. ■

Alejandro Agafonow est professeur à l'ESSCA School of Management (Paris)

# L'intelligence artificielle, héritière des angles morts et des biais du Web

L'exhaustivité des IA est limitée par la constitution même d'Internet, qui fournit la masse de données nécessaires à leur entraînement : de nombreuses pages leur restent inaccessibles et les informations collectées représentent mal la diversité des cultures humaines

Ce sont de petites bêtes avec lesquelles nous cohabitons sans le savoir. De discrets insectes qui, friands des traces laissées par l'activité humaine, grouillent à l'ombre de nos vies. Contrairement aux araignées qui peuplent nos jardins et nos maisons, les *crawlers* (« rampants »), aussi appelés parfois « *web spiders* » (« araignées du Web »), ne sont pas faits de soie, mais de code informatique ; la toile qu'ils arpentent n'est pas tissée de soie, mais de fibres optiques et de protocoles réseau. Ces besogneux petits robots qui pululent en ligne sont les arpenteurs du Web, chargés de naviguer de lien en lien à travers l'immensité numérique.

Dans la grande famille machinique des *web spiders*, tous n'ont pas la même spécialité. L'une des plus anciennes espèces est née avec les premiers grands moteurs de recherche et annuaires : ces robots d'exploration, comme Googlebot (le robot d'exploration de Google), Bingbot (celui de Bing) et Slurp (le premier *crawler* de Yahoo!), sont lâchés dans la nature pour recenser et indexer les pages Web existantes, permettant ainsi aux internautes d'y avoir facilement accès.

Depuis quelques années, pourtant, une nouvelle génération de *crawlers* prend la Toile d'assaut. Accompagnant l'essor des grands modèles de langage – ou LLM, pour « large language models », ces programmes qui font tourner les agents d'intelligence artificielle (IA) –, ils ne se contentent pas d'indexer le Web. Ces nouveaux robots, qui répondent aux noms de GPTBot, ClaudeBot, Meta-ExternalAgent ou encore Bypassider, en « aspirent » les contenus à grande échelle.

L'objectif est de ratisser cet inépuisable réservoir de savoirs qu'est le Web afin de constituer de gigantesques corpus de données textuelles. Ceux-ci sont ensuite utilisés pour alimenter et entraîner les grands modèles de langage développés par OpenAI, Anthropic ou Meta, et ainsi permettre à leurs agents respectifs – ChatGPT, Claude et Llama – de générer des réponses toujours plus vraisemblables aux prompts (requêtes) de leurs utilisateurs.

Que récoltent exactement ces moissonneurs du Web ? La question est moins gratuite qu'il y paraît. « À la différence de la plupart des outils et algorithmes informatiques conçus jusqu'ici, dont le comportement découlait principalement du code selon lequel ils étaient écrits, les agents IA sont extrêmement dépendants des données qu'ils sont données à manger », relève Julien Masanès, cofondateur d'Internet Archive Europe et ancien conservateur à la Bibliothèque nationale de France.

Alors que, selon un sondage Ipsos de 2025, près de 40% des Français déclarent utiliser régulièrement ces outils – la moitié du temps pour rechercher des informations –, savoir de quoi sont nourris ces programmes en passe de s'imposer comme notre médiation privilégiée au savoir et au monde est pour le moins crucial.

Suivre ces « bots » à la trace n'est pourtant pas chose aisée, tant leur activité éfrénée sur le Web suscite de frictions. « La pratique du *crawl*, c'est-à-dire d'exploration automatisée du Web, si elle est ancienne, a en effet ses règles tactiques », explique Pedro Ortiz Suarez, chercheur à la fondation Common Crawl, un organisme qui collecte une partie importante du Web depuis 2007 et fournit

gratuitement ses archives et ses ensembles de données au public, aux chercheurs et aux entreprises. Ces règles invitent le *crawler* à avancer « lentement », pour ne pas surcharger les serveurs du site visité et empêcher les autres utilisateurs d'y accéder, mais aussi à respecter les limites posées aux robots par les administrateurs des sites Web, notamment les « robots.txt » (des fichiers indiquant qu'un site refuse le passage d'un *crawler*).

Or, la méthode employée par les *web spiders* des géants de l'IA s'apparente moins à de la pêche raisonnée qu'à du chalutage de fond teinté de braconnage, ces « bots » avalant tout sur leur passage, sans respecter les interdits et monopolisant le trafic sans contrepartie. « Par opposition au *crawling*, nous appelons ce comportement du « *scraping* » (l'anglais *scrape*, « racle »). L'idée est de récupérer le plus de contenu possible, le plus vite possible », observe M. Suarez.

Soucieux de conserver un avantage sur les modèles concurrents, et conscients de l'impopularité, voire de l'illegalité, de leurs pratiques, les géants de l'IA entretiennent donc une forme d'opacité sur la provenance et la teneur des contenus engrangés en ligne. « Les entreprises publient rarement la liste complète des jeux de données qu'elles utilisent pour entraîner leurs modèles. Elles risquent parfois de s'exposer en étant trop précises », note Fabien Gandon, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique.

## HABILE TOUR DE PASSE-PASSE

Nombre de patrons de la Silicon Valley, en Californie, évacuent paradoxalement la question en vantant l'ampleur de la collecte qu'ils mènent sur la Toile – certains allant jusqu'à affirmer, comme Elon Musk, lors d'une interview diffusée sur X, en janvier 2025, que la totalité du savoir humain aurait été récoltée et utilisée pour entraîner les IA. « C'est un effet de bord que les chercheurs en sciences humaines et sociales connaissent bien : plus la collecte est mécanique, systématique et massive, plus nous avons tendance à croire qu'elle est complète », remarque Bruno Bachimont, informaticien, philosophe et enseignant-chercheur à l'université de technologie de Compiegne (Oise).

C'est aussi un habile tour de passe-passe : si la collecte est une présentation objective du monde, alors nul besoin de la critiquer. « En réalité, la collecte aboutit non à une présentation mais à une construction arbitraire, partielle et partielle », affirme le chercheur. M. Masanès abonde dans le même sens : « Pour conserver un recul critique sur les réponses des agents IA, il faut donc impérativement se demander quelles biais, quelles asymétries façonnent ces ensembles de données collectés sur le Web – et quelles données n'y figurent pas. »

Premier constat : les LLM ne sont pas entraînés sur l'intégralité des contenus disponibles sur le Web. « D'abord, et tout simplement, parce que ça n'est pas possible. Personne n'est en mesure d'indexer toute la Toile », assure M. Gandon, soulignant que

même les moteurs de recherche les plus puissants n'y parviennent pas. « Ensuite, poursuit le chercheur, parce que les *crawlers* se voient interdire l'entrée d'une grande partie du Web tel que nous en faisons l'expérience en tant qu'humains. »

La récolte effectuée par les *crawlers* ne sera donc jamais qu'un sous-ensemble de ce qui se trouve en ligne, si large soit-il. « En pratique, les jeux de données d'entraînement sont des échantillons massifs du Web public, souvent enrichis par d'autres sources achetées à des partenaires ou à des entreprises spécialisées, plutôt qu'un impossible miroir intégral du Web entier », conclut celui qui siège au World Wide Web Consortium, l'organisme de standardisation chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du Web.

Jusqu'ou ces insatiables araignées aspiratrices peuvent-elles donc réellement se faulxifier ? « Les *crawlers* n'ont, pour la majeure partie d'entre eux, accès qu'à ce qu'on appelle le « Web de surface », c'est-à-dire la partie du Web indexée publiquement », ajoute M. Gandon. Les portes du « deep Web », ces pages accessibles uniquement par le biais de formulaires (par exemple, une page obtenue grâce à une recherche sur un site), des portails payants (les pages du Monde accessibles uniquement aux abonnés) ou des accès sécurisés (une page protégée par un Captcha, c'est-à-dire un test d'identification, ou un intranet d'entreprise accessible avec un mot de passe), leur restent le plus souvent fermées. Cela vaut même pour les robots les plus agiles.

Le dark Web, cette partie du Web volontairement non indexée et difficile à trouver, est, lui aussi, hors de leur portée. « La couverture moyenne, selon le type de *crawler*, est estimée entre 40% et 80% du Web de surface, ce qui représente moins de 10% de la totalité du Web », estime M. Gandon. Bien loin, donc, de l'exhaustivité parfois revendiquée.

Reste à savoir ce qui est effectivement récolté. Pour cela, il faut d'abord se pencher sur les limites du procédé employé. Malgré l'opacité entretenue par les géants de l'IA sur leurs jeux de données, on peut se faire une idée de la manière dont leurs *crawlers* opèrent en observant certains de leurs proches cousins comme CCBot, le *crawler* de Common Crawl, ou Heritrix, celui d'Internet Archive, une organisation collectant des milliards de données en ligne afin de préserver la mémoire d'Internet. « La méthode du *crawl* est pratique, mais elle a ses biais », expose M. Masanès. En premier lieu, elle ne permet pas d'accéder à des pages Web qui ne sont liées à aucune autre, car les *crawlers* naviguent de lien en lien à partir d'une URL de départ appelée « seed » (« graine »), et ne peuvent donc pas rejoindre une page isolée.

« De plus, poursuit l'archiviste, les pages qui ont le plus de liens pointant vers elles ont statistiquement plus de chances d'être *crawled*, car plus de chemins mènent à elles », introduisant un biais que l'on pourrait appeler « de popularité ». Par ailleurs, remarque M. Suarez, « l'Internet n'est pas aussi bien connecté qu'on le croit : si les URL seeds sont des sites Web écrits en anglais, il sera difficile, en suivant les liens, de tomber sur un site Web

français ». Pour des questions techniques, et notamment pour éviter qu'un *crawler* ne « tourne en rond », des règles de profondeur (des limites de distance à parcourir) sont enfin données aux *crawlers*, limitant encore leur sérendipité, à savoir leur capacité à faire des découvertes inattendues.

Les mutations du Web lui-même rendent la collecte plus difficile qu'auparavant. « Il a beaucoup changé ces quinze dernières années, avec l'émergence des réseaux sociaux, constate M. Masanès. Or, ces plateformes sont bien gardées : *crawler* sur Facebook est, à dessein, rendu extrêmement difficile. » Soucieuses de s'armer un avantage sur leurs concurrents, les entreprises comme Meta font, en effet, des énormes volumes de données générés par les plateformes leur domaine réservé, qu'elles mettent à profit pour entraîner leurs propres modèles de langage. L'importance grandissante des plateformes dans les usages du Web crée ainsi de considérables angles morts dans les jeux de données constitués par les *crawlers* n'y ayant pas accès.

## TYPOLOGIE DE L'ABSENCE

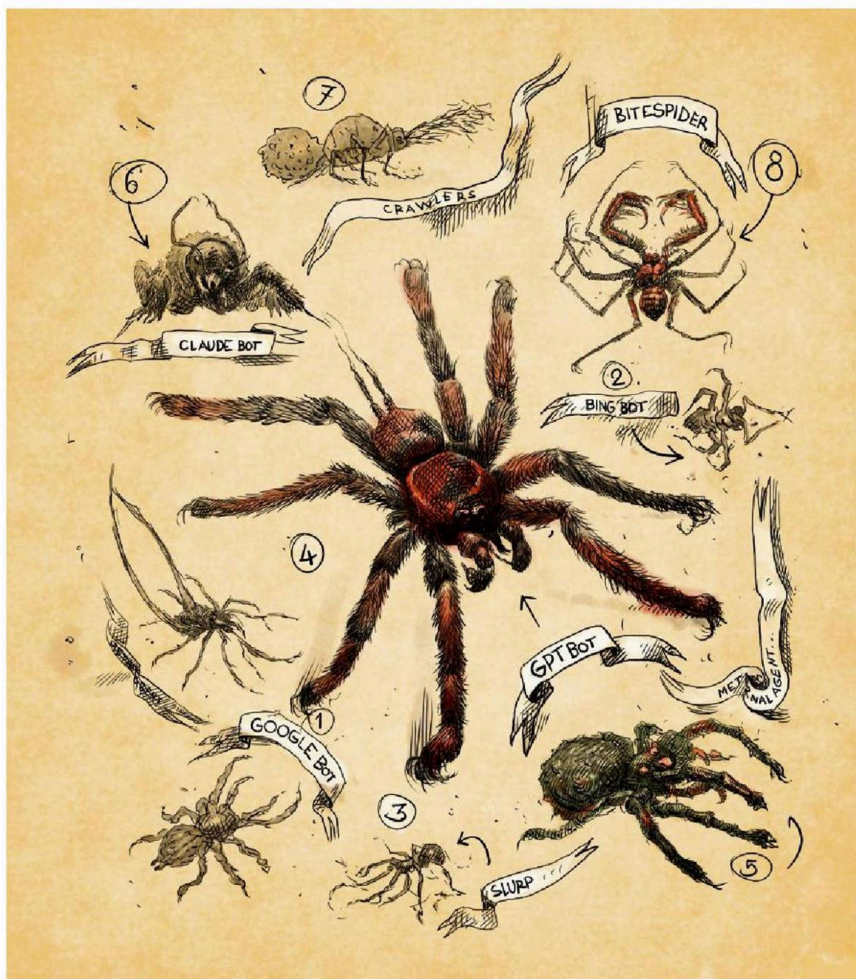
Surtout, le Web, loin d'être une représentation fidèle de la diversité des cultures et des savoirs humains, est lui-même profondément biaisé. Cela engendre de non moins considérables problèmes de représentativité dans les corpus alimentant les grands modèles de langage. Le cas des langues, décrit par Deepak Varul Dennison, docteur à l'université Cornell, à New York, dans un article intitulé « Holes in the Web » (« des trous dans la Toile ») et paru en octobre 2025, est particulièrement révélateur : sur près de 7 000 langues répertoriées dans le monde, seules 343 sont recensées en ligne, et moins de 5% d'entre elles bénéficient d'une présence numérique notable. En cause, le caractère principalement oral de nombre de langues et dialectes, les rendant moins facilement représentables en ligne, mais aussi l'accès inégal à Internet des populations à travers la planète.

Même les langues les mieux représentées en ligne n'échappent pas à la question des biais. M. Gandon prend l'exemple du français : « Le taux de connectivité au Canada avoisine les 97%, mais dépasse rarement 50% dans les 31 pays de l'Afrique francophone, qui regroupent pourtant la moitié des francophones de la planète. » Le français parlé à Québec a donc de meilleures chances d'être représenté en ligne que celui parlé au Burkina Faso.

Cela s'ajoute la question des registres de langue, note, de son côté, M. Suarez : « La façon dont les gens écrivent sur Wikipedia diffère du registre de langue utilisé sur un site Web comme Légifrance, qui diffère aussi du registre de langue utilisé sur les réseaux sociaux. Or, tous ces styles discursifs correspondent à autant de tournures, de cultures, de savoirs et de façons de penser », parfois totalement absents des jeux d'entraînement, malgré une présence en ligne réelle.

À ce stade de la réflexion, un doute s'installe. Si les *crawlers* et les IA qu'ils nourissent restent à jamais sourds à ces langues introuvables sur le Web, quels autres savoirs leur échappent, faute d'être représentés en ligne ? Est-il seulement possible d'esquisser les contours de tous ces autres « trous » dans la Toile, auxquels la numérisation tous azimuts de nos sociétés nous a

SI DES SITES WEB  
EXPLIQUENT  
COMMENT FORGER  
UNE ÉPÉE,  
LA DESCRIPTION  
TEXTUELLE NE SE  
SUBSTITUE JAMAIS  
TOTALEMENT À  
L'EXPÉRIENCE



SERGIO AQUINO

rendus aveugles? «La question est paradoxale: en général, on ne sait pas ce qui ne se trouve pas en ligne, seulement ce qu'on y trouve», déclare M. Gandon en souriant.

Se prêtant au jeu de cette typologie de l'absence, le chercheur évoque d'abord tous ces savoirs qui ne sont pas en ligne parce qu'ils sont privés ou monnayés – ceux qui sont produits par des entreprises, des laboratoires, des administrations, par exemple, représentant un volume d'informations loin d'être anodin. On compte aussi les savoirs portés par des traditions orales, donc, mais aussi ceux n'ayant encore jamais été numérisés – notes manuscrites ou archives physiques.

«Il manque aussi, dans les données d'entraînement des LLM, tout ce qui relève du savoir tacite ou implicite, difficilement formalisable», énonce le chercheur. Tout comme un manuel visant à enseigner l'art de la conversation ne pourra jamais épuiser l'intégralité de ce qui se dit parfois sans qu'on ouvre la bouche, d'un foncement de sourcils ou d'une intonation, une infinité de choses sont quotidiennement exprimées sans être dites, et encore moins écrites. «Je pense aussi aux savoirs incorporés, ces gestes et pratiques qui ne se transmettent que par l'observation et la pratique», continue M. Gandon, prenant l'exemple du savoir-faire du forgeron. Si des sites Internet expliquent pas à pas comment forger une épée, la description textuelle ne se substitue jamais totalement à l'expérimentation directe.

Plus globalement, «parce que les agents IA s'appuient sur des données textuelles trouvées sur le Web, il leur manque la compréhension du monde physique», observe, de son côté, M. Masanès, qui nous invite à imaginer un être humain n'ayant pris connaissance du monde qu'à travers la lecture. C'est aussi le constat que dresse Yann Le Cun, pionnier

du deep learning («apprentissage profond») et ancien directeur de la recherche fondamentale en intelligence artificielle de Meta, pour justifier le lancement de sa propre start-up, à la fin de 2025. Pour ce récipiendaire du célèbre prix Turing 2018 (avec Geoffrey Hinton et Yoshua Bengio), il manque aux programmes actuels un «modèle du monde», qu'il entend, lui, élaborer en leur faisant ingurgiter des milliers d'heures de vidéo, mais aussi des données de capteurs, de robots, et plus encore.

L'autre grand problème d'une intelligence artificielle développée à partir des contenus du Web est celui de la temporalité. Certaines sources anciennes ne sont, comme il a été dit, toujours pas numérisées, excluant des corpus d'entraînement nombre de savoirs et de cultures du passé, tandis que ces mêmes corpus, parce qu'ils ne sont pas alimentés en continu, ne peuvent techniquement pas compter les productions les plus récentes.

Ce dernier problème est désormais partiellement résolu par l'invention de nouveaux robots, appelés «crawlers de navigation en temps réel», reconnaissables à leurs noms (ChatGPT-User, Claude-User, MistralAI-User) et intégrés aux agents les plus récents pour aller chercher l'information en ligne au moment même où la requête est lancée par l'utilisateur... à condition que cette information soit déjà en ligne.

Surtout, contrairement à une image répandue qui fait du Web une gigantesque bibliothèque où tout un chacun peut entreposer ses productions pour l'éternité, quantité d'informations disparaissent de la Toile chaque jour. «Elle n'a rien de permanent», suggère au contraire M. Masanès, et ce, pour plusieurs raisons: «Si certaines pages Web créées il y a plus de vingt ans peuvent subsister au fond d'un serveur, il arrive que

**CERTAINES SOURCES ANCIENNES NE SONT PAS NUMÉRISÉES, EXCLUANT DES CORPUS D'ENTRAÎNEMENT DES IA LE NOMBRE DE SAVOIRS ET DE CULTURES DU PASSÉ**

tous les serveurs hébergeant un site ferment, que la propriété du nom de domaine expire ou que l'administrateur refonde intégralement son site, faisant disparaître toutes les anciennes URL associées.»

Sur le Web, les «strates» temporelles peuvent donc s'autodétruire ou se recouvrir les unes les autres. Par nature, certaines pages, quant à elles, évoluent chaque semaine, voire chaque jour ou chaque minute: «La page principale de Météo-France, comme celle du Monde, change constamment. Ces sites sont un véritable casse-tête pour notre mission d'archivage», témoigne M. Masanès. Autant d'informations parfois perdues à jamais, donc introuvables dans les corpus d'entraînement des IA.

«RISQUE DE RECYCLER DES ERREURS»  
Enfin, si le Web est un réservoir considérable de traces de l'activité et de la réflexion humaines, les crawlers qui le passent au peigne fin n'y trouveront jamais la chose essentielle à la construction d'une machine intelligente, estime M. Bachimont. «Il n'y a pas un seul processus de l'intelligence dont le résultat ne puisse pas être codé, c'est-à-dire représenté», rappelle le philosophe. Mais ce n'est pas pour autant que le processus d'intelligence lui-même – cette modification profonde et continue de sa manière d'être – est codable, que ce soit en langage binaire, en code informatique ou même dans l'écriture», ajoute-t-il.

Le Web, par essence, ne peut recueillir et diffuser que des signes, explique M. Bachimont: paroles, textes et images décorrélés du contexte dans lequel ils sont advenus et du processus par lequel ils sont advenus. «Autrement dit, sur le Web, les crawlers comme les utilisateurs ne trouveront jamais que les produits de l'esprit, mais pas la vie de l'esprit.»

Loïn d'être les machines exhaustives et omniscientes que leurs constructeurs dépeignent parfois, les agents IA ne sont donc pas dépourvus d'angles morts – en partie dus à la dépendance massive de ces programmes vis-à-vis du Web. «Cette dépendance accroît, par ailleurs, le risque de recycler des erreurs, d'amplifier des tendances existantes, mais aussi celui, pour ces programmes, de devenir circulaires, c'est-à-dire de s'entraîner eux-mêmes sur du contenu produit par IA», relève M. Gandon.

Un brin facétieux, M. Bachimont invite ainsi à inverser la question: plutôt que de se demander ce qui échappe au Web, donc aux agents IA, ne faudrait-il pas se demander ce que le recours accru aux agents IA va faire disparaître du Web? En effet, contrairement aux moteurs de recherche comme Google, qui fournissent à l'utilisateur le document dans lequel trouver la réponse à leur question, l'IA générative a pour spécificité de fournir directement à ce même utilisateur l'information qu'il recherche, indépendamment du document qui l'a autrefois contenue. «Le risque, dès lors, est que peu à peu les documents eux-mêmes se fassent de plus en plus rares sur le Web, voire deviennent introuvables», les utilisateurs préférant se tourner directement vers les IA, conclut M. Bachimont.

«LIA rend le Web plus accessible, plus personnalisé et plus automatisé», tempère M. Gandon, avant de convenir qu'elle «peut effectivement aussi détourner le trafic, concentrer la valeur chez quelques plateformes, et favoriser des contenus synthétiques au détriment des sources originales». Elle ne remplace pas le Web: elle le reconstruit en profondeur, et il nous faut imaginer un Web qui s'adapte à l'IA», poursuit-il. Et de toute urgence, car le mode actuel de production et de fonctionnement des IA pourrait mettre le Web lui-même en péril, tant le passage incessant des crawlers d'entraînement et de navigation des agents surcharge des canaux qui n'avaient pas été prévus pour cela.

«Les géants de l'IA ont une attitude de consommateur: ils ne pensent qu'à prendre, prendre, prendre, et à installer toujours plus de machines pour aspirer toujours plus de contenus», juge M. Masanès. Quitte à risquer de détruire ce qui constitue à la fois leur matière première et leur environnement d'action – puisque nombre d'agents IA sont accessibles grâce au Web, et y naviguent eux-mêmes.

D'autres manières à la fois plus raisonnables, plus transparentes et plus soutenables de rassembler des savoirs existent pourtant, croit M. Masanès: «Elles ont été élaborées par ces mêmes institutions de mémoire – archives, bibliothèques, institutions patrimoniales – qui ont contribué à conserver, à structurer et à mettre à disposition tout ce savoir aujourd'hui massivement utilisé. Il est pour le moins dommage que ces spécialistes ne soient pas consultés, à l'heure où l'informatique est en passe de se transformer en une machine à manger des savoirs humains.»

Outre les menaces que cet impensé fait peser sur la vie du débat public démocratique, profondément transformé par l'irruption de ces nouvelles médiations au savoir, il y va aussi de l'avenir de la Toile, que l'armée de petits robots arpentés des IA pourrait bien finir par user jusqu'à la corde. ■

# La censure de l'information, outil prisé des régimes autoritaires

## ANALYSE

LES NOUVELLES FORMES DE CENSURE LAISSENT LE CHAMP LIBRE AUX PROPAGANDISTES DE TOUT BORD

**I**ran, Gaza, Russie, Venezuela, Mali... Rarément porteurs de bonnes nouvelles, ces pays et régions du monde ont monopolisés une bonne part de l'attention médiatique ces derniers mois, et certains sont même au centre de l'actualité depuis des années. Un étrange paradoxe, parfois ignoré du grand public, veut pourtant que l'accès à une presse libre et indépendante sur ces terrains d'intérêt majeur soit en grande partie entravé, empêché par des autorités soucieuses de maîtriser le récit qu'elles entendent imposer au monde.

À cet égard, l'Iran a battu un triste record : les communications (Internet et téléphone) ont été coupées ou fortement réduites par le pouvoir, du 28 février au 26 mai, date à laquelle elles ont été partiellement rétablies. Alors que la République islamique est au cœur du chaos mondial qu'a provoqué la guerre déclenchée par Israël et les États-Unis il y a trois mois, les informations sur les bombardements, les victimes, les dommages militaires ou les jeux de pouvoir n'en sont sorties qu'au compte-gouttes.

Un même black-out avait soustrait aux yeux du monde les contestations et la répression d'une ampleur inédite (plusieurs milliers, voire dizaines de milliers, de morts) qui, en décembre et janvier, avaient fait vaciller le pays. Certes, l'Iran n'a jamais été un paragon de transparence, et la censure s'y exerce régulièrement. Mais ce recours sans

précéder au verrouillage informationnel laisse une grande partie de la population coupée de l'extérieur, et les journalistes tributaires des intermittences de connexion.

À l'autre bout du Proche-Orient, Israël affiche aussi une politique de censure sans équivalent dans son histoire : le gouvernement interdit aux médias internationaux l'accès à la bande de Gaza depuis plus de deux ans et huit mois, quand a débuté la guerre d'anéantissement déclenchée en représailles à l'attaque terroriste du Hamas, le 7 octobre 2023. Et, comme pour appuyer de la manière la plus macabre qu'il soit cette stratégie d'effacement, l'armée israélienne a, au cours de cette même période, tué quelque 220 journalistes palestiniens.

« Un journal de l'information » D'autres « points chauds » du globe sont tout aussi cadencés par les pouvoirs en place. Au plus fort d'une crise susceptible de changer le sort du pays et de remodeler la géopolitique régionale, des journalistes ont été interdits d'entrée, voire arrêtés, au Venezuela, après l'enlèvement du président Nicolas Maduro par les États-Unis, en janvier.

Au Mali, ébranlé par les attaques d'ampleur menées par les djihadistes et les indépendantistes touaregs, le 25 avril, la diffusion de la plupart des médias francophones, accusés de « désinformation », est suspendue ; une pratique également adoptée par les juntes au Niger et au Burkina Faso. Ces trois pays du Sahel connaissent une « fermeture progressive

de l'espace de l'information et des campagnes gouvernementales pour influencer sur les narratifs, censurer et punir ceux qui peuvent y contrevenir », estimait, le 5 mai, sur RFI, Ousmane Diallo, chercheur au bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Pour lui, « le Sahel est devenu un goulot de l'information ».

Ailleurs, de la Russie au Maghreb, en passant par les pays du Golfe, Cuba, la Birmanie ou l'Afghanistan, les accreditations permettant à la presse d'exercer son travail sont dérivées avec parcimonie, ou tout bonnement refusées. En Russie s'ajoutent à cela, depuis plusieurs semaines, la coupure d'Internet et le blocage de la chaîne Telegram, qui jusqu'alors faisait office de fenêtre sur le monde. Dans une formule hybride, prise par des pays comme la Chine, les journalistes travaillent sous étroite surveillance.

La manœuvre n'est pas nouvelle dans les régimes autoritaires ou illibéraux, mais la pratique s'étend et touche désormais des pays qui se targuent d'être des démocraties. Le cas d'Israël est d'autant plus paradoxal que le gouvernement continue d'accorder des permis aux journalistes pour travailler sur son territoire et en Cisjordanie.

Plus insidieuses encore que les restrictions imposées à la présence d'une presse libre et diverse sur les points les plus chauds de la planète, de nouvelles pratiques s'installent, érigées en exemple par les représentants de ce qui fut un modèle de démocratie et de liberté de la presse : les États-Unis. Le pré-

sident Donald Trump, fidèle aux « faits alternatifs » théorisés lors de son premier mandat (2017-2021), multiplie les insinues, les menaces et les procès contre des journalistes et des médias critiques de son action, qu'il qualifie volontiers d'« ennemis du peuple ». Lui-même poste sur son réseau Truth Social des photos générées par l'intelligence artificielle. A charge pour les journalistes d'en vérifier la véracité. Cette pratique, qui se généralise, renforce dans des proportions inédites le brouillage entre les faits et les réalités alternatives conçues pour polariser les opinions publiques, hystériser les débats et se substituer au pluralisme des idées, légitime dans toute société ouverte.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser la masse d'images et de sons qui tombent sur nos écrans à jet continu, le monde et la compréhension des événements qui s'y déroulent sont de plus en plus soustraits à la vue de témoins extérieurs, journalistes et organisations internationales. Les nouvelles formes de censure laissent le champ libre aux propagandistes de tout bord. Le nouvel horizon ouvert par l'exploitation d'images par satellite venues du ciel – qui permet aux journalistes de travailler littéralement « hors-sol » – ne remplacera jamais le journalisme de terrain. Le champ médiatique mondial est en voie accélérée de rétrécissement. Le chaos anxieux de l'actualité exigera pourtant plus de vérité et de transparence. ■

STÉPHANIE LE BARS  
(SERVICE INTERNATIONAL)

## L'IMPACT DES USAGES DE L'AGROCHIMIE

### LIVRE

**L**e retour des guerres impérialistes, en Ukraine et au Moyen-Orient, a mis en lumière l'inquiétante vulnérabilité de notre système alimentaire, dépendant des importations d'engrais de synthèse. Le coût de ces fertilisants, dont la fabrication est gourmande en matières premières et en énergies fossiles, a bondi de 37 % depuis le blocage du détroit d'Ormuz. Préserver et recycler comme un trésor par des générations de paysans sous forme de fumier, le trio d'éléments nutritifs essentiels au cycle du vivant (N pour le potassium) est devenu, à l'ère de l'agriculture intensive, un produit industriel dont les cours sont suspendus à la résolution des conflits. Le moment est donc bien choisi pour s'intéresser à la chaîne de fabrication de ces marchandises.

Dans *Les Ravages de nos engrais* (Payot, 240 pages, 19,90 euros), le journaliste indépendante Arianna Poletti nous embarque dans une enquête édifante sur leurs traces, et sur la manière dont ils affectent les populations et les milieux de vie. Depuis leur mise au point, au XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à leur généralisation dans les pays industrialisés, à partir des années 1960, et à l'échelle mondiale aujourd'hui, elle en retrace l'aventure économique. Celle d'un puissant essor industriel étroitement lié aux conquêtes coloniales, au développement de l'extraction minière, à l'expansion de la chimie puis à la mondialisation du commerce, et qui a souvent fait cause commune avec l'histoire des guerres et de l'armement. Certains des composants intégrés aux engrais sont, en effet, utilisés dans la fabrication des explosifs.

Mêlant reportages et références académiques, l'ouvrage décrit les circuits des phosphates de part et d'autre de la Méditerranée, des mines à ciel ouvert du Maroc et de Tunisie aux parcelles familiales d'Ethiopie, et des ports français au littoral italien. Le voyage débute dans les monta-



LES RAVAGES DE NOS ENGRAIS  
d'Arianna Poletti,  
Payot, 240 p.,  
19,90 €

gnes du Sud-Ouest tunisien, là où le médecin français Philippe Thomas, féru de géologie, découvre, en 1885, les premiers affleurements d'un vaste gisement de phosphates. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les roches sont transformées sur les bords de Loire en « superphosphates » dans les usines de Saint-Gobain, sous l'impulsion de l'industrie de la chimie. En effet, l'opération nécessite l'ajout d'acide sulfurique afin que les nutriments soient plus facilement assimilés par la plante.

### Impact sur les écosystèmes

Un siècle plus tard, le leader mondial du secteur, Yara, a remplacé Saint-Gobain le long de l'estuaire de la Loire. Après plusieurs condamnations pour violation des normes environnementales, le géant norvégien a annoncé, en 2025, la délocalisation de son unité de fabrication, mais il conserve une plateforme de stockage, classée Seveso seul haut, le niveau de risque le plus élevé pour l'environnement.

En Tunisie, la roche est extraite à coups d'explosifs, avant d'être broyée et nettoyée pour en isoler le précieux minerai. Le processus préleve 70 % des ressources en eau souterraine de la région, au détriment des agriculteurs et des populations, tandis que les rejets de boues chargés de résidus minéraux accélèrent la désertification des sols. Aux dégâts sur les sites de production s'ajoute l'impact sur les écosystèmes où les engrais sont introduits. La journaliste décrit comment, en Ethiopie, la progression des intrants mi-

néraux et chimiques remodele le paysage agricole et le quotidien des populations. Les cultures vivrières de variétés locales font place aux monocultures d'exportation standardisées. A plus de 10 000 kilomètres de là, c'est à l'embochure du Pô que l'on retrouve le phosphore accumulé avec l'azote sur le littoral italien. Comme dans les baies de Bretagne, où les algues vertes prolifèrent, le delta concentre les rejets de l'agriculture industrielle. L'asphyxie progressive du fleuve affecte la pêche et l'aquaculture locales.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans la richesse de sa documentation, mais aussi dans les témoignages recueillis. Arianna Poletti décrit à hauteur d'homme et de femmes les effets des engrais industriels. L'inquiétude de Michele, pêcheur italien de coquillages alarmé par la fin de la reproduction naturelle des bivalves, fait écho à celle de Roba, paysan éthiopien dont les dépenses grimpent sans qu'il puisse renoncer aux engrais faute de bétail et de pâturages pour produire du fumier. Sur les bords de Loire, le combat de Marie-Aline et Michel, un couple de Ligériens indignés par les rejets de phosphore et d'azote dans le fleuve répond aux lutes des habitants de la ville tunisienne de Gabès, descendus dans la rue, en 2025, pour dénoncer « El-Ghoul » (« le monstre »), le grand polo industriel qui crache ses fumées sur l'école de leurs enfants.

On ne cherche pas de solutions dans ce livre. L'objectif est de questionner le paradoxe d'une exploitation qui, en dopant nos cultures et en garantissant des rendements élevés, contribue à asphyxier l'eau des rivières et les écosystèmes marins, à désertifier les sols et à amplifier le réchauffement. Si elle dénonce les responsabilités des politiques agricoles et des industriels, l'enquête questionne aussi nos rapports à la consommation. Et rappelle l'importance des pratiques de soins des sols, ainsi que les liens puissants et séculaires des communautés avec la terre et la biodiversité qui l'habite. ■

CLAIRE LEGROS

## RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA POSTVÉRITÉ

### LA REVUE DES REVUES

**L**a notion de post-vérité n'est-elle pas, en soi, un outil de manipulation ? C'est la question à laquelle la revue *Approches*, fondée en 1974, et dirigée de 2010 à 2022 par le philosophe Guy Samama (1943-2022), répond. En guise d'introduction aux sept autres contributions, l'écrivain Gilles Perez, agrégé de philosophie, a imaginé une conversation entre vérité et post-vérité. Dans ce dialogue imaginaire, la première carbure au vodka Martini, tandis que la seconde botte du Canada Dry. Cette métaphore reprend le slogan publicitaire de cette boisson non alcoolisée des années 1980. Sa nouvelle formulation pourrait être : « La post-vérité est dorée comme un vrai nom... mais ce n'est pas la vérité ». De fait, comme le rappelle Eric Benoit, professeur de littérature française à l'université Bordeaux-Montaigne, c'est en novembre 2016 que le mot « post-truth » (« post-vérité ») a été déclaré « mot de l'année » par le dictionnaire d'Oxford, l'équivalent du Robert outre-Manche ; 2016, c'est l'année de la victoire du Brexit et de la première élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Dans les deux cas, il a été prouvé que les fake news et les « faits alternatifs » avaient eu une influence certaine sur le résultat des scrutins.

Depuis, la boîte de Pandore s'est élargie, même si diffuser de fausses informations pour convaincre est aussi vieux que *L'art de la guerre*, de Sun Tzu, qui date du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. En 2026,

à l'ère de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux triomphants, la post-vérité connaît de nouveaux développements. « Il ne s'agit plus simplement de remplacer un contenu vrai par un contenu faux, mais de rendre indifférentes les notions mêmes de vrai et de faux, et de rendre les populations indifférentes au savoir si c'est vrai ou si c'est faux », résume l'universitaire. Sur la post-vérité, les réflexions de trois auteurs majeurs du XX<sup>e</sup> siècle, Hannah Arendt (1906-1975), George Orwell (1903-1950) et Albert Camus (1913-1960), sont passées au tamis des contributeurs, mais l'écrivain Charles Garytskiy a eu l'excellente idée d'exhumer *L'innocentisme* (Noir sur blanc, 2019), du romancier et philosophe polonais Stanislaw Witkiewicz, dit Witkacy (1885-1939).

Paru à l'origine en 1930, dans une Pologne que l'auteur vit comme « le dernier bastion d'un libéralisme bourgeois agonisant », coincé entre les ambitions naissantes d'Hitler et de Staline, le livre décrit les liens entre l'émergence de la post-vérité et la montée des populismes, en raison d'une préférence humaine pour le confort psychique. Pour Witkacy, « les individus adhèrent à de fausses informations parce que l'information vraie est insupportable, parce que la vérité authentique est quelque chose que l'être humain ne peut supporter que jusqu'à un certain degré ». ■

ALAIN BEUVE-MÉRY  
« Vérité/Post-vérité », *Approches. Revue semestrielle. Arts, littérature et sciences humaines*, n° 192, 2026 (118 p., 17 €).

## NOUVEAU HORS-SÉRIE

Canicules, tempêtes, montée des eaux. Du Rwanda à Singapour, de l'Espagne aux îles du Pacifique, partout on apprend à s'adapter au dérèglement climatique.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Courrier international



CULTURE | CHRONIQUE  
PAR MICHEL GUERRIN

# Les élus confrontés à Patrick Bruel et à ses fans

Qui finira par remporter l'épreuve de force entre Patrick Bruel et une partie de l'opinion ? Le chanteur inaugure le 16 juin au Cirque d'hiver, à Paris, une tournée de 58 concerts, beaucoup en France, à l'étranger aussi, mais il est impossible de savoir à ce jour s'ils auront lieu et dans quelles conditions. Le chanteur doit affronter les témoignages d'une trentaine de femmes l'accusant d'agressions sexuelles et de viols. Il conteste en bloc. Deux récits s'opposent – les partisans des concerts et les personnes qui les trouvent indignes. L'affaire Bruel a pris une ampleur phénoménale en devenant politique. Dans l'exercice de son métier, le chanteur a le droit pour lui, tant qu'il n'est pas condamné, il peut chanter. Mais, de façon inédite, un grand nombre d'élus, de tout bord, jettent par la fenêtre la présomption d'innocence.

Très peu campent, comme de coutume, sur ce seul principe : Eric Zemmour, et puis le maire (Union des droites pour la République) de Nice, Eric Ciotti, ou Gérard Larcher, le président du Sénat. Sinon, et jusqu'à des membres du Rassemblement national, beaucoup invoquent certes encore la présomption d'innocence – c'est le moins qu'ils puissent faire –, mais pour la mettre en balance avec « la présomption de sincérité » des femmes. Il est vrai qu'ils ont un argument de poids : le nombre vertigineux, et ce n'est pas fini, de témoignages contre Bruel.

Le revirement au sommet de l'Etat en est le meilleur exemple. En 2022, Emmanuel Macron dénonce une « chasse à l'homme » contre Gérard Depardieu, quand ce dernier, mis en examen pour viol, boucle une tournée mouvementée où il reprenait des chansons de Barbara. Aujourd'hui, le président de la République est muet, laissant la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, le 19 mai, rappeler la présomption d'innocence mais surtout inciter les victimes à témoigner, « même des dizaines d'années après ».

La façon dont des maires abordent le cas Bruel, qui doit chanter dans leur ville, est également inédite. N'ayant pas le pouvoir d'interdire le concert, ils demandent au chanteur de renoncer à son spectacle. Surtout, ils le font culpabiliser, lui mettent la pression, placent le sujet sous l'angle de la « décence » de la « dignité » de la morale. C'est le cas dans beaucoup de villes de gauche : Paris, Marseille, Nancy, Amiens, Lille, Lyon, Montpellier, Saint-Etienne. Mais aussi à droite : Brest (Finistère), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ou Reims (Marne).

Les maires se doutent que Bruel n'annulera pas. Ce serait avouer une faute. D'autant qu'il est producteur de sa tournée et devra rembourser des sommes folles (les propriétaires de salles et les patrons de festivals ont le même dilemme). Mais, en invitant Bruel à s'abstenir, les édiles adoucent par ricochet les manifestations indignées qui ne manqueraient pas de se former à la porte de chaque concert. Ils créent les conditions pour que le préfet, au nom de l'Etat, les annule pour risque de « trouble à l'ordre public ».

**TRÈS PEU DE FIGURES POLITIQUES CAMPENT, COMME DE COUTUME, SUR LE SEUL PRINCIPE DE LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE**

## LA FAÇON DONT DES MAIRES ABORDENT LE CAS BRUEL, QUI DOIT CHANTER DANS LEUR VILLE, EST INÉDITE

Bruel, qui a vendu plus de 15 millions d'albums, pourra-t-il tenir cette guerre d'usure ? Des concerts sont annulés au Canada et en Suisse. Ce va à venir en France sont flagellants et promis à une ambiance peu sereine. La pièce dans laquelle il joue au Théâtre Edouard-VII, à Paris, avec deux autres comédiens, a été perturbée le 27 mai par des militants criant « Bruel violeur ! ». Le magazine Elle annonce le 27 mai que sa maison de disques, Sony Music, met en pause toute promotion, rendant incertaine la sortie d'un disque. « Je sais que je suis mort professionnellement », aurait confié Bruel à des proches (Paris Match, du 28 mai).

Reste sa dernière carte : les fans. Pour l'instant, cette digue tient. Les concerts sont quasiment complets. Certains auraient jeté leurs billets à la poubelle, mais le rejet serait marginal. Pourquoi, malgré l'avalanche de témoignages, ont-ils encore envie de voir le chanteur ? Dans la foule française, la présomption d'innocence a sans doute encore du sens, renoncer à un ticket acheté n'est pas évident, et l'on peut estimer qu'assister ne signifie pas adhérer.

**Un autre paysage culturel**  
Là encore, nombre de figures politiques, de tout bord, créent la surprise. Elles ne vont pas jusqu'à appeler au boycott – voyant là une atteinte à la liberté d'expression –, mais interpellent les fans de Bruel, les busouclent ou se mettent dans leur peau. Edouard Philippe en appelle à « la responsabilité » des spectateurs, ajoutant qu'il n'ira pas voir le chanteur. Marine Le Pen est la plus virulente. Tout en rappelant sa doxa – seule la justice peut « condamner à la mort professionnelle » –, elle ajoute de façon inédite, sans doute ravie de cibler un chanteur marqué à gauche : « Tous ces gens qui sont accusés de se comporter comme des porcs avec les femmes, c'est une véritable horre. Je n'irai pas aux concerts. Personne n'est obligé d'aller les voir ». Maud Bregeon, non plus, ne se déplacera pas. Pour la présidente de l'Assemblée nationale, Yael Braun-Pivet, c'est même « évident ». Emmanuel Grégoire, le maire socialiste de Paris, confie qu'il est fan de Bruel, mais que tout le monde doit s'interroger, « y compris le public qui y va ».

La question que le fan doit se poser ? Participer à une communion collective, donc publique, n'a rien à voir avec l'écoute d'un disque chez soi. C'est un acte politique. Voir Bruel en chair et en os, l'applaudir, chanter avec lui n'est pas neutre. Ce serait signifier aux femmes qui ont témoigné qu'elles auraient dû se taire.

L'intervention politique dans l'affaire Bruel dessine un autre paysage culturel, où la liberté de tout artiste de s'exprimer est mise en balance avec la parole de plaignantes. Encore faudrait-il éviter des décisions à géométrie variable en fonction de la notoriété ou de la discipline. Une enquête du Mouj', le 3 août 2023, s'ajoutant à d'autres articles, s'étonnait que des figures du rap, accusées de violences sexuelles, pouvaient donner un concert devant des milliers de personnes sans que cela émeuve grand monde. ■

## LA CANICULE RÉVÈLE NOTRE INADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### ÉDITORIAL III

Étrange printemps, qui, avec ses airs d'été suffoquant, prend une grande partie de l'Europe au dépourvu. Une canicule en mai est un événement climatique sans précédent sous nos latitudes, tant par sa précocité que par son intensité. Les records de chaleur sont battus avec une amplitude inquiétante, de quatre à cinq degrés au-dessus des normales saisonnières. Aussi inattendue qu'elle soit pour la population, cette brusque montée des températures est pourtant le signal prévisible d'une trajectoire climatique que la science documente depuis des décennies.

Notre impréparation à ce type d'épisodes devient de plus en plus criante. L'exemple de l'adaptation des logements est proverbial. Depuis des années, les politiques publiques oscillent entre l'édiction de normes

ambitueuses et leur assouplissement quelques mois plus tard, au gré des pressions électorales ou des lobbys immobiliers. Les dispositifs d'aide sont régulièrement rognés. Cette instabilité crée une paralysie de terrain qui empêche les filières industrielles de s'organiser et désoriente les ménages les plus modestes, précisément ceux qui souffriront le plus des pics de chaleur à venir. L'adaptation des établissements scolaires constitue un autre point noir. Au rythme actuel, il faudrait plusieurs décennies pour rénover la totalité du parc.

Ces armoiries tiennent, en partie, au manque de financement. Mais le raisonnement ne peut pas en rester là, car la France n'a pas le choix. Les conditions climatiques ne feront qu'empirer à moyen terme, et chaque report des mesures indispensables rend la marche d'adaptation plus haute car plus coûteuse.

L'épisode caniculaire actuel n'est que la version en miniature d'un futur non géré. Les conséquences semblent encore à ce stade supportables et limitées. Mais à force de procrastination, elles deviendront incontrôlables. Soit les efforts seront consentis à un rythme exigeant, mais piloté, soit les contraintes s'imposeront à nous de façon beaucoup plus douloureuse.

En résumant en urgence un conseil ministériel, jeudi 28 mai, pour dresser un plan de résilience jusqu'à septembre, le gouvernement donne hélas le sentiment d'être da-

vantage dans la réaction que dans l'anticipation. Le fait que la réunion n'ait donné lieu à aucune communication est révélateur des tâtonnements de l'exécutif.

La France a bien présenté, en mars 2025, son troisième plan national d'adaptation au changement climatique. Mais si ce document témoigne d'une prise de conscience de la trajectoire du réchauffement, il reste encore trop ancré dans le diagnostic et insuffisamment tourné vers l'action concrète.

Certains, comme le Rassemblement national, présentent la climatisation comme une solution évidente. C'est loin d'être le cas. Si elle peut être utile dans certains cas très précis, sa généralisation est qualifiée par les scientifiques du climat de « maladaptation », c'est-à-dire une adaptation au réchauffement qui ne fait que l'aggraver. Outre le fait que la climatisation participe au phénomène des îlots de chaleur urbains, son usage est bien trop énergivore pour en faire un outil universel.

Pour autant, tout attendre de l'Etat serait une autre forme d'irresponsabilité. L'adaptation est l'affaire de tous : des collectivités locales, échelon le plus pertinent pour agir au plus près des besoins, des entreprises, et des citoyens eux-mêmes. Dans quelques jours, la chaleur se dissipera. La pire des attitudes serait que chacun retourne à sa routine en attendant les prochains épisodes caniculaires, qui seront de plus en plus sévères et rapprochés. ■

Le Monde | Boutique

# M x BRIGITTE TANAKA

présentent

## LE SAC ORGANZA

imaginé par la direction artistique de M le magazine du Monde

Brigitte Tanaka est un duo franco-japonais de designers composé de Brigitte Giraudi et Chieko Tanaka.

Leur travail de création est centré sur le détournement d'objets quotidiens transposés en accessoires de mode.



À retrouver sur boutique.lemonde.fr



Sac organza  
100% brésil  
Format 38 x 28 cm  
38 €

pierres et embruns  
Hermès, d'un horizon à l'autre

